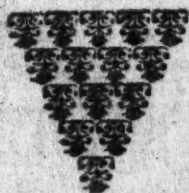


56.2
MEMOIRES
D U
C O M T E
D E
BONNEVAL,

*Ci-devant General d'Infanterie
au service de Sa Majesté Im-
périale & Catholique.*

T O M E I.



A L O N D R E S,

Aux dépens de la Compagnie 1737.

14

MEMOIRES

DU

C O M T E

D E

BONNEVAL



M O M E



L O N D O N

chez de la Compagnie 1785



MEMOIRES

D U

C O M T E

D E

B O N N E V A L.

❧❧❧ L m'est venu à l'esprit d'é-
❧ I ❧ crire l'Histoire de ma Vie.
❧❧❧ C'est une phantaisie je le fai,
❧❧❧ mais je l'ay suivie. Je serois
moi-même fort embarrassé s'il me fal-
loit rendre compte des raisons qui m'ont
déterminé à ce dessein, dont jamais je
ne me serois cru capable: l'ennui de la
solitude à laquelle ma mauvaise étoile &
la malice de mes ennemis m'ont réduit,
l'envie de faire connoître à route la
terre mon innocence & la fausseté des
accusations dont on m'a noirci, la com-
plaisance pour une aimable personne qui
A 2 m'est

[4]
m'est venu trouver & qui a souhaité
que je lui fisse un recit fidele de toutes
mes aventures, tout cela & d'autres
considerations, que je ne m'amuserai
point à développer, m'ont fait prendre
la plume. Ceux qui m'ont connu en
Europe me liront apparemment avec
plaisir, les autres ne seront point fâ-
chés de connoître à fonds un homme à
si étranges aventures, qui semblable
au Danube, finit par n'être pas même
Chretien. Je ne dirai donc point que
ce n'est que pour m'amuser que j'ai é-
crit, j'avoue que je l'ay fait dans la
vue de prévenir quelque Ecrivain peu
instruit qui auroit voulu faire mon His-
toire: car enfin je me flatte de m'être
rendu assez fameux pour meriter ce
soin. Etant de moi, on doit être sûr
que la verité s'y trouvera & que je me
dépeindrai tel que je suis, sans me flatter
sur mes bonnes qualités, sans me
faire grâce sur mes défauts.

Je ne parlerai point de ma Famille,
je crois que tout le monde sait qu'elle
a l'honneur d'être alliée à la Maison
Royale de France. J'étois l'Aîné de
plusieurs enfans. Quand je vins au mon-
de il fit un orage épouvantable, qui
abbatit la croix du clocher & celle du
fron-

frontispice de l'église. Le curé de la paroisse, car c'étoit à la campagne, fit mon horoscope, qui n'a jamais été connue que de mon pere, de ma mere & de moi. Il la fit par un emblème qu'il dessina avec de l'encre de la Chine. C'étoit une espee de figure d'aigle, qui portoit dans son bec une fleur de Lis surmontée d'un Croissant. Je l'ay gardée pendant quelque tems, sans y pouvoir rien comprendre, jusqu'à ce que j'eusse quitté le service de France pour prendre celui de l'Empereur, alors j'entrevis ce que vouloit dire ce Croissant; mais je me traitai moi-même de fou & de visionnaire, & je jettai mon horoscope au feu. Je pourrois sur ce fait certain, faire quantité de raisonnemens pour justifier ma demarche; mais ce n'est pas pour cela que j'écris.

Mon éducation fut conforme à ma naissance. Ce n'est pas à dire qu'elle fût fort bonne: une fille de chambre, un petit laquais qu'on m'avoit donné, m'empêcherent de prendre les sentimens de pieté qu'un bon precepteur s'efforçoit de m'inspirer; en un mot à dix ou onze ans j'étois déjà debauché. Le Duc de Chartres, depuis Duc d'Or-

leans & Regent de France , à qui je faisois souvent ma cour , étoit à peu près du même caractère & se trouva du moins aussi bien instruit que je pouvois l'être. Je passe légèrement sur ces premiers tems , quoi que je m'en ressouvienne encore assez distinctement. Je dirai seulement que dès lors j'avois des sentimens d'honneur ; que je n'aurois voulu pour rien du monde manquer à ma parole , & que j'étois incapable de souffrir un affront. Ce que je dis ici de mon caractère me fait souvenir d'une aventure qui est la première de ma vie.

La lingere de ma mere avoit une fille des plus jolies. Elle l'amenoit avec elle presque toutes les fois qu'elle venoit chercher ou apporter de l'ouvrage. Je la trouvai fort à mon gré & je ne lui déplais pas ; nous nous parlâmes. Nos conversations furent d'abord assez vives , & finissoient toujours par quelques marques de tendresse ; mais je n'osois lui déclarer tous mes sentimens. Je lui écrivis un billet à peu près en ces termes : „ Ma chere Lifette , depuis trois „ jours que je ne vous ay vue , rien ne „ m'a fait plaisir , sans cesse je penso „ à vous. Il faut absolument que je „ vous

„ vous parle. Si vous pouviez venir
 „ tantôt sur les quatre heures. Vous
 „ savez où est ma chambre. Mon Pre-
 „ cepteur n'y fera point, il doit aller
 „ à une These en Sorbonne. Nous
 „ aurons une bonne heure à nous en-
 „ tretenir. J'ay mille choses à vous
 „ dire “.

Elle vint à l'heure que je lui avois
 marquée. On donnoit ce jour-là un
 grand repas , tous les Domestiques é-
 toient occupés. Nous fumes ensemble
 une heure & demie. Je lui promis que
 je ne la quitterois jamais, & elle con-
 sentit à ce que je voulus. C'est le plai-
 sir le plus pur que j'aye goûté de ma
 vie. J'avois autour de treize ans , & elle
 avoit quelques mois moins que moi.

Comme j'étois déjà assez fort ,
 qu'on parloit de guerre , & que j'a-
 vois peu de goût pour l'étude, mon
 pere voulut me mettre à l'Academie.
 Cette Nouvelle, qui m'auroit causé
 une vraie joie sans la passion que j'a-
 vois pour Lisette, m'attrista beaucoup,
 je la reçus presqu'en pleurant. Ce n'é-
 toit pas tant l'amour qui m'arrêtoit,
 que la promesse que j'avois faite. Ne sa-
 chant à qui m'adresser pour me démen-
 der de cet embarras, je choisis ma me-

re pour ma confidente. Elle m'aimoit avec tendresse & j'avois assez de discernement pour connoître qu'elle étoit fort raisonnable. J'épiai le moment que je la trouverois seule, je me jettai à ses genoux & lui demandai un secret inviolable. Elle me le promit. Je lui racontai mon aventure.

Elle m'écouta du plus grand sérieux, quoiqu'elle mourût d'envie de rire, à ce qu'elle me dit depuis. Elle me représenta gravement que la promesse que j'avois faite étoit nulle, que dans l'âge où j'étois je ne pouvois m'engager sans sa permission; que l'amour que j'avois pour Lisette devoit m'engager à ne le point faire paroître; que je la perdrais d'honneur si j'en uisois autrement. Je me rendis à ces raisons, à condition que ma mere auroit soin de cette fille. Elle s'en chargea, mais à condition aussi que je ne la reverrois plus. J'exécutai ma promesse. Ma Mere exécuta la sienne, & maria Lisette un an ou deux après au Maître de danse de mes Sœurs.

L'ardeur que j'avois pour la guerre me donna un goût infini pour mes exercices, je m'y livrai tout entier. Quelque progrès que j'y fisse, mon pere
me

me tint à l'Academie pendant dixhuit mois , & ce tems me passa fort vîte. J'avois pour Gouverneur un homme de beaucoup d'esprit : il n'étoit pas des plus devots de ce monde , mais il avoit des sentimens & de la probité. Il cultiva avec soin ce fond d'honneur que j'avois naturellement , & me repeta sans cesse que le mépris de la vie devoit être la caractere d'un homme de condition , & que la mort étoit préférable à la moindre lâcheté. C'est ce qui m'a toujours conduit , & j'espère que je ne m'écarterai jamais de cette grande maxime. Il m'inspira le goût de la lecture , je lus toute sorte de livres , furtout ceux qui parloient de guerre & de politique. Ce goût m'a continué depuis & ne m'a point encore quitté ; c'est à lui que je crois devoir le peu que je vaux.

Après mes exercices j'entrai dans les Mousquetaires , âgé d'un peu plus de seize ans. On me presenta au Roi , qui me dit avec bonté , qu'il passoit par dessus mon âge à cause du bien qu'on lui avoit dit de moi , & me recommanda fort de continuer à me comporter de maniere qu'on lui rendît toujours d'aussi bons temoignages de ma conduite.

Les Mousquetaires sont une excellente école de bravoure, mais bien mauvaise pour tout le reste. Il faut y vivre comme le grand nombre, c'est-à-dire qu'il faut être ou paroître débauché & libertin. Je me conformai sans peine à ce genre de vie, je puis même dire sans vanité, que j'y primai bientôt & que quoique le plus jeune je ne fus pas le moins accredité, me conduisant de maniere que je ne donnai aucune prise aux Commandans pour ce qui regardoit l'exactitude du service. Jeune & plein de feu comme on est, il est difficile d'éviter les querelles. Je n'en eus cependant qu'une, dont voici l'occasion.

Le Marquis de C., capitaine de cavalerie, depuis un an ou deux étoit en garnison aux environ de Strasbourg. Il y alloit souvent & y avoit fait une Maîtresse; mais il la quitta d'une maniere assez choquante. Elle resolut de s'en vanger & le fit de la maniere la plus cruelle. Elle imagina d'écrire au Recteur des Jesuites au nom du Marquis de Louvois. La lettre portoit, qu'un tel officier de cavalerie viendrait le trouver; que le Roi souhaitoit qu'il lui fit donner vingt-cinq coups de fouet
par

par le correcteur de son college, en presence de trois ou quatre de ses religieux les plus respectables. On marquoit dans cette lettre, que le Patient s'appuieroit sur une table & qu'il auroit les pouces en croix pendant l'exécution, qu'il donneroit dix louis au correcteur & le remerciroit de la correction qu'il lui auroit donnée. La lettre finissoit par un ordre à ce Recteur, de rendre un compte exact de la maniere dont le tout se seroit passé.

Au même tems que cette ridicule lettre se lisoit chez les Jesuites, & qu'ils se rejouissoient d'avoir la confiance de Mr. de Louvois, le capitaine de cavalerie en reçut une de la même main, où on lui marquoit d'aller le vendredy suivant trouver le Recteur des Jesuites, qui lui signifieroit les ordres du Roi. Il attendit ce jour avec impatience & se rendit au college de ces Peres à l'heure marquée. C'etoit huit heures du matin. D'abord on le fit entrer seul dans une salle interieure, où les discrets se trouverent, & on lui intima les ordres qui le regardoient. Ces Religieux imbecilles, qui ne comprenoient pas que ces ordres accompagnés de tant de circonstances ridicules, ne pouvoient

venir de la Cour, exhorterent par toutes sortes de motifs d'intérêt & de Religion ce capitaine à se soumettre. Il eut la bêtise de les croire, se mit lui-même en état, & fut vivement étrillé. Ce traitement fut accompagné d'une mercuriale, que sa maligne Demoiselle avoit dictée; il donna dix Louis au correcteur, le remercia, & les Jésuites lui promirent le secret. L'affaire éclata, il disparut; apparemment qu'il se fit Capucin, car il n'avoit point d'autre parti à prendre.

On peut juger comment cette Nouvelle fut reçue aux Mousquetaires, & combien on en badina. Je ne puis pas me ressouvenir si je le fis d'une manière plus piquante que les autres: cela pourroit être, car je me suis toujours exprimé vivement & j'ay appelé les choses par leur nom. Quoiqu'il en soit, nous avions parmi nous un Parent de ce Marquis corrigé, qui jugea à propos de se prendre à moi des plaisanteries que nous faisions. Nous nous battîmes derrière les Invalides; mais il n'y eut point de sang répandu, je le désarmai, & nous retournâmes ensemble à l'hôtel comme si nous fussions revenus de la promenade: on eut quelque soupçon de notre dé-

démêlé; mais, malgré la rigueur des é-
dits, les officiers honnêtes gens n'ap-
profondissent ces sortes d'affaires que
lorsqu'ils ne peuvent s'en dispenser. Il
nous quitta peu de tems après sous
pretexte de sa mauvaise santé. Je lui
avois promis le secret, & je l'ai constam-
ment gardé. Je n'en parle aujourd'hui
que parce qu'on ne peut le deviner.
S'il est encore en vie, & que ce que
j'écris vienne à sa connoissance, je suis
assuré qu'il ne me démentira pas.

Je ne fis point la campagne de 1689,
on m'en empêcha à cause de ma grande
jeunesse; mais je fis tant d'instance qu'on
me permit de faire la suivante. Com-
me j'avois beaucoup d'inclination pour
ma profession, & que je me sentois
du génie pour y réussir, je m'appliquai
à m'instruire avec tout le soin pos-
sible; j'observai tout & j'en demandai
raison, tantôt à des officiers, quelques
fois à de vieux soldats qui avoient ser-
vi sous Turenne, sous le Maréchal de
Crequi, & je puis dire que j'en trou-
vai plusieurs aussi en état de m'instrui-
re que les officiers qui avoient le plus
de réputation. Nous sommes bien
conduits cette année, me disoit un
vieux fantassin, je l'ai vu dès la pre-
mière

mière marche ; ce n'est pas comme l'année dernière, où l'on nous fatiguoit sans savoir pourquoi, où l'on nous fit attaquer des murailles où le canon auroit eu peine à faire brèche, & puis, quand on l'auroit prise quel fruit en auroit-on tiré, puis qu'entre cette Place & l'Ennemi il y avoit un grand défilé qui nous empêchoit d'aller l'attaquer ? Voyez, ajoutoit-il, ce camp où nous sommes ; nous y avons tous les avantages que nous pouvons souhaiter, nos convois nous viennent librement, notre cavalerie a de bons pâturages où on ne peut la troubler, nous dormons tranquillement, au lieu que l'année passée nous étions toujours sur le qui vive. Je crois pourtant, continuoit-il, que nous decamperons bientôt & que Luxembourg veut en décou- dre. Tant mieux, il peut compter sur nous, comme nous comptons sur lui.

Je prenois un plaisir infini à ces fortes de discours, & ma curiosité me fit dans l'Armée une espèce de réputation. Nous decampâmes en effet, comme avoit prévu le fantassin, & peu de jours après se donna la bataille de Fleurus. J'y étois, je puis même dire que j'y
paiai

paiai de ma personne & que si chacun en avoit fait autant que moi il ne seroit resté aucun des Ennemis en vie. Je me ressouviens distinctement que je tuai deux Allemands, l'un d'un coup de pistolet qui lui brula la cervelle, l'autre d'un coup d'épée dans la poitrine. Je me suis trouvé depuis dans bien des Actions sans en avoir fait autant, excepté cependant contre les Turcs, comme je le dirai en son lieu si je m'en souviens. Tout ce que je sai de cette bataille c'est que nous fumes victorieux, que Waldeck se sauva comme il put & rassembla les debris de son Armée sous le canon d'une place forte, que nous fumes maîtres de la campagne & que nos soldats regorgoient de butin. J'ai encore actuellement une paire de pistolets damasquinés & carabinés, que j'achetai d'un soldat quatre pistoles, quoi qu'il ne m'en demandât qu'une. Pour le detail, j'avoue que j'étois trop occupé & trop animé pour voir ce qui se passoit ailleurs. Ce n'est même que quelques jours après que j'ai su la manœuvre habile qu'avoit fait Monsieur de Luxembourg, de faire marcher à la faveur d'un côteau une partie de sa droite pour battre sûrement la gauche de l'En-

l'Ennemi. L'on avoit cru dans l'Armée que c'étoit un camp volant, qui au bruit du canon étoit venu prendre Waldeck en flanc, je me ressouviens du moins de l'avoir lu dans quelque relation.

Je restai encore une année dans les Mousquetaires. Quoi-qu'assurement on ne m'épargnât pas l'argent, je n'en avois jamais assez : le jeu, les repas, consommoient bien vite tout ce qu'on me donnoit ; de plus, on commençoit dès lors dans les comédiennes, & ces créatures sont insatiables. Un hazard que je ne cherchois pas me mit au large. Je revenois un jour d'auprès de la porte St. Honoré, seul & à pied, contre mon ordinaire. Une pluie horrible me prit à la place de Vendôme, & l'Eglise des Capucins se trouvant ouverte, j'y entrai. Il n'y avoit qu'une Dame qui s'entretenoit avec son Directeur. Ce bon Religieux s'imagina que je voulois me confesser, & me demanda ce que je souhaitois. Je lui répondis que la pluie m'avoit forcé de chercher du couvert. La Dame m'offrit une place dans son carrosse, me disant qu'elle me feroit conduire chez moi quelque loin que je demeurasse de son quartier ; j'acceptai l'offre. Chemin faisant elle me question-

na

Tom.

na beaucoup, si j'étois de Paris, si j'étois au service, si j'avois déjà fait quelques connoissances, si j'avois quelque inclination. Ses regards m'avoient déjà annoncé quelque chose de ses desseins, ainsi je me gardai bien de lui dire que j'étois mousquetaire, ce nom seul l'auroit effraïée; je me dis de Province, arrivé depuis peu pour postuler une place de Lieutenant & de Cornette: j'ajoutai que j'étois parfaitement libre, que j'avois vu de belles personnes mais qu'aucune ne m'avoit assez frappée pour m'attacher, qu'apparemment j'étois destiné pour quelque autre.

Nous arrivâmes. C'étoit l'heure du diner, où je fus invité d'une maniere si pressante que je n'aurois pu m'en défendre sans impolitesse. Cette dame étoit une personne de condition, encore jeune; c'étoit le plus si elle avoit vingt-trois ans. Il y en avoit quatre qu'elle étoit mariée à un homme fort riche, mais vieux, d'une mine & d'un caractère peu revenant. C'étoit un homme d'affaires, qui avoit part dans les Fermes & étoit à la tête de plusieurs Entreprises pour la fourniture des Armées. Il alloit fort souvent en Cour, faisoit d'assez longs voyages dans les Provin-

ces & sur les frontieres. Il aimoit son Epouse & en uſoit parfaitement bien avec elle, juſqu'à lui confier la plus grande partie de ſon argent. Elle l'avoit gagné par ſes bonnes manieres, ſur tout par de grandes apparences de pieté & par une eſpece d'éloignement des compagnies & des plaiſirs. La maiſon étoit propre, mais ſans magnificence outrée & le domeſtique n'étoit pas fort nombreux.

Après le diner, qui fut de fort bon goût, la dame ſe retira dans ſon cabinet & me pria d'attendre un moment dans la ſalle à manger. Elle me fit appeller: elle s'étoit miſe dans un négligé des plus propres. Je la trouvai charmante; elle n'étoit pas grande mais ſa taille étoit des mieux priſes, ſes yeux étoient viſs, ſon teint fort blanc, ſa bouche belle, ſans être trop graſſe elle avoit de l'embonpoint, un mouchoir un peu en deſordre laiſſoit voir une partie de ſa gorge. La converſation s'anima & devint des plus vives & des plus tendres, & après mille proteſtations d'attachement, de fidelité, de ſecret, nous en vinmes aux priſes, un lit de repos fut le champ de bataille. Jamais je ne vis tant d'amour ou tant de paſſion. A quelques momens de trêve ſuccederent

de nouveaux combats. On fut content de mes services & on les paya d'un rouleau de cinquante pistoles. Nous convinmes des jours que nous nous reverrions.

Je fus exact aux rendez-vous pendant près de trois mois, & j'en tirai au moins douze ou quinze mille francs; mais enfin je me dégoûtai de cette intrigue, par la crainte qu'elle ne fût découverte & qu'on ne fût dans le monde que j'avois eu la foiblesse de prendre de l'argent. C'est la seule faute que j'aye faite en ce genre; je me la reproche encore aujourd'hui, assurément la vanité n'a point de part à l'aveu que j'en fais.

Le tems de la campagne vint. Je fus du detachment qui devoit servir en Flandre. L'Armée ennemie n'avoit plus le même General; le Prince d'Orange, qui étoit venu à bout de se faire Roi d'Angleterre, la commandoit. Il savoit la guerre, & fut si bien se conduire qu'il évita tout engagement, on ne fit que camper & décamper pour la commodité des fourrages & pour couvrir chacun son país. Cette inaction m'ennuïa fort, j'aurois voulu que chaque jour eut été un jour de bataille. Je m'occupai comme j'avois fait l'année précédente; par mes observations, par

des conversations, je me mis au fait de diverses operations de Guerre, de la conduite des convois, de l'utilité & de la neccessité des partis. Je m'appliquai particulierement à connoître la situation du païs; il n'y avoit pas un ruisseau, un haie, un défilé, qui ne me fût present, & cette science dans la suite a été fort utile à ceux contre qui je me propoisois alors de la mettre en usage.

Les Armées étoient sur le point de se separer pour les quartiers d'hyver. Nous etions aux environs de Tournai, & les Ennemis étoient à six lieües de nous. Ils decamperent les premiers. Mr. de Luxembourg, toujours attentif aux occasions d'agir, crut que cet éloignement leur feroit peut-être negliger les précautions nécessaires pour assurer leur marche, & qu'il pourroit surprendre leur arriere garde avant qu'elle eût passé le ruisseau de la Catoire; il se mit à la tête de la maison du Roi, & sa marche fut si vive pendant la nuit, que le lendemain à la pointe du jour nous nous trouvames en deça du village de Leuze, sans que l'Ennemi eût eu de nos nouvelles. Ce village nous couvroit, nous fimes alte; nous nous réunimes tous, nous nous mimes en ordre.

dre de bataille, nous passames ensuite à toute bride & nous trouvames l'arrière garde repandue négligemment sur les bords du ruisseau qu'elle avoit à passer. Nous la chargeames sans lui donner le tems de se reconnoître : ce ne fut pas un combat, ce fut une déroute. Quelques escadrons qui se formèrent à la hâte, voulurent tenir ferme ; mais ils furent culbutés presque en un instant, & nous les poussames jusqu'au bord du ruisseau. Leur infanterie vint à leur secours & les sauva d'une entiere défaite. Ils étoient presque trois contre un : mais que peuvent faire des Troupes surprises en desordre. Cette action fut glorieuse au General qui l'avoit entreprise & conduite, cependant je ne trouvai pas qu'il nous fût fort honorable d'avoir battu des gens hors d'état de pouvoir nous resister.

La vie de mousquetaire me déplaisoit, je ne voulois point absolument vieillir dans ce corps. J'obtins avec assez de peine l'agrément pour une compagnie de cavalerie ; car on suivoit encore les maximes de Mr. de Louvois, qui venoit de mourir. Ce ministre s'étoit fait une maxime de ne mettre à la tête, même des compa-

gnies, que des gens de service & d'expérience. Je servis encore en Flandre; mais la cavalerie n'eut presque aucune part aux succès que nous y eumes.

Le Roi fit en personne le siege de Namur, & la prit en assez peu de tems, eu égard à la force de la place & aux pluies continuelles. J'étudiai autant qu'il me fut possible les opérations de ce siege, & pour m'occuper j'allai en parti fort souvent. J'avois oui dire que c'est là où l'on apprend la guerre, à conduire une troupe, à former un dessein, à dresser une embuscade, & j'éprouvai qu'on ne m'avoit pas trompé, car c'est en ces courses que j'ai appris le peu que je fai. J'y fus presque toujours heureux, & je puis dire que j'y fis des actions passablement belles. Mes soldats m'aimoient, il n'en étoit aucun qui ne se fût sacrifié pour moi : des manieres franches & honnêtes me les avoient attachés; d'ailleurs je n'avois rien à moi, & jamais je n'ay pris de part au butin qu'ils faisoient sous ma conduite.

Le Roi d'Angleterre parut avoir une forte envie de secourir Namur. Il n'ôsa cependant passer la Mehaigne; le Marechal de Luxembourg fut toujours

se

se mettre à portée de la lui disputer avec avantage. Namur pris, Louis quatorze retourna à Versailles.

Les deux Armées chercherent presque également à s'éviter. La notre étoit plus forte en cavalerie & nous aurions voulu attirer l'Ennemi en plaine, lui au contraire plus fort en Infanterie cherchoit une affaire de poste, où notre cavalerie nous fût inutile. Nous étions campés à Steinkerque, pays couvert & embarrassé de haies. On avoit choisi ce camp pour la commodité des fourrages; de grands défilés nous separoient des Alliés & il ne leur étoit pas possible de les passer sans que nous en fussions avertis assez-tôt pour nous mettre en état de les recevoir. Le Prince d'Orange trouva cependant le moyen de le faire; car ayant découvert qu'un homme au service du Duc de Baviere étoit un de nos espions, il le força d'écrire en sa présence au Marechal de Luxembourg de ne point s'inquiéter des mouvemens qui se feroient le lendemain, & qui n'auroient pour but que d'assurer un grand fourrage. Ce faux avis eut tout l'effet qu'il avoit souhaité, nous ne nous inquiétâmes point des mouvemens de l'Ennemi, il

passa les défilés, avoit chassé quelques brigades d'Infanterie de leur poste & s'étoit emparé de leur canon avant qu'on se fût apperçu de leur dessein. J'étois alors en course; mais je fus des officiers les plus intelligens, entre autres du Marquis de Feuquieres, que si Mr. de Luxembourg avoit eu moins de présence d'esprit, ou que le Prince d'Orange en eût eu d'avantage, nous étions perdus sans ressource & qu'à peine le reste de la campagne on eût entendu parler de nous. Notre victoire consista à n'être point battus, comme nous devions l'être, à repousser l'Ennemi & à le forcer de remettre les défilés entre lui & nous.

J'étois si attaché à ma troupe que je passai l'hyver à Lille, à la reserve d'une course d'un mois que je fis à Paris. Lille est une belle ville; toutes les personnes de quelque consideration ou qui vouloient passer pour telles, avoient pris les manieres françoises, on y faisoit grande chere, on y jouoit gros jeu. Je m'attachai fort à la maison d'un nommé La Rianderie, un homme fort riche & qui vouloit se faire honneur de son bien. Il avoit deux filles assez jolies & d'un caractère aimable.

mable. Stoupe, Colonel Suisse, fort mon ami, s'attacha à l'aînée, & l'épousa un an ou deux après. La cadette étoit assez à mon gré; mais comme je ne me sentoïis point les vertus matrimoniales je ne cherchois qu'à m'amuser, & je ne voulois pourtant pas le faire d'une maniere qui pût lui faire tort. Pour avoir des entretiens particuliers, nous nous avifames d'un moyen des plus singuliers.

Ses carosses n'étoient point dans la maison, les remises étoient au fond du jardin, & une grande palissade couvroit ce bâtiment. Nous nous y rendions sans être vus & nous monitions dans un Carosse; c'étoit là que nous nous disions nos secrets. Je puis protester que jamais je n'ay abusé de sa bonté: je n'ay pas été plus sage qu'un autre, mais j'ay toujours eu pour principe, qu'il étoit indigne d'un honnête homme de déshonorer une maison où il avoit accès, particulièrement sur le pied d'ami.

La campagne de 1693. commença d'une maniere à faire esperer de grandes choses. Louis quatorze étoit venu se mettre à notre tête, & comme jusqu'alors il n'avoit fait cette démarche

qu'à coup sûr, nous nous attendions à quelque événement des plus considérables. Mais un camp bien pris par le Prince d'Orange, déconcerta tous les projets qu'on avoit formés. Louis, tout d'un coup, sans qu'on ait jamais su pour-quoi, nous quitta, & envoya un gros détachement en Allemagne sous les ordres de Monseigneur. J'aurois voulu en être, ne doutant pas qu'avec de si grandes forces il ne se fit de grands exploits; mais on se contenta de reconnoître le camp du Prince de Bade, au lieu que Mr. de Luxembourg trouva le moyen de tirer Guillaume trois du poste qu'il avoit rendu inattaquable, de le forcer à se battre dans le tems qu'il s'étoit affoibli par de gros détachemens, & de remporter sur lui une victoire des plus parfaites & des plus glorieuses.

L'Action commença dès qu'il fut jour, par l'attaque du village de Neerwinden. Mais comme j'étois dans la cavalerie & que cette affaire fut toute d'infanterie, je n'en dirai rien; car je ne veux parler que de ce que j'ay vu & à quoi j'ay eu quelque part. Nous étions postés à portée de marcher aux retranchemens de l'Ennemi, & nous es-

fui-

suivâmes le feu de son canon pendant plusieurs heures. Enfin nous marchâmes vers une heure après midy, sous les ordres de Monsieur de Feuquieres.

Notre infanterie ayant chassé celle des Alliés des retranchemens de ce front, nous pénétrâmes dans leur camp par trois ou quatre endroits, & j'eus l'honneur d'y entrer un des premiers, du côté qui n'étoit retranché que par quelques chariots: peut-être que l'Ennemi s'étoit gardé ces ouvertures pour fondre sur nous après qu'il nous auroit repoussé. J'ignore ce que firent les autres corps de cavalerie, mais je sai bien que celui où j'étois ne trouva aucune résistance. La terreur s'empara tout d'un coup de cette Armée, & la confusion s'y mit de telle sorte, qu'elle nous abandonna le champ de bataille, son canon, ses équipages, & qu'une partie se précipita dans la riviere qui retardoit sa fuite. Le bruit general de l'Armée fut, qu'on fut chassé deux ou trois fois de Neerwinden, par le manque non de bravoure mais d'habileté & d'attention de ceux qui conduisoient cette attaque, & que la bataille auroit duré trois ou quatre heures de moins, si le Marechal de Villeroi avoit attaqué

qué les retranchemens dès la première fois qu'il avoit vu que l'Ennemi les dégarnissoit pour renforcer les troupes qui défendoient Neerwinden. Ce cri public n'empêcha pas que dixhuit mois après il ne fût nommé pour remplacer Mr. de Luxembourg.

Le peu d'usage que j'avois vu faire de la cavalerie, qui ne me paroissoit être que pour la montre & la parade, me dégouta de ce service ; je demandai & j'obtins un Regiment d'infanterie. Je me donnai des soins infinis & n'épargnai rien pour avoir de beaux hommes : mais la reputation que j'avois d'aimer le soldat, fit que j'eus à choisir ; si j'avois voulu croire mes cavaliers ils se seroient tous faits fantassins, pour ne me pas quitter. Je passai tout l'hiver à le former, à le discipliner, sur tout à y établir l'union entre les soldats & les officiers, & je puis dire que j'y réussis si parfaitement, qu'il sembloit que nous ne fissions qu'une même famille.

Je fus nommé pour servir en Flandre. Mr. de Luxembourg, qui m'honoroit de son amitié & de son estime, eut part à cette destination. La campagne fut fort tranquille de part & d'autre ;

tre ; quoique Monseigneur nous commandât, il n'y eut ni combat ni siege, du moins qui merite que j'en parle. Cependant je fus me donner de l'occupation ; j'étois perpetuellement en courſe ou j'y envoiois une partie de mon Regiment. D'abord ce n'étoit qu'autour du camp de l'Ennemi, d'où chaque jour nous enlevions quelques bagages, quelques marchandises, quelques parties de convoi. Mais au mois de juillet j'appris qu'un convoi d'argent devoit arriver au camp ennemi du côté de Bruxelles.

Je pris avec moi deux cens hommes, je les embusquai dans les bleds, qui étoient alors fort grands, environ à une demie lieue du camp. Il y a presque toujours des traîneurs en ces sortes d'occasions ; deux charrettes s'étoient rompues, il avoit fallu du tems pour les raccommoder, & elles marchaient à une petite lieue des autres, escortées par quatrevingt fantassins & soixante dragons. Il n'y avoit plus qu'une demie heure de jour & nous étions sur le point de nous retirer, lorsque nous les appercumes : nous nous glissames à travers les bleds sur le bord du chemin par où elles devoient necessairement passer. L'escorte, qui voioit presque son camp,

camp, & qui des hauteurs n'avoit rien apperçu dans la plaine, étoit fort negligente; nous fondîmes dessus. Une partie fut tuée, l'autre se sauva; mais je détachai une partie de mes gens pour les dissiper & les empêcher de se rassembler. Des deux charrettes, l'une étoit chargée d'argent, l'autre d'eau de vie; je fis prendre l'argent & enfoncer les pièces d'eau de vie: je défendis à mes soldats d'en boire & je fus obéi; les charrettes furent brisées, & les chevaux furent laissés aux chartiers, à qui je fis bander les yeux, de crainte qu'ils ne remarquassent le chemin que nous prenions. Nous nous retirâmes en effet sans être poursuivis.

J'avois établi que le butin se partageroit entre les compagnies dont je tirerois des detachemens pour former mon parti, & comme cette fois-ci j'en avois pris de toutes les compagnies, tout mon Regiment eut sa part de la capture. Le lendemain matin chacun m'apporta ce qu'il avoit; & il se trouva quatrevingt-quinze mille livres en or & en argent; chaque soldat en eut cent cinquante, les sergents deux cent, & le reste fut partagé entre les officiers, à proportion de leur grade. Je n'en voulus rien

rien prendre, mais tous s'accorderent à laisser un dixieme de sa part ; ce qui faisoit environ dix mille francs. Il me fallut paroître consentir à les garder ; cependant ensuite je les leur fis reprendre. Je ne voulois point de débauche , & cette distribution fut employée selon mes intentions , à se mieux nourrir & à se bien nipper.

Je fis encore une autre expédition , moins fructueuse , mais qui demandoit beaucoup de conduite. A trois lieues de Bruxelles , presque sur le chemin de Louvain , est un gros bourg , entouré d'une forte haie , & ce bourg pouvoit contenir deux mille habitans , dont au moins cinq cens étoient armés. Je formai le dessein de la rançonner ; ainsi je me fis suivre par les deux tiers de mon regiment , & j'empruntai de mes amis plusieurs tambours. Pendant la nuit j'investis le bourg , je plaçai les tambours dans divers fonds sur les avenues , avec ordre de se faire entendre & de battre leurs différentes marches d'abord que l'attaque commenceroit , & au point du jour nous entrâmes par trois endroits differents. On voulut d'abord se mettre en defense ; mais le bruit des tambours qu'on entendoit

doit de divers côtés , faisoit croire que d'autres troupes venoient nous joindre , ainsi on mit les armes bas. J'ordonnai qu'on me les apportât , & que vingt des principaux habitans s'enfermassent dans une maison que je leur marquai , pour sûreté qu'ils n'envoieroient personne avertir les garnisons voisines. Le pillage se fit avec ordre , sans violence , sans qu'il en coutât la vie à personne , & monta au moins à trente ou quarante mille livres , sans compter une quantité prodigieuse de jambons.

Cette conduite me fit estimer des officiers generaux , & m'attira l'envie & la jalousie de la plupart de ceux de mon rang , qui n'avoient pas le courage de m'imiter. Ils s'adonisoient , dormoient jusqu'à midy , quelques uns même avoient leur toilette & sortoient de leurs tentes poudrés & frisés comme s'ils estoient sortis de chez un baigneur. Ce sont cependant ces personnages que j'ai vu dans la suite m'être préférés par un Chamillard , qui n'a jamais su ce que c'étoit que la guerre , & qui jamais n'a fait d'attention au vrai mérite. On me pardonnera ces traits , contre un homme qui est la premiere
cau-

cause de mes écarts & de mes disgrâces.

Ces courses que je faisois pour me former moi-même, pour aguerrir mes soldats, pour les mettre à leur aise, m'attirèrent des commissions assez importantes. Souvent on m'envoioit à la découverte, pour observer les mouvemens de l'Ennemi, sa situation, pour reconnoître le terrain où l'on vouloit camper. Mes rapports se trouverent toujours exacts. Je fus chargé de la conduite de quelques convois, aucun ne fut pris ni troublé. Dans la fameuse marche que nous fîmes cette campagne, j'arrivai le premier au pont Despierres avec un détachement de cinq cents chevaux, dont chacun portoit en croupe un de mes fantassins.

Mr. de Luxembourg mourut au commencement de l'année suivante, c'étoit mon protecteur déclaré. On en a besoin par tout, à la cour de France plus qu'ailleurs, du moins en ce tems-là. Le Marquis de Barbesieux étoit jeune, il s'en falloit du tout au tout qu'il n'eût autant de credit que son pere. Pour se soutenir lui-même, il étoit obligé d'avoir égard aux recommandations de ceux qui auroient pu lui nuire. Ainsi les commandemens, les quartiers même

Tom. I. C d'hy-

d'hiver, se donnoient à la faveur : mon Regiment fut mis aux environs de Calais, mauvais païs, mal-sain ; j'y perdis plus de cent cinquante soldats. Pour comble de disgraces je fus nommé pour servir sur le Rhin, où l'on étoit sur le pied de ne rien faire : il fallut obéir. Je voulus m'y conduire comme j'avois fait en Flandre, on s'y opposa, on affecta même de me tenir dans l'inaction. J'eus plus de liberté en 1696, nous entrâmes dans le païs ennemi, treize de mes soldats enleverent le Gouverneur de Mayence, & on recommença à parler de moi comme on avoit fait en Flandre. La Paix se fit. Quelques efforts que pussent faire mes amis, mon Regiment fut cassé & je fus mis au nombre des Colonels reformés. Je n'aurois pas eu sujet de me plaindre si la loi avoit été generale; au contraire on en conserva plusieurs qui n'avoient jamais fait parler d'eux. Je pourrois les nommer, mais je ne veux point que ces Mémoires ayent un air satyrique.

Presque dégouté du service, je me livrai à l'amusement & aux plaisirs. Mon pere mourut en ces tems-là, & me laissa maître d'un bien assez considerable. Quoique je n'aye jamais eu d'attache

à l'argent , & que je haïsse au souverain degré ces sortes d'affaires, j'y donnai quelque attention. Je chargeai quelqu'un de les conduire de manière que je vécusse comme devoit vivre un homme de ma condition, & que je ne fisse point de dettes. J'ay toujours suivi cette maxime, & quoique par tout j'aye fait grande figure, je ne pense pas que personne ait rien à me demander.

Nos plaisirs étoient le jeu, la table, les spectacles, assaisonnés de quelques amourettes. J'étois particulièrement en liaison avec le Marquis de S. M., les comtes de R., de F., & un Baron Allemand. Nous ne nous quittions guères. Je leur dis un jour, que nous vivions dans le desordre, qu'il falloit un peu nous ranger, & du moins éviter le scandale. Je leur traçai un plan de conduite. Nous ne devions nous voir que le soir quatre fois la semaine. Le rendez-vous étoit à l'Opera ou à la Comedie. Au sortir il falloit prendre un fiacre & aller souper ensemble. Le lieu du souper fut ainsi réglé : en quatre differents quartiers de Paris, nous devions avoir deux honnêtes filles, logées chez d'honnêtes gens, où nous

irions tour à tour. Chaque couple devoit avoir deux écus par jour, un louis d'or de chacun de nous quand nous y souperions, sans compter les petits presens qu'on feroit, à sa liberté. Les autres réglemens portoient qu'on se retireroit avant quatre heures du matin, qu'on ne s'enivreroit point, que dans chaque appartement il y auroit deux lits, où l'on se mettroit trois à trois, qu'on garderoit le secret, qu'on ne s'appelleroit point par son vrai nom, qu'on ne meneroit avec soi aucun domestique. Celui qui manqueroit au rendez-vous étoit condamné à une amande de deux louis, au profit des demoiselles chez qui il auroit du se trouver, bien entendu que son couvert soupoit pour lui.

On trouve à Paris tout ce qu'on veut, en moins de huit jours mon valet de chambre & celui du M. de S. M. nous mirent en état de pratiquer nos statuts, & nous trouvames qu'ils avoient le goût bon. Notre premiere séance fut dans le fauxbourg St. Victor, vers l'Estrapade, chez une personne qui se disoit veuve d'un officier. Nous trouvames un appartement fort propre & deux Demoiselles jeunes & jolies.

jolies. Le souper étoit prêt ; on se mit à table. La conversation fut telle qu'elle devoit être dans un lieu de plaisir, nous nous retirames fort contens. Il en fut de même au fauxbourg St. Germain, dans le Marêts & vers la porte St. Honoré. Ce train de vie dura six mois sans être presque soupçonné, nous observamens exactement ce qui avoit été réglé , il n'y eut ni bruit ni désordre, & ces aimables filles durent être contentes de nos manieres & de notre liberalité. Je ne sais pas ce que firent les autres, pour moi il m'en couta au moins deux mille écus. Ce ne fut point le dégoût qui rompit notre société ; le Baron fut obligé de partir, & le Comte de R. tomba malade.

A ces amusemens il en succeda d'autres, que je variois le plus qu'il m'étoit possible. Le goût de la lecture, que j'avois eu à l'Academie, me reprit ; je lus toutes sortes de livres sur la Religion pour & contre , tant bons que mauvais. Loin d'y trouver dequoi me fixer, mes doutes & mes incertitudes augmentèrent. Je me figurai, je me persuadai même qu'il suffiroit que je fusse honnête homme, c'est-à-dire franc,

vrai , genereux , désintereffé , exact à ma parole , bon ami , ennemi ouvert , sans détour dans la vengeance , facile à pardonner & à me reconcilier : c'est ce que j'ay tâché d'être ; je puis dire que je l'ai été , & que je le suis encore aujourd'hui plus que jamais , l'âge ayant corrigé mon trop de vivacité.

Je n'ai jamais cherché de querelle , jamais non plus je n'ai fait consister la sagesse à les éviter , ne croiant pas que les Edits pussent m'obliger à faire une lâcheté. A Paris , à l'occasion de quelques discours , j'eus de suite deux ou trois affaires. Dans une je fus l'agresseur ; je m'en tirai sans blessure & maltraisai fort ceux avec qui je m'étois battu : un d'eux qui étoit sur le point de se marier , mourut quinze jours après ; je fus fâché de son malheur , quoi qu'il se le fût attiré n'ayant pas voulu se contenter du premier sang. Ce mort , ces blessés firent grand bruit. Je fus soupçonné , on chercha des preuves , on n'en trouva point. Les blessés soutinrent qu'ils ne connoissoient point ceux à qui ils avoient eu affaire , que leur querelle avoit été de pur hasard , sur quelque parole , sur quelque manie-

maniere dont on s'étoit choqué ; ils dépeignirent ces gens , & le firent de maniere qu'on ne trouva personne qui leur ressemblât.

Ces soupçons joints à certains discours qui m'étoient échappés sur la Religion , à l'espece de prodigalité & de dissipation dans laquelle je vivois , prévinrent contre moi : d'ailleurs j'étois fort bien au Palais Royal & j'y faisois regulierement ma cour ; tout le monde fait que la voie des Princes du sang n'est pas la plus sûre pour s'avancer , & que la faveur d'un petit Commis est souvent plus utile. Dès 1740. on parla fort de Guerre. La mort de Charles Second Roi d'Espagne , le Testament qu'il fit en faveur du Duc d'Anjou & que Louis quatorze accepta sans balancer , la rendirent inévitable. J'offris mes services , ils furent reçus avec froideur. Cependant comme j'avois plus de reputation que bien d'autres , & qu'il eut été criant de me refuser , j'eus l'agrément pour lever un Regiment de deux bataillons. J'y eus les mêmes facilités , & encore de plus grandes que la premiere fois ; la plupart de ceux qui venoient se presenter

ne vouloient point d'argent. J'eus ordre de marcher en Italie.

Cette premiere campagne fut malheureuse & désagréable. Nous étions trahis. Le Prince Eugene qui commandoit l'Armée de l'Empereur, étoit instruit de tous nos desseins. Il savoit jusqu'au nombre & à la force des partis qui devoient sortir du camp, de quelque côté qu'ils allassent ils en trouvoient de plus forts qu'eux, de maniere qu'ils étoient toujours battus. Je ne fus pas le dernier à m'appercevoir de la supercherie. Je contins mes soldats & ils ne sortirent que par ordre. Je ne me trouvai point à l'affaire de Carpi; ce que je fai, c'est qu'il auroit été facile d'empêcher les Allemans de pénétrer en Italie, & qu'ils y entreurent sans obstacle. Cette affaire, toute peu décisive qu'elle étoit, fit grand tort au Marechal de Catinat; ses Ennemis s'en servirent pour le décrediter, & on le sacrifia au Duc de Savoye, dont il rendoit justement la fidélité suspecte. Le Marechal, quoique de famille de robe, étoit digne de la place qu'il occupoit; il l'avoit prouvé plus d'une fois dans la dernière Guerre:

re : mais il étoit trop modeste & ne favoit pas assez se faire valoir.

Il fut relevé par le Marechal de Villeroi , qu'on regardoit à la cour comme un grand General. Il en avoit du moins la figure. C'étoit un des hommes les mieux faits que j'aye vus , & son grand baudrier , dont on a tant badiné , lui siéoit à merveilles ; un air un peu plus spirituel & plus de feu dans les yeux , il ne lui auroit rien manqué pour prévenir en sa faveur. Peu de tems après son arrivée , il voulut se signaler. Le Prince Eugene étoit campé près de l'Oglio , cette riviere à dos , & avoit devant lui le bourg de Chiari , dont il falloit absolument se rendre maître si on vouloit l'attaquer. Le Duc de Savoye & le Marechal de Villeroi resolurent de le faire. Sans doute que le Prince Eugene en fut averti , il se prepara à nous bien recevoir. Naturellement il n'auroit du y avoir dans ce bourg que quatre ou cinq mille hommes au plus , toute son infanterie s'y trouva & ce qui ne pouvoit y être étoit à portée de secourir ceux qui devoient d'abord le defendre. Nous attaquames avec toute la vigueur imaginable. Nous for-

games même un premier retranchement, mais nous trouvâmes un feu si terrible & si bien préparé, qu'on fut contraint de nous faire retirer après avoir perdu plus de trois mille hommes. Je faillis vingt fois à être tué, j'en fus quitte pour deux legeres blessures & ne ramenai que six cens hommes de mon Regiment. Cette grande perte qui retomboit en partie sur moi, & la maniere distinguée dont je puis dire que je m'étois battu à Chiari, auroient dû m'attirer quelque faveur. On fit une promotion nombreuse d'officiers generaux, je n'en fus point: elle finissoit précisément à ceux de mon tems. Je me consolai, dans l'esperance que je serois de la première qui se feroit.

Le voyage étoit trop long pour retourner à Paris, où d'ailleurs rien ne m'attiroit, non pas même ma femme, que j'avois épousée trois ou quatre mois avant que de partir pour l'Italie. Elle étoit pourtant de bonne maison, c'étoit la fille du Marquis de Biron; elle étoit jeune; si elle n'étoit pas belle, elle étoit bienfaite & sans aucun désagrément; j'étois sûr que j'en étois aimé, je l'estimois: mais apparemment que

que ce titre de femme m'empêchoit de lui rendre amour pour amour. Ce fut en quelque sorte malgré moi que je me mariaï. La complaisance pour ma famille, pour Mr. de Biron, que je respectois beaucoup, m'y déterminèrent. Je me repens sincèrement de l'avoir fait, & d'avoir réduit au célibat une personne digne d'être aimée, c'est presque la seule faute que j'aye à me reprocher.

Je passai l'hyver dans une fort jolie petite Ville sur le Po, à cinq ou six lieues de Cremone, en descendant vers le Mantouan; je m'y appliquai à retablir mon Regiment. Je n'étois pas fort éloigné des quartiers des Allemands, plusieurs François qu'ils avoient parmi eux vinrent me trouver; c'étoient tous vieux soldats qui avoient servis dans la guerre précédente. Je les reçus avec plaisir & n'eus pas besoin des recrues qui nous arriverent de France. Sans être capable d'une passion vive & constante, j'aimois les femmes: j'aurois pu en trouver cent au lieu d'une pour m'amuser, point du tout; mon caprice me porta à m'attacher à une Religieuse. C'étoit une vraie beauté, elle n'avoit que vingt
ans;

ans; sa famille, qui étoit considérable dans le païs, l'avoit sacrifiée pour son frere, un des plus minces sujets que j'aye connu. La maison où je logeois donnoit sur ce convent, un hazard me la fit voir à une fenêtré qu'on avoit apparemment levée pour la raccommo-der. J'en fus frappé, je la saluai. Elle me rendit mon salut d'une maniere assez gracieuse & sans paroître fâchée de la rencontre. Je chargeai mon valet de chambre de s'en informer, & sur ce qu'il m'apprit j'écrivis un billet, où je demandois seulement qu'il me seroit permis de l'entretenir. Je ne fus point rebuté, j'allai la voir. Je la trouvai parfaitement instruite de ce qui me regardoit, elle savoit même mon mariage, & que c'étoit par pure indifference que j'étois resté à ma garnison. Au milieu de quantité de complimens sur l'affaire de Chiari, sur l'attachement que mes soldats avoient pour moi, elle me railla de la maniere la plus spirituelle sur le peu d'empressement que j'avois pour mon Epouse. L'amour brilloit dans ses yeux & s'établit dans mon cœur. Notre conversation fut vive, enjouée & finit par être tendre.

Ce ne fut pas la seule, nous les mul-

multipliames autant que la bien-
féance de son état pouvoit le permet-
tre. Dès la seconde nous nous avoua-
mes que nous nous aimions , & elle me
fit présent d'un porte-lettre tissu de ses
propres cheveux , mêlés d'un fil d'or.
Il servira , dit-elle me le donnant , à
mettre les billets que votre amour ou
votre indifférence me donneront lieu
de vous écrire. Je le garde encore
avec la lettre qu'elle m'écrivit lorsque
je la quittai pour entrer en Campagne.
Je la rapporterai en finissant cet endroit
de mes Memoires.

L'amour n'est qu'un tourment à
moins qu'on ne se voie : nous chercha-
mes à le finir , & nous réussîmes. Sa
chambre étoit au bout d'une gallerie
proche d'un escalier qui conduisoit au
jardin. Comme les murailles en étoient
fort hautes & qu'on n'appréhendoit
point qu'on les escaladât , la porte du
jardin ne se fermoit qu'au verrouil. La
difficulté étoit d'entrer dans ce jardin.
Au bout , dans une rue écartée , étoit
la basse-cour où le jardinier avoit son
logement , appuïé contre la muraille
de l'enclos. Pour y donner du jour on
avoit pratiqué une fenêtre à chassis
dormant , garnie de barreaux de fer
herissés

herissés de pointes. Il y avoit bien une porte qui communiquoit de la basse-cour au jardin ; mais elle fermoit à triple serrure , & la supérieure ou une des plus anciennes Religieuses étoit chargée de ce soin. Ainsi la fenêtre du jardinier étoit l'unique endroit par où cette maison fût accessible. Il fallut gagner le jardinier ; cinquante pistoles firent l'affaire. J'allai moi-même examiner le terrain : je remarquai d'abord que les barreaux n'étoient point enclavés dans le mur mais seulement attachés aux pièces de bois qui formoient le cintre de la fenêtre ; en examinant de près je vis qu'on pourroit les scier sans que la maçonnerie en souffrît , du moins sans qu'il y parût en dehors. La chose se fit comme je l'avois conçue & je l'annonçai à mon amie, qui m'en parut aussi charmée que je pouvois l'être. Nous convinmes du jour. Je crois que ce fut celui-là même où le Prince Eugene surprit Cremone. A travers le chassis dormant j'avois examiné le chemin pour le corps de logis. Il m'est impossible d'exprimer les plaisirs que nous goûtâmes, encore moins la vivacité des caresses & la tendresse des sentimens. Ce
com-

commerce dura près de trois mois sans qu'elle ni moi fussions seulement soupçonnés. Elle m'écrivit à mon départ la lettre suivante.

„ Vous partez , il le faut , je m'y
 „ suis attenduë. Vous le devez ; je
 „ crois même que je cesserois de vous
 „ aimer si vous ne le faisiez pas : ce-
 „ pendant je suis au desespoir , je ne fai
 „ ni ce que je fais ni ce que je veux. J'a-
 „ vois résolu de ne vous point écrire ,
 „ je ne puis garder ma résolution. Il me
 „ vient une foule de pensées , que je
 „ condamne toutes. Que ne suis-je
 „ libre ! Que ne l'êtes-vous ! votre
 „ penchant pour la guerre , votre a-
 „ mour pour la gloire , vous lient aussi
 „ étroitement que je le suis par les
 „ engagemens qu'on m'a fait prendre.
 „ On dit que l'amour rompt toutes
 „ les chaînes , vous ne m'aimez donc
 „ pas. Vous savez que j'étois prête
 „ à rompre les miennes. Il n'a tenu
 „ qu'à vous que je vous aye suivie. La
 „ chose étoit impossible , vous m'en
 „ avez fait convenir : pourquoi avez-
 „ vous été plus sage que moi ? avec
 „ un amour égal au mien l'auriez-
 „ vous eue cette sagesse ? Je vous en
 „ fais pourtant bon gré , & je m'imagi-
 „ ne

„ ne avec plaisir que vous avez eu la
 „ force de préférer mon honneur à
 „ votre satisfaction. Je l'aime cet
 „ honneur que j'ai exposé, je l'aime
 „ plus que ma vie, mais je sens que
 „ je l'aime moins que mon amour.
 „ Qu'aurois-je fait avec vous ? Helas !
 „ ce que vous auriez - voulu. Je me
 „ serois déguisée, j'aurois combattu
 „ auprès de vous, je me serois expo-
 „ sée aux coups qu'on auroit voulu
 „ vous porter. En ces circonstances
 „ la mort n'auroit rien eu d'amer pour
 „ moi, je ne fais même si le plaisir de
 „ vous avoir sauvé la vie ne me ren-
 „ droit pas insensible au regret de
 „ vous perdre. Du moins ce regret
 „ passeroit en un instant & celui que
 „ vous me causez ne finira qu'avec
 „ ma vie. Elle ne sera pas longue.
 „ La blessure que vous m'avez faite
 „ est mortelle, je le sens & je m'en
 „ rejouis. Vous pourriez la guerir ;
 „ mais non, ne le faites pas, ma gue-
 „ rison ne dureroit qu'autant que vo-
 „ tre amour, & j'aime mieux mourir
 „ du regret de vous perdre tandis que
 „ je crois que vous m'aimez, que d'être
 „ un seul moment témoin de votre
 „ inconstance. Je pense vous connoi-
 „ tre

je
 ne
 lar
 Sar
 le
 j'au
 I
 fé p
 Ven
 toit
 guer
 la g
 de f
 laire
 le so
 mot
 To

„ tre, & que c'est la difficulté de
 „ mevoir qui a animé votre passion,
 „ qu'elle s'éteindroit si vous étiez en
 „ pleine liberté. Cela feroit-il possi-
 „ ble? Je souhaite me tromper & ne
 „ veux point approfondir ces idées
 „ affligeantes. Adieu. Ne vous ver-
 „ rai-je plus? A quoi pourroit servir
 „ ce dernier moment? qu'à augmen-
 „ ter l'amertume de notre separation.
 „ Venez pourtant, il me semble que
 „ j'ay encore bien des choses à vous
 „ dire“.

J'étois prêt à monter à cheval quand je reçus ce billet, j'allai la voir. Nous ne nous parlames guères que par nos larmes. Elle mourut trois mois après. Sans la force de mon temperament & le mouvement continuel où je fus, j'aurois apparemment eu le même sort.

Le Marechal de Villeroi s'étoit laissé prendre à Cremone. Le Duc de Vendome le remplaça. Ce Prince étoit ce qu'on appelle un homme de guerre. Il la fit en maître & surpassa la grande opinion que nous avions tous de sa capacité. Il étoit bon, populaire, s'entretenoit familièrement avec le soldat, & n'avoit rien à lui. En un mot il étoit par rapport à toute l'Ar-

mée ce que j'étois dans mon Regiment. Je ne dirai pas que nous étions à peu près de même caractère. Mais tout le monde le pensoit, & je n'avois point vu jusqu'alors de General à qui je souhaitasse plus de ressembler.

Sur le bien qu'on lui dit de moi, peut-être aussi par sympathie, il voulut que je fusse de ses amis & me distingua en toute occasion, autant qu'il le pouvoit sans donner lieu à la jalousie. Nous reprîmes bientôt les postes que les Allemans nous avoient enlevés pendant l'hyver, le blocus de Mantouë fut levé, & nous les resserrâmes dans le Bressan. Philippe cinq Roi d'Espagne vint en Italie, & se mit à la tête de l'Armée. Le Duc de Savoye n'y parut point. La campagne fut vive, il s'y donna divers combats & une grande bataille à Luzara. Nous devions la perdre. Le Prince Eugene instruit de nos desseins s'étoit embusqué avec toute son Armée derriere une grande digue, au pied de laquelle nous devions camper. Un officier s'avisa de placer une garde sur cette digue, il y monta lui-même pour l'établir & vit toute l'infanterie ennemie ventre à terre, qui n'attendoit que le moment pour venir fondre sur nous.

nous. Il donna l'allarme & on courut avertir Monsieur de Vendôme. J'étois arrivé un des premiers, en l'attendant je formai une ligne de l'infanterie qui se trouva sous ma main ; quoique simple Colonel, on me laissa faire & on m'obéit. Je soutins la première charge des Imperiaux. C'étoit de cette première attaque que dépendoit le salut de notre Armée, le Prince Eugene m'a dit vingt fois depuis que je lui avois arraché des mains une victoire qu'il croioit sûre. Ma résistance donna le tems aux autres troupes de venir à mon secours, on les mettoit en bataille à mesure qu'elles arrivoient. Le terrain étoit entrecoupé de haïes & de fosses, ce fut encore ce qui nous sauva. L'Action dura jusqu'à une heure après minuit. Le Prince Eugene se retira à demilieue de nous & nous laissa le champ de bataille avec trois ou quatre mille morts ; nous y en avions du moins autant, & nous y perdîmes beaucoup d'officiers de marque. Je devois être de ce nombre. Mais il falloit que mon horoscope s'accomplît. Nous nous rendîmes maîtres de Luzara, qui avoit été l'objet du combat.

Dès que la campagne fut finie, je

partis pour Paris. J'y trouvai mon épouse, à ce qui me parut pleine de tendresse. L'idée de ma Religieuse m'occupoit encore, j'y repondis peu & peut-être point du tout. On devoit faire encore une grande promotion. Il me parut au dessous de moi de mettre mes amis en mouvement pour en être, je crus que mes services, & si je l'ose dire m'a reputation, parloient assez haut en ma faveur. J'en fus exclus, tandis qu'on en nomma de plus jeunes que moi, qui n'avoient par devers eux aucun service marqué, en un mot à qui je n'aurois pas voulu confier une compagnie. Je pourrois les nommer, mais comme je crois l'avoir déjà dit, j'écris pour me justifier, non pour flétrir personne. J'avouë que je fus outré de ce passedroit, je le regardai comme un affront public que mon honneur ne me permettoit pas de souffrir : j'allai trouver Chamillard. Mes plaintes d'abord furent assez moderées. Il me repondit d'un ton & d'un air de pedant, que selon le Roi la valeur & l'habileté n'étoient pas des titres suffisans pour avancer, qu'il falloit y joindre des mœurs & de la conduite. Je le traitai fort mal & me retirai la rage dans le cœur.

La crainte de la Bastille prit bien-tôt sa place. Sans m'ouvrir à personne, j'amassai le plus d'argent qu'il me fut possible, mes fermiers m'en avancèrent sur les années suivantes, j'en empruntai ailleurs & quittai le Royaume. De la frontiere j'écrivis plusieurs lettres, une entre autres à Chamillard dont je me ressouviens encore.

„ Ma demarche n'a pas du vous
 „ surprendre; si vous pouviez savoir
 „ comment pense un homme de condi-
 „ tion & d'honneur, vous vous y se-
 „ riez attendu & vous l'auriez empê-
 „ chée, mais c'est ce qu'une robe &
 „ une écritoire n'apprirent jamais à un
 „ genie borné. On me rendra justice
 „ ailleurs & j'espere que vous enten-
 „ drez parler de moi plus souvent que
 „ vous ne voudriez. Je conserverai tou-
 „ jours pour le Roi un respect infini.
 „ Il continueroit d'être ce qu'il a été
 „ pendant tout son regne, s'il n'avoit
 „ pas mis sa confiance en vous. Est-
 „ il possible qu'il ne voie pas avec tou-
 „ te la France que vous ne pouvez que
 „ ruiner ses affaires & le déshonorer?
 „ Vous pouvez rapporter à Sa Majesté
 „ que je m'offre à faire signer par un

„ million d'hommes ce que je vous
dis “.

Je n'étois pas encore déterminé à me donner aux Ennemis de la France. D'ailleurs je voulois le faire sur un certain pied qui ne sentît point l'Avanturier. Je demandai des passeports & donnai ma parole d'honneur que je n'étois plus au service, que je n'étois chargé d'aucune commission secrète, & que je ne cherchois qu'à m'amuser. Avant que de me donner à l'Empereur, comme j'en avois le dessein, je parcourus une partie des Cours d'Allemagne; j'y fus reçu avec distinction, par tout on m'offrit de grands Emplois. Plutôt par caprice que par raison je m'étois fixé à l'Empereur, je refusai les offres avantageuses qu'on me faisoit. On verra dans la suite ce que m'a valu cette préférence.

Une année entière se passa à courir, j'allai même en Italie. Mon argent diminuoit; mes affaires à la Cour étoient désespérées, personne n'avoit ôsé parler en ma faveur, mes biens avoient été confisqués; tout ce qu'avoit pu faire ma femme en se jettant aux pieds du Roi, avoit été d'obtenir une assez bonne pension sur eux. Prié étoit alors

à Rome en qualité d'Agent de la Cour de Vienne, il chercha à me gagner & je crois qu'il se vanta de l'avoir fait. Ce qui est de sûr, c'est qu'il me rendit quelques services ; mais il me les a fait payer bien cher depuis. Je m'adressai au Prince Eugene, qui, je ne sai sur quel prétexte, ne commandoit point cette année. Il s'intéressa pour moi autant qu'il auroit fait pour lui-même ; il parla à l'Empereur & me dépeignit comme un homme capable de lui rendre les plus grands services. Il fut réglé que j'aurois d'abord un Regiment d'Infanterie de deux mille hommes, que ce Regiment porteroit mon nom & que je ne serois pas long-tems sans être officier general.

Le Prince Eugene m'apprit ce qu'il avoit fait pour moi, dans les termes les plus gracieux ; il m'assura qu'il vouloit être mon ami par préférence à tout-autre, & qu'il emploieroit son peu de credit pour que je ne me repentisse jamais de la demarche que l'imbécille Chamillard me forçoit de faire. Tous deux, ajoutoit-il, nous ferons repentir la France du peu de consideration qu'elle affecte d'avoir pour les gens de merite & de condition. Il me defendit absolu-

ment de prendre d'autre logis que le sien à mon arrivée à Vienne. Je m'y rendis en diligence. L'Empereur me fit l'accueil le plus obligeant. L'exemple du Maître fut suivi. Ce qui joint à la protection déclarée du Prince Eugene, donna pour moi une espece d'empressement, je fus de toutes les fêtes & de toutes les parties de plaisir.

Dans cette cour, comme dans toutes les autres, ceux qui gouvernent sous le Prince ne sont pas amis, chacun a ses vuës, chacun a ses creatures; s'attacher à l'un c'est presque à coup sûr s'attirer les autres. Mon protecteur me mit au fait de leur caractère, de leur degré de credit, il me nomma ceux qui étoient de ses amis, ceux qui feignoient de l'être. Il m'avertit de me faire aux manieres Allemandes le plus promptement que je pourrois, d'éviter d'être des parties du Roi des Romains & tout ce qui pouvoit sentir le libertinage. Il me fit aussi le portrait des Dames de la cour. On a à Vienne une commodité infinie pour faire des connoissances. Chaque jour de la semaine il y a assemblée dans quelque maison de distinction, tout ce qui est d'une certaine façon s'y rencontre, on y joue,

on

on y cause. Je n'en manquai guères, sur tout dans les commencemens, & le moins que je puisse dire c'est qu'on m'y voioit volontiers. Outre les amis que j'y fis, j'y gagnai bien trois mille pistoles.

Elles m'aiderent à former mon Regiment. Je trouvai moyen de faire savoir à celui que j'avois laissé en Italie, & qui y étoit encore, que j'en levois un pour le service de l'Empereur; tout ce qui put deserter vint me trouver, j'en eus plus de deux cent. Mon premier soin fut de leur faire apprendre l'Allemand, ils me furent d'un grand secours pour m'aider à discipliner les autres. Quelque effort que je pusse faire, je ne pus être prêt pour faire la campagne & ne fus pas témoin de l'affaire d'Hochstet, qui retablit les affaires de l'Empereur. Comme je ne servois point & que mon Regiment se formoit à cinq ou six lieues de Vienne, je faisois ma cour regulièrement deux fois la semaine. J'eus l'honneur d'entretenir deux ou trois fois sa Majesté Imperiale. Ce Prince étoit extrêmement inquiet de voir la guerre si près de lui, il me questionna fort sur la situa-

tion de la France, sur ses ressources, sur les caractères des Ministres, des Generaux, sur l'esprit qui regnoit à Versailles. Je repondis avec ma franchise ordinaire, que la France étoit encore une Ennemie formidable; qu'elle ne manqueroit pas si-tôt de soldats, qu'elle avoit grand nombre d'excellents officiers; que cependant j'osois prédire qu'elle ne soutiendrait pas cette guerre avec autant d'honneur qu'elle avoit fait les précédentes. Que Chamillard étoit absolument incapable de l'emploi qu'on lui avoit confié, que la discipline se perdoit dans les Troupes, qu'il y avoit une foule de jeunes colonels qui ne faisoient que sortir de college; qu'il s'étoit formé une cabale de devots qui excluient du commandement ceux qui n'alloient pas tous les jours à la Messe; qu'il y avoit deux Partis, dont l'un approuvoit & l'autre blâmoit les efforts qu'on faisoit pour soutenir le Duc d'Anjou, & qu'outre l'incapacité du Ministre ces deux Partis rendroient le secret impossible. Que le Roi n'écoutoit presque que Madame de Maintenon, que celle-ci ne laissoit pas de redouter la Duchesse de Bourgogne & que

que pour lui complaire elle faisoit employer par Chamillard tous ceux que cette Princesse affectionnoit.

Venant ensuite aux Generaux, je dis à l'Empereur que Villars favoit conduire & manier une Armée, qu'il avoit la confiance des Troupes, & que c'étoit un bonheur qu'il se fût brouillé avec le Duc de Baviere; que Marfin, qu'on avoit envoyé à sa place n'étoit guères à redouter; que Tallard qu'on envoie- roit apparemment à leur secours si les Anglois joignoient le Prince de Baden, n'en favoit guères plus, que ce n'étoit pas lui qui avoit gagné la bataille de Spire, qu'on lui en avoit donné l'honneur quoi qu'il eût fait tout ce qu'il fal- loit pour la perdre. Que le Marechal de Villeroi étoit trop peu estimé des Trou- pes pour qu'il pût réussir. Que le Duc de Vendome étoit tout à fait digne du com- mandement & qu'il n'y avoit guères que le Prince Eugene qui pût lui tenir tête.

Peu de tems après ces entretiens arriverent les nouvelles de la cele- bre journée de Blenheim ou Hoch- stet. L'Empereur eut la bonté de me faire avertir, & d'aussi loin qu'il me vit il cria: *Vous l'aviez bien dit, les Fran- çois sont battus, comme on ne l'a jamais été,*

été, le Duc de Marlborough me manda qu'il a pris le Marechal de Tallard & tous les pensionnaires des Jesuites.

Mon Regiment se formoit cependant. Les Allemans pour la plupart sont des colosses de chair, il me parut que ces gros corps n'étoient propres ni à la fatigue ni à la vivacité des mouvemens que doit souffrir & faire l'infanterie, je les choisis autant que je pus de la taille des François qui m'étoient venus joindre, je les façonnai de mon mieux. Le Roi des Romains me fit deux fois l'honneur de venir leur voir faire l'exercice, il en fut content & ne put s'empêcher de dire que deux mille hommes ainsi choisis & stiles en valoient bien quatre. Au mois de septembre je les conduisis en Baviere. Cette destination étoit de la dernière faveur. Dans l'Empire on est assez mal payé, mais les quartiers d'hyver y suppléent abondamment. Celui qu'on me donnoit étoit le meilleur que j'eusse pu souhaiter. On vouloit dompter les Bavarois en les appauvrissant, mes officiers & mes soldats entrèrent parfaitement dans ces vues, & quoi qu'il m'en revint des sommes très considérables, tous à proportion y profiterent plus que moi. Je laissai le
soin

soin
sup
ne
cun

J
je r
Pri
glo
il e
de
val
tre
Qu
nou
toy
cav
d'in
la f
frir
aur
fon
fait
join
cam
falle
enc

N
plus
Pri
& j

soin de mes intérêts à mon Major, je supposai qu'il étoit fidele & jamais je ne voulus souffrir qu'il me rendît aucun compte.

Jene fus que six semaines en ce pais, je me rendis à Vienne aussitôt que le Prince Eugene y fut de retour de sa glorieuse Campagne. Ma foy, me dit-il en m'embrassant, vous avez bien fait de venir nous joindre, les François ne valent plus rien, ils se sont laissés battre & prendre comme des moutons. Quels Generaux ! ajouta-t-il, quand nous fumes on particulier, qu'elle pitoyable conduite ! faire battre de la cavalerie sans lui donner aucun soutien d'infanterie : je n'ay garde de parler de la sorte en public, notre gloire en souffriroit ; sur mon honneur un enfant les auroit battus. Tallard n'étoit point à son aîle quand on l'a attaquée, il s'est fait prendre étourdiment en venant la joindre avec deux de ses aides de camp. J'ay dit à Marlborough qu'il falloit le renvoyer pour qu'il se fît battre encore.

Notre liaison augmenta de plus en plus & devint tout à fait intime. Le Prince n'eut plus de secret pour moi & je n'en eus aucun pour lui, nous passions

passions ensemble tous les momens que nous n'étions point obligés d'être ailleurs. On voulut s'en formaliser, mais il le prit d'un ton si haut qu'on fut contraint de se taire.

Dès qu'il eut été nommé pour commander en Italie, il m'en fit part. Nous servirons ensemble, me dit-il, je vous ay demandé à l'Empereur. Nos conférences devinrent encore plus fréquentes qu'elles n'avoient été; mais de crainte de causer trop de jalousie aux autres officiers, nous les tinmes secrètes. J'allois le soir chez le Prince, quelques fois il venoit chez moy, & nous nous trouvions souvent dans le jardin des Capucins.

Tous ces soins ne m'occupèrent pas assez pour m'empêcher de former quelques intrigues, mais sans attachement de cœur: j'avois eu trop de peine à rompre celui que j'avois pris pour la Religieuse dont j'ay parlé; quelques degrés de moins d'ambition, je crois que j'aurois tout sacrifié pour passer avec elle le reste de mes jours. Plusieurs des Dames que je vois étoient aimables. Jeune encore & d'assez bonne mine, peut-être ne m'auroit-on pas rebuté. Je voulus des conquêtes faciles &

& qui ne pussent avoir de suite , je jetai les yeux sur une boulangere dont le mari étoit paralytique depuis un an , & ce mal l'avoit pris deux mois après son mariage. Elle étoit grande & bien-faite , son air étoit vif & animé , son teint étoit d'un blanc à éblouir & ses traits étoient assez réguliers. Je passois souvent devant sa boutique , c'étoit mon chemin pour aller chez le Prince Eugene. Je remarquai qu'elle me regardoit avec une attention qui marquoit du plaisir , j'ordonnai qu'on prît du pain chez elle & je voulus faire le premier compte. Il fut bientôt fait. Je lui parlai de son mari , je la plaignis de ce qu'elle étoit si mal partagée. Elle me répondit qu'il n'y avoit qu'un mois ou six semaines qu'elle s'en étoit apperçue , mais que depuis ce tems-là elle étoit inquiète sans trop savoir ce qu'elle vouloit ; qu'elle étoit folle de me le dire , puisque je n'étois pas homme à m'en embarrasser. Je l'assurai fort du contraire. En un mot nous nous expliquames & nous convinmes que nous nous verrions. Jamais elle ne voulut consentir à venir chez moy , il fallut me résoudre à aller chez elle. Sa maison étoit grande , la boulangerie étoit

au

au fonds, comme une espece de quartier separé. Il y avoit une porte qui donnoit dans un cul de sac. C'est par là que j'entrois sur les onze heures du soir, & je n'en sortois qu'à quatre heures du matin. Ce commerce dura deux mois. Un incident l'interromptit : de fatigue apparemment nous nous endormimes si bien, que nous ne nous éveillames qu'à sept heures du matin. Il n'étoit plus tems de sortir, je restai tout le jour enfermé dans une chambre. Mon absence fit un vacarme enragé, on me chercha de tous côtés. Celui de mes gens qui avoit seul ma confiance, se contenta de savoir de la boulangere ce que j'étois devenu, & parut aussi inquiet que les autres. Je revins la nuit suivante, il me fallut esfuier mille questions : je resolus de ne plus m'exposer à donner de pareilles scènes.

Le Duc de Savoie, qui depuis deux ans avoit quitté le parti de la France, étoit entrêmement pressé. Il n'y avoit qu'une prompte & puissante diversion qui pût le sauver, on se hâta de marcher à son secours. Je partis de Vienne au commencement d'avril. L'Armée se forma dans le Tirol, & le Prince

Euge-

Eugene nous joignit les premiers jours de mai. Nous essayames inutilement de secourir Mirandole, cette Place se rendit à notre vue : nous étions sur les bords du Mincio, il nous fut impossible de le passer. Il n'y eut qu'une escarmouche de deux heures, d'un bord à l'autre de cette riviere. Le Duc de Vendome avoit quitté le Piémont au bruit de notre arrivée, il nous contraignit de quitter le Veronois & d'entrer dans le Bressan, où nous étions fort resserrés. Nous n'avions alors aucune Place en Italie, mais tout le plat pays étoit pour nous, quoique nous les traitassions du moins aussi mal qu'auroient pu faire les François. Une entreprise bien conduite nous mit plus au large & nous donna de grandes esperances. Après bien des mouvemens pour partager l'attention de l'Ennemi, nous passames l'Oglio à Wago. Sept bataillons & sept escadrons auroient pu nous disputer ce passage & l'auroient apparemment empêché; mais deux piéces de canon que je fis exécuter les mirent en fuite. Ce passage surpris, nous valut Soncino, que nous primes en deux jours avec la plûpart des postes

que les deux Couronnes avoient sur cette riviere.

Nous pensâmes ensuite à passer l'Adda. Nous montâmes, nous descendîmes le long de cette riviere, toujours cotoyés par le Duc de Vendôme, qui proportionnoit ses mouvemens aux nôtres. Le pays où nous marchions étoit couvert & lui déroboit nos dispositions. La situation du terrain gênoit sa marche, il avoit des canaux à passer qui nécessairement devoient séparer son Armée en trois. Sur cette connoissance le Prince Eugene, de concert avec moi forma le projet d'attaquer son corps de bataille, précisément dans le tems qu'il seroit entre les deux canaux qui le sépareroient de son avant garde & de son arrière garde, nous rangeâmes & nous épurâmes ce projet. Il étoit tel que nous ne hazardions qu'un corps de troupes, parceque le terrain de notre côté étoit trop avantageux pour qu'on hazardât de nous y poursuivre en cas d'échec, au lieu que si nous réussissions nous séparions l'Armée Française & nous nous ouvrions l'entrée du Milanés, alors presque entièrement dégarni. Nous n'avions qu'une chose

chose à craindre, savoir que le Duc de Vendome ne s'emparât du pont de Cassano, où ne le fit rompre. L'unique moyen de l'empêcher fut de ne rien faire qui lui en fit venir la pensée. Son avantgarde passa à côté de ce pont presque abandonné, si ce n'est qu'il y avoit quarante ou cinquante hommes dans un mauvais chateau qui en étoit éloigné d'une portée de fusil.

L'avantgarde avoit au moins deux heures d'avance sur le corps de bataille, que le Duc de Vendome conduisoit lui-même. Il donna dans le piège que nous lui avions tendu. Une heure après que l'avantgarde fût passée on se saisit du pont. Les cinquante hommes qui étoient dans le chateau se rendirent sans avoir tiré un coup de fusil, je leur avois fait dire que sans cela il n'y auroit aucun quartier. Je m'établis sur le pont, on y fit passer sept à huit mille hommes, qui se repandirent à droite & à gauche dans les brossailles qui étoient sur le port de la riviere. Le corps de bataille arriva. La faute qu'on fit, ce fut de l'attaquer trop tôt. Le succès étoit sûr si on l'avoit laissé passer presque tout entier. Les premières troupes surprises furent mises

en desordre, les autres firent ferme & leur donnerent le tems de se rallier. L'arriere garde n'étoit pas loin, elle hâta sa marche & arriva assez tôt, pour repousser ceux de nos gens qui passoient la riviere afin de mettre le Duc de Vendome entre deux feux. Il se battit en lion, le Prince Eugene en fit de même; enfin nous fumes repoussés & presque tout ce qui avoit passé le pont resta mort sur le champ de bataille. La garde de ce pont m'avoit été confiée, je fus attaqué, je soutins trois ou quatre assauts & la nuit fit cesser le combat.

Quoique nous eussions été repoussés, que nous n'eussions pu passer l'Adda, & que le Duc de Savoye fût sans esperance de secours, le Prince Eugene écrivit par tout que nous étions victorieux. Comme j'en témoignai quelque surprise, il le faut me dit-il, nous avons affaire à une legion d'Alliés qu'il ne faut pas décourager. Les François se donneront au diable qu'ils nous ont battus, personne ne les croira, sur tout si nous leur tenons un peu tête le reste de la campagne. Nous le fimes, & le Duc de Vendome content de nous avoir mis hors d'état d'exécuter

cuter nos desseins , retourna au siege de Verue. Mon Regiment avoit beaucoup souffert à la defense du pont de Cassano , mais il fut promptement re-
tabli par les deserteurs de mon ancien Regiment. J'eus un des bons quartiers d'hyver , presqu'aussi fructueux que celui que j'avois eu en Baviere. J'en avois besoin , car j'avois fait une grande depense ; tous les soirs je soupois chez le Prince Eugene , mais presque tous les jours je donnois à diner à tous les officiers de ma troupe , & je puis dire que je faisois plus de figure que la plupart de nos Generaux , quoique plusieurs se picquassent de depense. C'a toujours été ma marotte , jamais je n'ay pensé à amasser : à présent que j'y fais reflexion , je ne comprends pas où j'aye pu prendre de quoi me soutenir sans m'endetter.

Nous retournames à Vienne. L'Empereur Leopold étoit mort. Je ne m'en apperçus pas , son Successeur eut pour moi les mêmes bontés. Il s'étoit pourtant fait d'assez grands changemens dans le Ministère ; mais le Prince Eugene étoit sur un si grand pied que ceux qu'il protégeoit n'avoient rien à craindre. On me tint la parole qui

m'avoit été donnée , je fus fait officier general avec la même fonction à peu près qu'à un Brigadier en France , avec cette distinction que ce grade n'est pas multiplié dans les Armées de l'Empire comme dans celles de France , où graces à Chamillard , il y avoit une sorte de honte à n'être que colonel , à moins qu'on ne sortît de l'Academie. Ce degré d'honneur ne m'attira point d'envieux , du moins que je sache ; j'étois aimé dans les Troupes , on y faisoit quelque estime de mon peu de capacité , & je ne cherchois que l'occasion de faire plaisir. L'hyver se passa dans la joie. Le nouvel Empereur l'aimoit , & l'on se faisoit un devoir de se conformer à son inclination ; on alla souvent à la favorite. Je fus de la plupart de ces voyages , jamais de ma vie je n'ay tant bu. Selon l'avis du Prince Eugene je m'étois si bien fait aux manieres Allemandes que je fus un des principaux tenants.

Tout ce qu'il y avoit de grand en Allemagne tant hommes que femmes , vinrent faire leur cour au nouvel Empereur. Jamais elle n'avoit été ni si nombreuse ni si brillante. On joua un jeu à faire trembler. Je ne perdis pas.

Il m'est impossible de dire ce que je gagnai ; mon valet de chambre avoit soin tous les soirs de décharger mes poches & de n'y laisser que ce qu'il croioit suffire pour le lendemain. Quelques amourettes par-ci par-là , c'est à quoi je passai le tems.

Je retournai en Italie avec le Prince Eugene. Par bonheur pour nous le Marechal de Villeroi se fit battre en Flandre à l'ouverture de la Campagne ; c'étoit un second Hochstet. Il ne se crut en sûreté que sous le canon de Lille & abandonna toute la Flandre aux Anglois & aux Hollandois. Ce désastre obligea Louis quatorze de contremander plusieurs troupes qui marchoient en Italie, & lui fit enfin comprendre qu'en faisant commander ses Armées à Villeroi, il ne lui avoit pas donné les talens nécessaires pour le faire avec succès. Il nous débarrassa du Duc de Vendome, il l'envoia en Flandre, & le Duc d'Orleans prit sa place, qui nous auroit peut-être donné autant peine, mais il n'avoit pas la carte blanche.

Superieurs, du moins égaux à l'Armée Françoisse destinée à nous empêcher d'aller au secours de Turin, que

La Feuillade, gendre de Chamillard assiégeoit, mais qu'il ne pressoit guères quoi qu'il y emploiat tout son savoir & celui de son Beupere, nous surprimes les passages des rivières & joignîmes le Duc de Savoye. Le Duc d'Orléans, qui n'avoit pu parer ce coup, nous avoit prévenus & s'étoit réuni à La Feuillade. Par cette jonction ils étoient presque trois contre un & avoient de si bons partis à prendre, qu'il ne tenoit qu'à eux de rendre notre pénible marche inutile.

Le Duc de Savoye, le Prince Eugene, tenoient de frequents conseils. On leur representoit mille difficultés; leur réponse ordinaire étoit, qu'il falloit tenter & que peut-être les François ne feroient pas les mouvemens que nous supposions qu'ils devoient faire. Ils étoient instruits, le Prince Eugene me l'a avoué depuis, ils faisoient les ordres de Versailles. Nous passâmes deux rivières qu'on auroit dû nous disputer. Le Duc d'Orléans fut contraint par Marfin & La Feuillade, de s'enfermer dans les retranchemens. On les reconnut, on trouva qu'il n'y en avoit point ou que de fort mauvais du côté du fauxbourg du Balon, qui étoit

étoit justement l'endroit où ils auroient du être meilleurs. L'attaque fut résolue de ce côté-là. Je me ressouviens qu'en plein conseil je demandai où étoit le convoi qu'on avoit préparé pour ravitailler Turin & ce qu'on feroit si l'Ennemi nous laissoit un passage libre pour y entrer. Le convoi, repliqua le Prince Eugene, est dans le camp des François, c'est là qu'il faut l'aller chercher. Que ferions-nous dans Turin, que de le faire prendre plus vite & nous en même-tems.

La bataille se donna, le quartier fut forcé, & l'épouvante, la confusion, se mirent dans les autres. La blessure du Duc d'Orleans mit le comble à la deroute. Nous n'étions pourtant tout au plus que vingt-cinq mille hommes, & ils étoient près de soixante. Mon seul Regiment, qui pénétra un des premiers, fit plus de trois mille prisonniers. L'Armée, la garnison, regorgea de butin. J'eus pour ma part un service magnifique d'argent. On marcha dans le Milanés, tout se soumit. Quelle campagne ! jamais Armée n'a été si riche. Je ne puis dire ce qu'elle me valut ; mais ce dont je me souviens parfaitement bien, c'est

qu'à la fin de la Campagne suivante, il ne m'en resta pas un sol. Je passai l'hiver dans le meilleur Canton de ce Duché. Le Comte de Medavi y étoit encore avec un assez bon nombre de Troupes, ce fut pourquoi le Prince Eugene y resta & m'y retint.

Mon quartier fut à Cosme. Tous les environs étoient à ma discretion : j'inspirai à mes troupes une partie de mes sentimens, & tout ces peuples furent fort contens. Je me logeai dans le chateau, ma table fut pour tous les honnêtes gens qui voulurent y venir prendre place. Le jeu, le bal, les concerts lui succédoient. Le Gentilhomme le plus apparent de ce lieu fut le seul qui ne parut pas chez moi. Je l'accablai de politesse, je le fis prier, j'y allai moi-même, tout fut inutile. Je résolus de m'en vanger. Il avoit une fort belle femme, dont il étoit jaloux comme un tygre, le bruit public étoit qu'il avoit toujours la clef de certain cadenas. Cet homme étoit riche & en même tems avare, il alloit souvent à la campagne & y passoit deux ou trois jours ; pendant ce tems-là sa maison étoit exactement fermée, personne n'y entroit, personne n'en sor-

toir

toit. Ces difficultés m'animerent , je mourrois d'envie de savoir par moy-même si l'histoire du cadenas étoit véritable. Je m'avisai de faire battre mes tambours autour de cette maison , une nuit presque toute entière. La Dame m'écrivit un billet le lendemain , pour me prier de faire cesser ce bruit. Une vieille femme qui avoit été nourrice de son mari , mais qui étoit tout à fait dans ses intérêts , me dit en me le remettant , qu'il devoit me suffire de troubler sa maitresse d'une autre façon sans y ajouter le bruit des tambours. Au bas du billet je lus en mots à demi effacés ; *Vous pourrez être sûr.* Je donnai à cette femme tout ce que j'avois d'argent sur moi , & lui demandai si je pouvois écrire , elle m'assura que je le pouvois : je le fis dans les termes suivans.

„ J'ay reçu avec un profond respect
 „ & une reconnoissance infinie le bil-
 „ let qu'il vous a plu de m'écrire. Je
 „ suis dans les mêmes sentimens que
 „ vous. Il n'est rien que je ne tente &
 „ que je ne fasse pour vous en donner
 „ des preuves. Si votre maison avoit
 „ été accessible , il y a longtems que je
 „ vous aurois prévenuë. L'amour qui
 „ veut

„ veut nous unir, a fait ce que les
 „ conversations auroient pu faire. Te-
 „ nons-nous compte des sentimens
 „ qu'il nous a inspirés. Ne cherchons
 „ point à nous éprouver & ne nous
 „ faisons point languir. J'attens vos
 „ ordres“. Cette lettre assez mal ba-
 tie, fut reçue comme elle devoit l'être
 après la déclaration ingénue qu'on m'a-
 voit faite. La vieille me dit d'envoyer
 un de mes gens vers quatre heures du
 soir, à la porte d'une certaine Eglise,
 pour avoir la réponse. Elle fut du
 même stile que ce que j'avois écrit,
 & ne contenoit que ces trois ou qua-
 tre mots : *Ce soir à onze heures, par la*
petite porte qui donne sur les remparts. On
sera prête à vous recevoir autant qu'on
peut l'être. Venez seul.

On peut bien juger que je ne man-
 quai pas au rendez-vous. La porte
 s'ouvrit à l'heure précise. La vieille me
 conduisit par je ne sai combien de dé-
 tours, & me fit entrer dans un cabinet,
 où elle m'enferma. La Dame ne tar-
 da pas à m'y venir joindre. Elle étoit
 à-demi déshabillée. Pour qui me pren-
 drez-vous, me dit-elle en me sautant
 au col, les momens sont chers, vous
 trouverez plus d'ouvrage que vous ne
 pen-

pensez. Nous nous y mîmes aussitôt.
 L'affaire du cadenas étoit véritable.
 Une espee de cotte de maille faite à
 peu près comme le fond d'une fronde,
 rendoit la route impénétrable. Je ne
 fais combien de petites chaines atta-
 choient ce réseau à une ceinture, que
 des rubans diversément attachés ren-
 doient presque immobile. Il n'étoit pas
 possible de couper ou de découdre
 sans qu'on s'en fût apperçu, sa vie
 en dépendoit. Après mille peines inu-
 tiles, il n'est pas possible, lui dis-je,
 que votre mari n'ait qu'une clef, sûre-
 ment il en aura fait faire plusieurs.
 Nous étions dans le cabinet de ce ja-
 loux, nous cherchames de tous côtés.
 Par mégarde il avoit laissé un des ti-
 roirs de son bureau ouvert; nous y
 fouillâmes. Sous un tas de papiers
 & de vieux Contrâcts, nous trou-
 vâmes une petite boîte d'argent, &
 dans cette boîte cinq ou six petites
 clefs; c'étoit ce que nous cherchions.
 J'en pris une & j'envoiai mon valet de
 chambre à Milan pour en faire faire u-
 ne pareille. Nos entrevuës recom-
 mencerent toutes les fois que ce Gen-
 tilhomme s'absenta.

Je m'étois vengé; mais la vangean-
 ce

ce n'a qu'une partie de sa douceur
 quand elle demeure secrète, du moins
 c'étoit ma façon de penser. A mon dé-
 part j'envoyai à ce mari jaloux par
 un de mes gens la clef en question en-
 fermée dans une Lettre, où il n'y avoit
 que ces mots : *je n'en ai plus affaire.*
 Aussitôt il monta à cheval, & je n'étois
 qu'à trois ou quatre lieues qu'il me joi-
 gnit ; j'allois me mettre à table. Il me
 demanda satisfaction, je le remis après
 diner : nous nous battimes dans un pe-
 tit bois. C'étoit une bonne épée, &
 il étoit beaucoup plus brave qu'il ne
 paroissoit. Il me dit qu'il ne vouloit
 point de quartier & qu'il ne m'en feroit
 point, que s'il avoit l'avantage son des-
 sein étoit de porter ma tête à sa fem-
 me & de la poignarder après qu'elle
 l'auroit vue. Ce discours brutal m'ani-
 ma, nous nous battimes à outrance &
 le combat fut long. Enfin je lui allon-
 geai un coup qui le perça au-dessous
 de la mammelle gauche & sortit au-
 dessus de l'épaule droite, un peu au-des-
 sous de la clavicule ; je le laissai éten-
 du sur le carreau. J'en fus fâché, &
 ne m'en consolai que par le plaisir de
 sauver la vie à sa femme. Je ne puis
 savoir comment cette aventure transpi-
 ra,

ra,
 Vie
 ren
 Jos
 C
 té
 la g
 Eug
 le D
 Prov
 nous
 quêt
 Heu
 Tef
 le ch
 Je
 tour
 avoit
 reur
 ner
 Roy
 pus
 Napl
 triche
 en P
 Duc d
 ta sur
 ne fut
 que no
 dix jo

ra, mais il en fut beaucoup parlé à Vienne. Les Dames me questionnerent fort sur ce cadenas, & l'Empereur Joseph en badina plus d'une fois.

On avoit fait avec la France un Traité pour l'évacuation de l'Italie; par là la guerre finissoit en ce País. Le Prince Eugene fit la Campagne en Flandre avec le Duc de Savoye. Nous pénétrames en Provence, nous fîmes le siege de Toulon, nous le levames, & toutes nos conquêtes je reduisirent à prendre Suze. Heureux encore que le Marechal de Tessé eût eu la bonté de nous laisser le chemin libre pour nous en retourner.

Je viens de dire que j'avois fait un tour à Vienne, le Prince Eugene m'y avoit envoyé communiquer à l'Empereur le projet de Toulon & le détourner de celui qu'il avoit formé sur le Royaume de Naples: tout ce que je pus dire fut inutile; le Royaume de Naples devoit rester à la maison d'Autriche; Toulon & les autres conquêtes en Provence devoient appartenir au Duc de Savoye. Cette raison l'emporta sur toutes celles que j'alleguai. Ce ne fut cependant pas faute de troupes que nous manquâmes Toulon, huit ou dix jours plutôt il étoit à nous avec
quar-

quarante ou cinquante Vaisseaux de guerre qui étoient dans le port.

Les affaires des Alliés étoient sur un bon pied en Espagne. L'Archiduc avoit été reçu à Barcelone, toute la Province avoit suivi l'exemple de la capitale, aussi bien que le Royaume de Valence & une partie de l'Arragon. Les Anglois s'étoient emparés de Gibraltar. Le Duc d'Anjou, secondé du Marechal de Tessé, à qui la qualité de premier Ecuyer de Madame la Duchesse de Bourgogne tenoit lieu de mérite, avoit échoué en toutes ses entreprises. Cette année 1707. il avoit eu sa revanche, Berwick, fils naturel du Roi Jacques, avoit battu Galloway à plate couture, le Duc d'Orleans avoit soumis Valence & l'Arragon, il avoit même pris Lerida en Catalogne. On pressa fort le Prince Eugene d'aller en ce País retablir les affaires comme il avoit fait celles du Piemont. Je mourois de peur qu'il n'y allât, car comme dit Panurge en parlant de Pantagruel, eut-il été à tous les diables j'y aurois été avec lui. Il s'en défendit, nous allames en Flandre; c'étoit-là où se recevoient les grands coups & où il y avoit de l'honneur à acquérir. Je fus fait General Major.

No-

eu pour principe de ne rien faire ni de ne rien dire qui sentît la bassesse & qui ne convint à mon honneur & à ma naissance. Prié n'en ufoit pas ainsi, j'ay vu de ses Ecrits: il se jettoit à leurs pieds, il embrasloit leurs genoux, il leur écrivoit les larmes aux yeux, il reclamoit leur protection, leur secours, dans les termes les plus bas. Je crois que j'aurois chassé de mon service un valet qui m'auroit demandé grace d'une manière si rampante.

Quelque intéressé que je pusse être à mettre au fait l'Empereur & ses Conseils, j'eus du moins autant de soin d'instruire le Public. Prié avoit eu l'impudence de porter notre Affaire à son Tribunal. Il eut tout sujet de s'en repentir, il y reçut toute la confusion qu'il meritoit & dont l'iniquité de mes Jugés n'a pu le laver. Je fis imprimer un Papier sous ce titre:

*Declaration, que le Comte de Bonneval
a rendue publique, touchant les raisons
indispensables qui l'obligeoient de s'op-
poser ouvertement aux Calomnies roma-
nesques répandues contre la réputation,
la vertu & la gloire de Mad. de Va-
Tom. II. F lois*

lois à présent Reine d'Espagne, & Fille
de L. A. R. M. le Duc & Me. la
Duchesse d'Orleans.

I.

„ Le Comte de *Bonneval* a l'honneur
„ d'être allié au Sang Royal de Fran-
„ ce, par les Maisons de *Foix* & d'*Al-*
„ *bret*.

„ Le Roi T. C. *Henri IV.*, en re-
„ commandant au Parlement de Pau
„ en Navarre ou Bearn, les Affaires
„ du Maréchal de *Biron*, qui étoit
„ Fils d'un *Bonneval*, écrivit au dit Par-
„ lement en ces termes: *Messieurs &c.*
„ je vous recommande les Affaires que mon
„ Cousin le Marechal de *Biron* a devant
„ vous, & je vous les recommande avec
„ d'autant plus de chaleur qu'il est mon
„ proche Parent par la Maison de *Bonne-*
„ *val*. Etoit signé, HENRI.

„ M. le Duc de *Biron* d'aujourd'hui,
„ Beau-Pere du Comte de *Bonneval*,
„ a la Lettre de ce grand Roi en Ori-
„ ginal & de la propre main de ce
„ Monarque.

II.

„ Le Comte de *Bonneval* étant né
 „ Sujet de la Royale Maison de Fran-
 „ ce, ne peut se dispenser d'imposer
 „ silence aux calomnies que l'on debi-
 „ te contre les Princes, & sur tout
 „ quand il s'agit de l'honneur d'une
 „ Dame d'un rang aussi respectable
 „ que la Fille d'un Duc d'*Orleans*, &
 „ une Reine d'*Espagne*.

III.

„ Le Comte de *Bonneval* aiant été
 „ contraint de quitter sa Patrie & de
 „ porter les armes contre elle, ce qui
 „ l'avoit fait condamner par contuma-
 „ mace à perdre les biens & la tête,
 „ S. A. R. le Duc d'*Orleans* l'a fait
 „ restituer en France dans toutes ses
 „ prérogatives, biens & honneurs l'an
 „ 1718. de la maniere le plus obligeant
 „ te & la plus distinguée.

IV.

„ M. le Duc d'*Orleans* a rétabli le
 „ Duché de *Biron* dans la Maison & sur

„ la personne du Duc de *Biron* Beau-
 „ Pere du Comte de *Bonneval*, qui é-
 „ toit éteint depuis la mort du Maré-
 „ chal & Duc de *Biron* Amiral de
 „ France, qui fut décapité sous le
 „ Roi *Henri IV.*

V.

„ Mr. de *Biron*, avant que d'être
 „ rétabli dans le Duché de ses Ancé-
 „ tres, étoit le Premier Ecuyer de
 „ feu S. A. R. le Duc d'*Orleans*, Char-
 „ ge que possède actuellement auprès
 „ de M. le Duc d'*Orleans* d'à présent
 „ le Chevalier de *Biron*, de l'Ordre
 „ de S. Jean & Beau-Frere du Com-
 „ te de *Bonneval*.

VI.

„ Me. la Duchesse d'*Orleans* Douai-
 „ rière regarde la Comtesse de *Bonne-
 „ val* Epouse dudit Comte, comme si
 „ c'étoit sa Fille, l'honore de sa pro-
 „ tection & la comble journellement
 „ de ses graces ; & toutes les deux
 „ Maisons de *Bonneval* & de *Biron*, sont
 „ actuellement étroitement attachées
 „ à la Maison Royale d'*Orleans*.

VII.

VII.

„ Dans la dernière Guerre d'Italie
 „ en 1719. le Comte de *Bonneval* fut
 „ commandé pour la Sardaigne , &
 „ depuis pour la Sicile. Le Comte de
 „ *Merci* , qui étoit en Sicile , lui fit
 „ savoir à Milan , qu'il ne pouvoit ti-
 „ rer de Naples ni d'ailleurs aucunes
 „ munitions , sans lesquelles cepen-
 „ dant il ne pouvoit faire la Guerre ,
 „ & qu'ainsi il se trouvoit fort embar-
 „ rassé.

„ Le Comte de *Bonneval* jugea que
 „ le meilleur parti qu'il y avoit à pren-
 „ dre , étoit de s'adresser à la France ,
 „ de sorte que comptant sur les bontés
 „ & sur l'amitié , que feu S. A. R. le
 „ Duc d'*Orleans* Régent de France
 „ lui avoit toujours témoignées , mê-
 „ me dans le tems qu'il n'étoit encore
 „ que Duc de Chartres , il crut avoir
 „ assez de crédit pour obtenir en son
 „ nom tout ce dont on pouvoit avoir
 „ besoin.

„ Il fit donc partir pour Paris à la
 „ fin du mois d'août le Comte de la
 „ *Tour* , qui se trouvoit auprès de lui à
 „ Milan , & alors Lieutenant Colonel

„ de son Régiment dont il est actuel-
 „ lement Colonel, & dont le Certi-
 „ ficat ou Attestation est ci - jointe.
 „ Il fut parfaitement bien reçu de M.
 „ le Duc d'Orleans, Regent de Fran-
 „ ce, qui envoya aussi-tôt au Comte
 „ de *Bonneval* tout ce qu'il avoit de-
 „ mandé, savoir 12. Canons, 10. Mor-
 „ tiers, 54000. Boulets, 3000. Barils
 „ de poudre, 3000. Bombes &c. &
 „ 4. Ingenieurs. Il mit de plus le Sr.
 „ de *Chavigny*, Envoyé de France à
 „ Genes, sous les ordres du Comte
 „ de *Bonneval*, pour lui faire tenir l'ar-
 „ gent qu'il lui demanderoit, & lui
 „ faire fournir des Arsenaux de Pro-
 „ vence tout ce qu'il ordonneroit. C'est
 „ de quoi il rendit compte tout aussi-
 „ tôt au Louable Conseil de Guerre
 „ de S. M. I. & C. par sa Lettre é-
 „ crite de Genes le . . . septembre &
 „ de Messine le . . . octobre 1719.
 „ Mais personne ne le requerant de
 „ continuer de solliciter ce subside, pas
 „ même le Comte de *Nesselerod* à qui
 „ il en parla, & qui avoit la Caisse
 „ generale d'Italie, il crut qu'on avoit
 „ trouvé une meilleure voye que la
 „ sienne, pour en être payé. Il est
 „ vrai que S. A. S. le Prince *Eugene*
 „ lui

Les propositions de Paix ayant été sans effet, comme nous l'avions souhaité, nous ne pensâmes qu'à pousser nos avantages. Les Hollandois firent sur les frontieres des magasins immenses. Nous nous étions flattés qu'à peine verrions-nous les François en campagne, mais nous trouvâmes Villars, qu'on leur avoit donné pour General, parfaitement bien campé & à portée d'empêcher la plupart de nos entreprises. On alla le reconnoître, on n'osa l'attaquer; il fallut même ruser pour investir Tournay. Ce siege fut court; Surville qui le soutenoit, ne remplit point l'idée qu'il avoit donnée de sa capacité à celui de Lille, il se défendit à faire pitié, sans attention; sans vigilance, sans vigueur, il nous laissa faire ce que nous voulûmes.

C'eût été peu, vu notre situation & les grandes choses qu'on attendoit de nous, que de ne prendre qu'une Place; mais par la manœuvre habile de Villars Mons étoit la seule que nous pussions attaquer, encore étoit-il assez difficile de le faire. Aussitôt que Surville eût rendu la Citadelle, qu'il défendit du moins aussi mal que la Ville, le Prince Eugene me détacha avec huit ou dix mille hommes choisis pour aller me faire des passages

de la Trouille. Sans l'extrême diligence que je fis j'aurois été prévenu, il n'y avoit pas trois jours que j'étois arrivé lorsque le Chevalier de Luxembourg parut. Sa troupe étoit trop foible pour se mesurer à la mienne, il se retira au gros de son Armée, qui s'avançoit à dessein de nous combattre. Le Prince Eugene, qui m'avoit joint vingt-quatre heures après, se hâta de passer les défilés de Tanieres afin de contenir Villars dans les bois du Sart & de Blangies. Il s'y retrancha. Cette situation auroit du moins fort incommodé le siege de Mons, il fut resolu de l'en chasser. Il fallut toute l'autorité du Prince Eugene & de Marlborough pour déterminer à cette entreprise hardie. Nous fumes tous de leur avis, & les Deputés des Etats Generaux se rendirent à cette grande pluralité.

L'action fut la plus vive qu'on eût jamais vuë. L'Ennemi avoit deux ou trois retranchemens. A force de sacrifier du monde nous vinmes à bout de déplacer leur gauche du bois, mais elle se maintint dans la plaine & nous empêcha d'y déboucher. Pour leur droite, ce fut inutilement que les Hollandois l'attaquerent, ils y perdirent leurs
meil-

meilleures Troupes sans avoir gagné un pouce de terrain. Villars pour fortifier sa gauche avoit affoibli son centre, Cadogan & moi le fimes remarquer à nos deux Generaux. J'eus ordre d'y marcher avec mon Regiment, soutenu de quelques autres. Les Gardes Françoises lâcherent pied, je m'emparai du vuide qu'ils laissoient & m'établis sur cette partie du Retranchement. Notre cavalerie passa, les charges furent les plus belles du monde. La cavalerie Françoisse eut presque toujours l'avantage, & sans le feu qu'elle trouvoit sur le retranchement, la notre auroit été absolument défaite. Villars avoit été blessé. Boufflers qui étoit venu le joindre pour l'aider dans cette grande occasion, jugea à propos de se retirer. Il le fit avec tout l'ordre possible & nous ne pensâmes point à le poursuivre. Cette victoire nous couta infiniment cher; encore une pareille, notre Armée n'eut plus été que de nouvelles Troupes. Nous fimes des réjouissances; mais je n'en vis jamais de plus tristes, nous nous regardions sans presque nous parler. Mons nous occupa jusque vers la fin d'octobre.

Les Negociations de Paix se renoüe-

rent, & nous recommençâmes nos intrigues pour les faire échouer. Le Prince Eugene, qui ne pouvoit se dispenser d'aller à Vienne, me chargea particulièrement de ce soin. Je m'en acquitai de mon mieux. Je me répandis encore plus à la Haye que je n'avois fait l'année précédente, il n'y eut pas un Membre des Etats avec qui je n'eusse des conférences particulières. Ce que je leur disois je le repetois chez les Marchands, chez les Libraires, où j'allois exprès pour en avoir l'occasion. J'allai même à Amsterdam & dans d'autres Villes de Hollande pour y faire les mêmes impressions. Nous réüssîmes si bien, que par tout on ne parloit que de la mauvaise foy & de l'ambition de la France, que de la justice qu'il y avoit à la contraindre de restituer à ses propres fraix la Monarchie qu'elle avoit usurpée malgré tous ses sermens. Marlborough & les amis faisoient la même chose en Angleterre. De manière que toutes les offres de Louis quatorze, qui se réduisoient presque au Traité des Pyrénées, & qui offroit de contribuer son contingent en argent pour détronner son petit-fils, furent rejettes comme insuffisants.

Le Comte de Sinzendorf Ministre
de

J'écrivis aux Plénipotentiaires d'Espagne à Cambray.

„ Messieurs, Vos Excellences savent
 „ en partie ce qui s'est passé entre le
 „ Marquis de *Prie* & moi, au sujet des
 „ Calomnies inventées dans sa Maison
 „ contre l'honneur de la Reine d'Es-
 „ pagne; je prendrai la liberté de les
 „ instruire de ce qu'ils pourroient igno-
 „ rer là-dessus, puisque dans le Fait dont
 „ il s'agit, nos intérêts sont communs.

„ Les grands éclats de ce Ministre
 „ dans les Conseils d'Etat, assemblés
 „ contre moi à Bruxelles avec autant
 „ d'irrégularité que de vanité & de
 „ présomption, ses correspondances
 „ dans les Pais étrangers, dans lesquel-
 „ les il me traite d'*Imposteur*, d'*homme*
 „ *sans Foi & sans Religion*, les discours
 „ qu'il a tenus & qu'il tient encore
 „ publiquement, me mettent en droit
 „ de me défendre enfin contre les pres-
 „ tiges qu'il entasse avec audace les
 „ uns sur les autres devant lui, pour
 „ cacher au Public ses craintes & ses
 „ terreurs.

„ Le Caractere respectable dont il
 „ est revêtu, me l'avoit fait ménager
 „ jusqu'à présent: mais comme il a
 „ excédé ses Pouvoirs, je suis en droit

„ &

„ & dans la nécessité de déclarer la ve-
 „ rité devant toute l'Europe, dont il
 „ a voulu prévenir les suffrages.

„ Je le ferai donc, Messieurs, sans
 „ déclamation & sans y mêler d'inju-
 „ res; de pareils procédés n'étant pro-
 „ pres qu'aux gens d'une basse naissan-
 „ ce, qui ne peuvent se défaire des
 „ des mauvaises habitudes de leur é-
 „ ducation, dans quelque rang que la
 „ fortune les élève: semblables en ce-
 „ la à la Chatte de la Fable, métamor-
 „ phosée en Femme qui quittoit le lit
 „ de son Epoux pour courrir après
 „ les rats & les souris.

„ Les personnes de ma naissance ont
 „ trois Maîtres: Dieu, leur Honneur
 „ & leur Souverain. Vos Excellen-
 „ ces savent tout comme moi, que
 „ nous ne devons rien à ce dernier qui
 „ puisse choquer les deux premiers.
 „ Mon honneur qui n'a & ne doit point
 „ avoir d'autre défenseur que moi,
 „ m'ordonne en ce jour de vous mani-
 „ fester la vérité. Je crois ne le pou-
 „ voir mieux faire qu'en envoyant à
 „ Vos Exc. une Copie très complète
 „ & exacte de tout ce que j'ai fait,
 „ mettre aux pieds du Trône de l'Em-
 „ pereur mon auguste Maître & à
 „ son

„ son Suprême Conseil Aulique de Guer-
 „ re. Ce fera toute ma défense con-
 „ tre les injures du Marquis de *Prié*,
 „ puis qu'il n'y a aucun des Sujets ni
 „ des Officiers de ce grand Monarque,
 „ qui ôsât aborder un Tribunal aussi
 „ juste & aussi redoutable que le sien,
 „ le mensonge sur ses levres ou dans ses
 „ Ecrits.

„ Vos Exc. verront que tout ce que
 „ j'ai l'honneur demander à l'Empereur
 „ est équitable & simple. Il consiste
 „ dans une Requête fort raisonnable.
 „ C'est qu'il lui plaise de m'accorder
 „ des Commissaires revêtus d'assez d'au-
 „ torité pour que le Marquis de *Prié*,
 „ & ceux de sa Maison, qui ont eu
 „ l'insolence de calomnier S. M. la Rei-
 „ ne d'Espagne, soient contraints de
 „ les reconnoître pour Juges dans cet-
 „ te Affaire, & que ce Ministre, des-
 „ titué de ce dont il a abusé contre
 „ moi, laisse par ce moien la liber-
 „ té aux témoins que je nomme à S.
 „ M. I. & C. de pouvoir déposer sans
 „ crainte ce qu'ils auront entendus di-
 „ re dans la maison de ce Ministre
 „ contre S. M. la Reine d'Espagne, &
 „ déclarer les personnes présentes avec
 „ eux à ces Calomnies, pour qu'elles
 „ „ soient

„ soient à leur tour interrogées cha-
 „ cune à son Tribunal: Demande qui,
 „ j'espère, sera approuvée de Vos Exc.,
 „ puisque par les violences que j'ai es-
 „ sayées de la part de ce Ministre, il
 „ a encore voulu faire connoître aux
 „ témoins que je cite, à quel traite-
 „ ment rigoureux ils devoient s'atten-
 „ dre & à quel degré il pousseroit sa
 „ vengeance contre eux, au cas que
 „ quelqu'un eût la hardiesse de dépo-
 „ ser contre lui ou contre quelqu'au-
 „ tre de sa Famille.

„ Cette Demande que je fais à l'Em-
 „ pereur mon auguste Maître, est si
 „ juste, que je suis persuadé de l'obte-
 „ nir seul de sa clémence. Mais com-
 „ me je crois qu'il est de la dignité des
 „ Couronnes d'Espagne & de France
 „ de ne pas laisser une Cause aussi ho-
 „ norable entre les mains d'un simple
 „ Particulier comme moi, je ne dou-
 „ te pas que Vos Excellences & les
 „ Ministres de France, ne s'empres-
 „ sent de m'enlever cette gloire & qu'ils
 „ ne reçoivent des ordres précis, pour
 „ faire en sorte que les titres d'*Impos-*
 „ *teur, d'homme sans Foi & sans Religion,*
 „ retombent sur ceux qui les ont mal-
 „ à-propos mis en œuvre contre moi,
 „ pour

„ pour avoir défendu la vertu de Vo-
 „ tre grande Reine, sortie d'un augus-
 „ te Sang, que j'ai toujours réveré, à
 „ qui j'ai l'honneur d'appartenir par les
 „ Maisons de *Foix* & d'*Albret*, duquel
 „ je suis né Vassal & Sujet, & à qui
 „ mes Ancêtres doivent tout.

„ On voudroit en vain opposer à
 „ tout cela, les malheurs de ma vie,
 „ qui m'ont conduit les Armes à la main
 „ avec les Troupes Impériales jusques
 „ dans le País du Roi de glorieuse mé-
 „ moire, mon ancien Maître. Mais
 „ le refuge généreux que m'accorda
 „ l'auguste Maison d'Autriche dans ces
 „ mêmes Malheurs, & les Charges qu'El-
 „ le m'a fait la grace de me confier
 „ presque en même tems, m'imposoient
 „ de la servir très-fidèlement & avec
 „ zèle, un homme de ma naissance &
 „ de mon éducation étant incapable
 „ de trahir sa gloire & de son devoir
 „ dans aucune occasion. Mais l'on
 „ doit être aussi très-persuadé en même
 „ tems que je tirerai toujours la même
 „ épée quand il s'agira de défendre
 „ l'honneur des personnes des Princes
 „ & des Princesses du Sang Royal de
 „ France, auquel je n'ai jamais fait la
 „ Guerre.

„ Dans

„ Dans cette conjoncture, Messieurs,
 „ ma vanité est parvenue au suprême
 „ degré, & ma force augmente à me-
 „ sure que j'ai à souffrir des audacieux
 „ emportemens du Marquis de Prié.
 „ Je suis trop heureux que l'on me doi-
 „ ve les réparations dues à S. M. la
 „ Reine, & je suis prêt à souffrir mille
 „ fois plus encore pour une si belle &
 „ si glorieuse Cause. Il est vrai que
 „ pour ce qui est des choses personnel-
 „ les qui se sont passées entre Prié &
 „ moi dans cette Affaire, s'il reste en-
 „ core digne de ma colere quand elle
 „ sera terminée, je saurai bien le punir
 „ moi-même de ses insolences. Ce que
 „ Vos Exc. auront vû que je déclare
 „ ouvertement à notre Suprême Con-
 „ seil de Guerre.
 „ J'envoye à Vos Exc. mes deux
 „ Dépêches à la Cour de Vienne du 30
 „ août & du 8. septembre, pour qu'ils
 „ puissent connoître & manifester par
 „ tout le monde la vérité, qui est que
 „ je n'ai rien fait que de juste, & rien
 „ dit que de vrai. Ce que l'on verra
 „ encore mieux, après que mes preu-
 „ ves seront établies par les témoigna-
 „ ges des plus honnêtes gens & des plus
 „ qualifiés des Pays-Bas. Et c'est là
 „ où

„ où je m'arrêterai, Messieurs. Car
 „ il ne convient pas à un aussi petit su-
 „ jet que moi de passer outre ; les satis-
 „ factions que l'on doit à la Reine é-
 „ tant un ouvrage pour les Couronnes
 „ de France & d'Espagne, dont leurs
 „ Ministres doivent être chargés.

„ Au reste, ne craignez pas, Mes-
 „ sieurs, de donner tel cours qu'il
 „ plaira à Vos Exc. à cette Lettre &
 „ aux Papiers que je prens la liberté
 „ de vous envoyer, par aucun mena-
 „ gement pour moi. Car quand l'hon-
 „ neur d'un homme de mon rang dans
 „ les Armées, & de ma naissance, est
 „ attaqué, il ne reconnoît plus que
 „ Dieu au dessus de lui, jusqu'à ce qu'il
 „ ait terrassé les audacieux & les tème-
 „ raires qui ont osés tenter de le flétrir
 „ par un endroit aussi sensible.

„ Ainsi Vos. Exc. m'obligeront de
 „ divulguer cette Lettre & tout ce que
 „ je leur envoyè, à tous les Ministres
 „ qui sont à Cambray, & de faire mê-
 „ me imprimer le tout, si elles le ju-
 „ gent à propos, puis que cette Affai-
 „ re n'est point une Affaire d'Etat,
 „ comme *Prié* le divulgue, mais un
 „ Démêlé particulier entre nous, & que
 „ par ses impertinences, il m'a mis en
 Tom. II. G „ droit

„ droit d'oublier le Caractere dont il est
 „ revetu. Mais j'ai le sens de distin-
 „ guer les Reliques d'avec l'Ane qui
 „ les porte. Je suis avec tout l'atta-
 „ chement possible &c. Signé A. L.
 „ BONNEVAL. *Au Château d'An-*
 „ *vers le 12. Septembre 1724.*“

Les derniers mots de ma Lettre fi-
 rent imaginer à quelqu'un, la Fable que
 je ne mets icy que pour avoir occasion
 de protester qu'elle n'est pas de moi.

FABLE DE L'ANE QUI PORTOIT LES RELIQUES.

Une Eglise tombant en ruine, les Pré-
 tres résolurent d'en transporter les Reli-
 ques sur un Ane, dans la Cathédrale d'u-
 ne Ville voisine. Par tout où ils passoient,
 le peuple se mettoit à genoux. L'Ane or-
 gueilleux prit pour lui tous les respects
 qu'on rendoit aux Reliques. Il releva sa
 tête, remua ses oreilles, se battit les flancs
 avec sa queue & arriva fièrement à la por-
 te de la maison, où il fut déchargé du
 saint fardeau, & mis à l'Etable. Son
 orgueil l'empêcha de manger toute la nuit.
 Le matin, il rompit son licol & se mit
 à courir par la Ville, croyant voir le
 peuple se prosterner devant lui. Mais

Il fut fort étonné, quand au lieu d'hommages comme la veille, il se vit ramener à son Etable à coups de bâton.

Les Reliques représentent ici les Charges que les Princes confèrent; & l'Ane c'est le Marquis de Prié & ses semblables, qui étant nés de la lie du peuple, croient qu'on rend à leurs personnes les hommages qu'ils reçoivent, tant les hommes de néant sont susceptibles de sottise vanité.

Cette Lettre fut suivie d'une autre aux Plénipotentiaires de l'Empereur à Cambray, qui accompagnoit l'envoi particulier de mes Défenses, qu'ils m'avoient fait prier de leur faire tenir. Je ne la rapporte que pour faire voir comment je soutenois mon rang.

„ Messieurs, comme j'étois très persuadé que les Libelles du Marquis de Prié étoient incapables de faire impression sur l'esprit de Vos Excellences, je n'avois pas crû qu'il fût nécessaire de leur appliquer les mêmes remèdes que j'ai distribués aux personnes de qui j'étois moins connu, que je n'ai l'honneur de l'être de Vos Excellences.

„ Mais puisqu'elles jugent qu'il étoit de mon devoir de leur participer les

„ mêmes choses , je le fais d'autant
 „ plus volontiers , qu'ayant l'honneur
 „ d'être depuis longtems ami & ser-
 „ viteur de l'un & de l'autre de Vos
 „ Exc., je serai très content aussi qu'el-
 „ les ayent une parfaite connoissance
 „ de toutes mes démarches dans une
 „ Affaire , qui par l'imprudence du
 „ Marquis de *Pria* pourra faire quel-
 „ que bruit dans toute l'Europe , a-
 „ fin qu'elles en puissent juger.

„ Une autre raison encore plus for-
 „ te que la première , m'avoit fait croi-
 „ re que je ne devois plus participer
 „ cette Affaire à Vos Exc. & qu'El-
 „ les ne se soucioient pas d'en avoir
 „ connoissance. C'est qu'en ayant don-
 „ né part dès le commencement à S.
 „ E. M. le Comte de *Windisgratz* , il
 „ ne m'avoit pas honoré d'une ré-
 „ ponse , quoique je le suppliasse de
 „ communiquer aussi ma Lettre & les
 „ Pieces incluses à S. E. Mr. le Baron
 „ de *Pentenrieder*. Mais bien que le
 „ Baron d'*Uyvari* Capitaine dans mon
 „ Regiment , ne me dise encore au-
 „ jourd'hui que de bouche , ce que Vos
 „ Exc. souhaitent de moi , je le fais
 „ très volontiers pour cette fois-ci.
 „ Car Vos Excellences doivent savoir ,
 „ que

[101]

„ que je romps d'ordinaire tout com-
„ merce avec les muets, & avec ceux
„ qui ne répondent pas à mes Lettres,
„ de quelque grade qu'ils soient revê-
„ tus. Elles trouveront cependant
„ dans ce paquet deux Expéditions à
„ Vienne, savoir celle du 30 août,
„ & celle du 8. septembre, & j'ose
„ me flatter que vous m'honorerez
„ d'une réponse à la présente Lettre.
„ Les titres que le Marquis de *Prié*
„ me donne dans les Lettres qu'il a
„ écrites à S. E. Mr. le Baron de
„ *Pentenrieder* & à Mr. *Fonseca*, pour
„ les communiquer aux Ministres à
„ Cambray & à Paris, & qu'il a aussi
„ communiquées à Mr. le Marquis de
„ *Roißi*, Ministre de France à Bruxel-
„ les: ces titres, dis-je, sont le but
„ principal de ma seconde Expédition.
„ Car il faut qu'ils tombent sur Mr. de
„ *Prié*, ou sur moi, selon les louables
„ Coutumes de l'Allemagne.
„ Ainsi, Messieurs, Vos Excellen-
„ ces auront la bonté de souffrir &
„ d'agréer que je prenne la liberté
„ de les sommer en même tems,
„ de conserver les dites Dépêches que
„ le Marquis de *Prié* leur a écrites,
G 3 „ quel-

„ quelque instance qu'il fasse pour
 „ les ravoit. Et j'espere aussi de leur
 „ justice, que si elles les ont commu-
 „ niquées l'un ou l'autre aux Ministres
 „ étrangers, comme le dit Marquis les
 „ en a prié, ils ne feront aucune dif-
 „ ficulté de m'en délivrer une Copie
 „ authentique & collationnée. C'est la
 „ grace que j'ai l'honneur de leur de-
 „ mander, étant juste que, s'ils ont
 „ fait la dite publication aux dits Mi-
 „ nistres, ils m'en fassent également
 „ la communication, pour me pou-
 „ voir défendre, puisque ce seroit sans
 „ cela me donner un coup par derriè-
 „ re, ce que les Allemands ne font
 „ jamais, & que Vos Excellences font
 „ l'un & l'autre incapables de faire.
 „ J'ai l'honneur d'être avec le plus
 „ parfait attachement &c. *Etoit si-
 „ gné* AL. BONNEVAL. *Au
 „ Château d'Anvers le 15. septembre
 „ 1724.* “

Comme Fonséca avoit montré la
 Lettre diffamatoire de Prié au Comte
 de Morville, je crus aussi lui devoir é-
 crire.

Let.

*Lettre à Mr. le Comte de Morville,
Secrétaire d'Etat de France pour
les Affaires étrangères.*

„ Monsieur, j'ai appris que le Sr.
„ de *Fonseca*, Ministre de S. M. I. &
„ C., avoit été chargé de la part du
„ Marquis de *Prié*, de montrer à Vo-
„ tre Excellence une Lettre de ce Mi-
„ nistre.

„ Les termes injurieux dont elle est
„ pleine, m'obligent à vous supplier
„ très humblement de suspendre votre
„ jugement sur toute cette Affaire,
„ jusqu'à ce que S. M. I. & C. ait dé-
„ cidé & que je puisse convaincre V.
„ E. que je n'ai point inventé les in-
„ famies contre la Reine d'Espagne,
„ comme me l'impute le dit Marquis,
„ pour les appliquer ensuite sur sa fa-
„ mille, mais qu'elles ont été réelle-
„ ment débitées par ceux que j'ai
„ nommés. Au reste, Monsieur, com-
„ me l'Empereur mon Auguste Maî-
„ tre tient cette Cause dans son Tribu-
„ nal, & que c'est un Prince d'une
„ équité parfaite, j'espère que dans
„ peu vous connoîtrez les véritables
„ Auteurs de cette abominable Calom-

„ nie , & comme ce Monarque n'est
 „ pas moins galant & honnête-homme
 „ que grand & juste dans tout ce qu'il
 „ fait , V. E. pourra assurer la Cour
 „ qu'il ne fera pas nécessaire qu'elle
 „ entre dans aucun engagement , par
 „ rapport aux satisfactions que l'on
 „ pourroit exiger au nom de la France
 „ & de l'Espagne , puis que le cœur
 „ de l'Empereur est si généreux qu'il
 „ suffira qu'il connoisse les coupables
 „ pour les châtier comme ils le meri-
 „ tent , sans que vous vous en meliez.
 „ Je n'envoye point à V. E. mes
 „ Dépêches à Vienne , puis qu'Elle les
 „ pourra recevoir par Mrs. les Pléni-
 „ potentiaires de France à Cambray ,
 „ & que je dois aussi les remettre à
 „ Mr. le Marquis de *Roiffi* à Bruxel-
 „ les , quand mes affaires me donne-
 „ rent le tems de les faire mettre au
 „ net : Vous suppliant au reste , Mon-
 „ sieur , de ne point ajouter foi à tout
 „ ce que vous pourra dire le Sr. *Fon-*
 „ *seca* , sur mes Démélez avec son Pro-
 „ tecteur ; je ne vous demande point
 „ aussi de me croire , mais d'avoir la
 „ bonté d'attendre la décision de S.
 „ M. I. & C. , qui doit manifester à
 „ toute l'Europe qui du Marquis de
 „ „ *Prie*

„ *Prie* ou de moi, est l'*Imposteur*, l'*hom-*
 „ *me sans Foi, sans Religion, qui se re-*
 „ *tracte, invente des infamies &c.* Je
 „ *suis &c.* *Etoit signé, Le Comte de*
 „ **BONNEVAL.** *Au Château d'An-*
 „ *vers ce 12. septembre 1724.* “

Je m'appliquai à justifier ces demar-
 ches. Je le fis par deux Lettres que j'é-
 crivis ou que je supposai avoir écrites
 à deux de mes Amis, l'un à Vienne,
 l'autre à Bruxelles,

Lettre de Mr. le Comte de Bonneval à
un Ami de Bruxelles.

„ Monsieur, j'ai reçu la Lettre dont
 „ vous m'avez honoré du 15, avec la
 „ Copie de votre Lettre au Comte
 „ de W., l'accusation de la réception
 „ du paquet remis par le Sr. *Durand*,
 „ & plusieurs réflexions très judicieu-
 „ ses sur le pas que j'ai fait d'envoyer
 „ à Cambray & où vous savez, les
 „ Expéditions de Vienne. J'y répon-
 „ drai :

„ 1. Que cette Affaire est privée &
 „ particulière entre le Marquis de *Prie*
 „ & moi.

„ 2. Qu'il m'étoit absolument im-
 „ possible, mon honneur étant en pé-

„ ril , de laisser prendre racine aux
 „ calomnies de *Prié* , & que je ne pou-
 „ vois y mieux remédier qu'en pu-
 „ bliant mes Dépêches à S. M. 1. De
 „ quoi vous aurez vû que j'ai donné
 „ part d'avance moi-même à l'Empe-
 „ reur , dans ma Lettre du 8. de sep-
 „ tembre , dans l'intention de le fai-
 „ re , le jugeant indispensable pour la
 „ défense de ma réputation.

„ 3. Qu'il falloit que les Ministres
 „ de France & d'Espagne eussent con-
 „ noissance de la vérité de ce qui s'é-
 „ toit passé , puis que *Prié* avoit don-
 „ né ordre de me calomnier auprès
 „ d'eux , & que comme un homme
 „ comme moi n'est pas capable d'en-
 „ voyer furtivement des justifications
 „ à aucun Ministre étranger , j'ai dû
 „ le faire publiquement & avec la
 „ hauteur & la confiance d'un Soldat
 „ qui a le cœur droit , & qui ne craint
 „ rien des événemens.

„ 4. Que mon but , aiant la Guerre
 „ avec *Prié* , devant être de le per-
 „ dre , comme il a tenté de le faire de
 „ moi par ses calomnies à Cambray
 „ & à Paris , c'est-à-dire , par toute
 „ l'Europe , je dois songer à la gran-
 „ de Affaire , qui est de vaincre ; que
 „ le

„ le moien que j'ai pris & mes mesu-
 „ res m'y conduisant tout droit, il
 „ n'importe pas si cela se fait exacte-
 „ ment suivant le goût & la regle des
 „ Cours, puis qu'un homme de cou-
 „ rage hazarde volontiers une petite
 „ mortification de la part de son Maî-
 „ tre, pour arriver à un plus grand
 „ bien, qui est l'objet principal qu'il
 „ ne faut jamais perdre de vue, &
 „ qu'il doit suivre sans aucun égard les
 „ routes les plus courtes, pourvu que
 „ ce soient celles des gens de bien, quand
 „ on y devroit chiffonner sa perruque,
 „ déchirer ses habits, perdre son cha-
 „ peau & le talon de ses souliers en
 „ sautant les fossés. Ceci vous dit
 „ tout. Mais apprenez de votre servi-
 „ teur qu'il y a des cas où il faut aban-
 „ donner les regles pour réussir contre
 „ les Calomniateurs.

„ Comme vous voyez, mon cher
 „ Comte, je ne suis pas né fort timi-
 „ de; mais vous ne verrez rien qui ne
 „ soit vrai dans tout ce que je vous ai
 „ communiqué, & d'un honnête-hom-
 „ me.

„ Au reste si vous lisez attentive-
 „ ment mes Lettres à S. M., vous ver-
 „ rez qu'elles présagent les pas que j'ai
 „ faits,

„ faits , avec toute la franchise d'un
 „ Soldat qui ne craint rien , pas même
 „ son Maître , quand il y va de
 „ son honneur , que je n'ai jamais en-
 „ gagé ni n'engagerai de ma vie à au-
 „ cun des Rois de la terre. Au reste
 „ le pas est fait. Je le ferois encore
 „ s'il ne l'étoit pas. Il me conduit
 „ bien droit à mon but , je me mo-
 „ que du reste.

„ *Audaces fortuna juvat , timidof-*
 „ *que repellit.*

„ Mille tendres complimens au cher
 „ Comte de Lannoy , à Mr. le Prince
 „ de Rubempré & à tous mes Amis.
 „ Mes respects à Madame. J'ai le cœur
 „ gai & content , quoique je me sois
 „ fait un plan de ne voir ici person-
 „ ne de ce Païs , de peur des rap-
 „ ports , excepté pourtant mon Sou-
 „ verain Seigneur le Marquis de Rub-
 „ bi. Je suis &c. *Etoit signé* A L.
 „ BONNEVAL. *Au Château d'An-*
 „ *vers ce 16 septembre 1724.*

Lettre de Mr. le Comte de Bonneval à
un de ses Amis , Ministre
à Vienne.

„ Monsieur , ayant appris de Mr. le
 „ Prin-

„ Prince, qu'il avoit eu l'honneur de
 „ rendre compte à V. E. de ce qu'il
 „ favoit de mon Affaire avec le Mar-
 „ quis de *Prie*, je doute que les Let-
 „ tres de ce Ministre & tous les Li-
 „ belles diffamatoires qu'il a répandus
 „ à la Cour de France & à Cambray
 „ contre mon honneur, soient tous
 „ venus à sa connoissance; ainsi il n'au-
 „ ra pû l'en instruire. Cela a été au
 „ point que mes parens & toute la
 „ Maison d'*Orleans*, regardant mon
 „ silence comme un aveu de tout ce
 „ que cet homme, le plus effronté
 „ Menteur de la terre, publioit contre
 „ moi, m'ont écrit de toutes parts,
 „ aussi bien que les Ministres François
 „ à Cambray, pour me donner avis
 „ de ce qui se passoit contre ma ré-
 „ putation, & pour me conseiller de
 „ mettre la vérité en évidence, & qu'il
 „ n'y avoit pas de tems à perdre, car
 „ que lors qu'on laissoit prendre racine
 „ aux Calomnies, si l'on en guérissoit il
 „ en restoit pourtant toujours la cica-
 „ trice.

„ J'ai songé aux moyens les plus
 „ courts pour désabuser le Public. Mais
 „ enfin rien ne m'a paru plus propre
 „ que d'envoyer à tous les Plénipoten-
 „ tiai-

„ tiaires de France & d'Espagne à
 „ Cambray, les mêmes choses que
 „ j'avois eu l'honneur d'exposer aux
 „ pied du Trône de S. M. I. & C. &
 „ de son Suprême Conseil de Guerre,
 „ avec les Relations & Justifications;
 „ le tout exactement copié.

„ Les deux seuls à qui je n'en ai
 „ point adressé, sont le Comte de
 „ *Windisgratz* & le Baron de *Penten-*
 „ *rieder* Ministres de notre auguste
 „ Maître, par la raison que le premier
 „ est trop ennemi de *Prié* & avec
 „ justice, & le second trop son Ami.
 „ Mais je donne part à Mr. de *Win-*
 „ *disgratz*, que s'il en est curieux, il
 „ les trouvera entre les mains des
 „ François & des Espagnols, auprès
 „ desquels on m'avoit calomnié.

„ Votre Exc. voit que c'est la né-
 „ cessité d'une juste défense qui m'a
 „ forcé de faire ce pas-là. Mais com-
 „ me les Protecteurs de *Prié* pourroient
 „ empoisonner cette manœuvre auprès
 „ du Maître, j'ai l'honneur de vous
 „ envoyer la Lettre que j'écris aux
 „ Plénipotentiaires d'Espagne, où je
 „ leur déduis les motifs qui me for-
 „ cent à leur communiquer toutes ces
 „ Pièces. Sur quoi je vous supplie très-
 „ hum-

[III]

„ humblement de prévenir notre au-
 „ guste Maître, & de faire connoître
 „ à ce grand Monarque, qu'un Offi-
 „ cier élevé dans les grades militaires,
 „ dont je suis revêtu par les bontés &
 „ la clémence de S. M. I. & C., & qui
 „ est d'une naissance distinguée dans
 „ un aussi grand Royaume que la Fran-
 „ ce, où il est allié à tout ce qu'il y a
 „ de plus grand, ne pouvoit laisser
 „ passer tranquillement les Calomnies
 „ du Marquis de *Prie* contre lui, sans
 „ manquer à S. M. I. & C. même,
 „ qui l'a honoré d'Emplois confide-
 „ rables dans ses Armées, & sans man-
 „ quer à la défense naturelle que tou-
 „ tes les Loix permettent, la vie n'é-
 „ tant rien au prix de l'honneur.

„ Votre Exc. pourra, si elle le ju-
 „ ge à propos, montrer ma Lettre
 „ aux Plénipotentiaires d'Espagne à
 „ S. M. I. & C. notre Auguste Maî-
 „ tre, pour qu'Elle soit prévenue que
 „ je n'ai rien fait en cela, que de très-
 „ juste & de très raisonnable. Je joins
 „ la Fable tout au long, pour que
 „ vous soyez au fait de ce que j'ai
 „ voulu entendre à la fin de ma Let-
 „ tre aux Espagnols, par les Reliques
 „ & l'Ane qui les porte. Je suis &c.

„ E.

„ Etoit signé, A. L. BONNEVAL.
 „ Au Château d'Anvers ce 14 septem-
 „ bre 1724. “

Un de mes Amis que je ne nomme-
 rai pas, publia un Ecrit en ma faveur,
 qui fut fort applaudi & que je goûtai
 beaucoup. Il parut sous ce titre :

*Reflexions d'un Officier de l'Armée de l'Em-
 pereur, au sujet de l'Arrêt de S. Exc. le
 General d'Artillerie Comte de BONNE-
 VAL, conduit au Château d'Anvers le 3
 de septembre 1724.*

„ Plus l'on considère le procédé con-
 „ tre S. Exc. Mr. le General Comte
 „ de Bonneval, plus le trouve-t-on ir-
 „ régulier & précipité. Sans vouloir
 „ décider du fonds de l'Affaire, il pa-
 „ roit que toute l'accusation qu'on pou-
 „ roit porter contre lui, ce seroit d'a-
 „ voir manqué de respect à S. Exc. Mr.
 „ le Marquis de Prié comme Plénipo-
 „ tentiaire de S. M. I. & C.

„ Ce que supposant, on n'aura qu'à
 „ examiner si jamais dans les Gouver-
 „ nemens les plus distingués, comme
 „ à Naples & Sicile, dans le Mila-
 „ nois, ou dans ce Pais-ci, un Vice-
 „ Roi ou Gouverneur en Chef ait osé
 „ se

„ se rendre justice lui-même contre une
 „ personne d'un Caractere si distingué
 „ comme l'est celle d'un General d'In-
 „ fanterie ou de l'Artillerie de l'Em-
 „ pereur, & l'on ne croit pas que l'on
 „ en trouvera aucun exemple. Mais
 „ on trouvera que dans ces sortes de
 „ cas, les Vice-Rois ou Gouverneurs
 „ se sont adressés à la Cour, & en
 „ ont attendus les ordres, pour obte-
 „ nir la satisfaction qu'ils pouvoient
 „ croire leur être due.

„ ; Et comme S. M. I. & C. Elle-
 „ même, après être bien convaincue
 „ d'une telle accusation, ne pourroit
 „ ou ne voudroit, que dans un cas
 „ d'une lésion énorme, faire transpor-
 „ ter un homme de ce Caractere dans
 „ un Château, ce qui seroit la plus
 „ grande punition qu'Elle lui pourroit
 „ infliger, on trouve par conséquent,
 „ qu'une telle demarche pour pren-
 „ dre satisfaction de sa propre autori-
 „ té, est très insultante à un Caractere
 „ si distingué, & qu'il interesse tout
 „ le Corps des Officiers de S. M. I.
 „ & C.

„ Au surplus, S. Exc. le Plénipoten-
 „ tiaire voulant entreprendre de juger
 „ un General de l'Empereur, auroit

„ du-moins dû faire assembler un Con-
 „ seil de Guerre, composé de tous
 „ les Généraux qui se trouvent à
 „ portée dans ce Pais, & n'auroit pas
 „ dû y admettre des gens de plume,
 „ fussent-ils Conseillers d'Etat, qui
 „ n'ont jamais été admis dans des Ju-
 „ gemens contre des Officiers de l'Ar-
 „ mée de l'Empereur. Et le Pléni-
 „ potentiaire n'étoit point en droit de
 „ faire ainsi, tout au contraire, bien
 „ responsable d'avoir enfreint les Pri-
 „ vilèges des Officiers de l'Armée de
 „ l'Empereur : sur tout ne pouvant al-
 „ léguer aucune raison pressante, com-
 „ me par exemple, d'avoir des preu-
 „ ves certaines d'une trahison, ou d'u-
 „ ne correspondance avec l'Ennemi de
 „ l'Etat ; dans lequel cas seulement on
 „ pourroit négliger les formalités or-
 „ dinaires, n'y ayant pas même Lieu-
 „ tenant, ni Enseigne, au service de
 „ S. M. I. & C., contre lequel il ne fail-
 „ le proceder dans les regles, à plus
 „ forte raison ne devoit-on pas s'en é-
 „ loigner dans un cas qui regarde un
 „ Caractere si distingué.
 „ S. Exc. le Plénipotentiaire ayant
 „ ainsi commencé le Roman par la
 „ queue, insulté même à l'autorité de
 „ S.

„ S. M. I. & C. & à celle du Suprême Conseil de Guerre, qui est le seul Juge compétent des Militaires. Car comme le transport d'un General ou haut Officier dans un Château, est un châtement des plus rudes, ce procedé est d'autant plus irrégulier & plus insultant que l'on a commencé par châtier avant que de faire le Procès, & d'exécuter une Sentence dictée par un prétendu Conseil de Guerre illégitime, sans en avoir aucune autorité de la Cour, ni la confirmation usitée du Conseil de Guerre Suprême, supposé que le premier eût été *in formâ*.

„ On ne parle point de l'irrégularité du premier Arrêt annoncé au dit General, parce qu'il s'y est opposé lui-même avec beaucoup de raison, & ne l'a voulu recevoir que par le canal du General Velt-Maréchal, commandant en chef tout le Corps des Troupes. Ils ne s'est aussi transporté au Château d'Anvers qu'après en avoir préalablement reçu l'ordre du dit Velt-Maréchal.

„ Son Exc. Mr. le Plénipotentiaire voudra peut-être s'excuser sur ce procedé, si contraire & si injurieux à

„ l'autorité du Conseil Suprême de
 „ Guerre, en supposant contre toute
 „ apparence, que le General Comte
 „ de *Bonneval* auroit pû vouloir s'éva-
 „ der. Mais on lui répondra, qu'en
 „ premier lieu, Mr. le General Com-
 „ te de *Bonneval* a déclaré en présence
 „ de plusieurs témoins dignes de foi,
 „ à Mr. le General de *Wrangel* le 1.
 „ septembre au soir, qu'il pouvoit as-
 „ surer Mr. le Marquis de *Prie* de la
 „ part du dit Comte, qu'il ne bouge-
 „ roit pas de la Ville de Bruxelles, tant
 „ que cette Affaire seroit terminée
 „ & décidée par la Cour, dût-elle du-
 „ rer plusieurs mois, parce qu'il vou-
 „ loit la couler à fonds, comme il é-
 „ toit accoutumé de faire avec toutes
 „ celles qu'il avoit commencées: de
 „ sorte qu'on devoit s'en rapporter à la
 „ parole d'un homme d'honneur, &
 „ sur tout à celle d'un General de cet-
 „ te réputation.

„ En second lieu, S. Exc. le Pléni-
 „ potentiaire pourroit bien s'imaginer,
 „ qu'un Officier de cette distinction
 „ étoit incapable de flétrir sa réputa-
 „ tion par une retraite ou fuite igno-
 „ minieuse, qui l'auroit fait passer pour
 „ un mal-honnête homme: de sorte que

„ le

jo
 res
 aff
 gla
 ces
 car
 vra
 reg
 là,
 Fla
 des
 à ch

„ le Plénipotentiaire ne pouvoit seule-
 „ ment avoir cette pensée du dit Ge-
 „ neral, sans faire une grosse injure à
 „ son Caractere.

„ En troisième lieu, S. Exc. le Plé-
 „ nipotentiaire pouvoit bien être per-
 „ suadé, qu'il n'y auroit pas eu un Of-
 „ ficier dans l'Armée de S. M. qui n'eût
 „ répondu de sa personne, corps pour
 „ corps, s'il s'en étoit agi. De sorte
 „ qu'il ne reste nul prétexte à S. Exc.
 „ le Plénipotentiaire qui ait pu l'auto-
 „ riser à faire une démarche si injurieu-
 „ se à tout le Corps des Officiers de
 „ S. M. I. & C. & particulièrement
 „ au Louable & Suprême Conseil de
 „ Guerre “

Outre cette foule d'écritures, tous les
 jours il paroissoit à Bruxelles des Saty-
 res contre Prié & toute sa Famille, on
 affichoit contre eux des Placards san-
 glans. On m'envoyoit toutes ces Pié-
 ces à Anvers. Je n'en ai gardé aucune:
 car je n'ai jamais aimé ces sortes d'ou-
 vrages, à moins que la délicatesse n'y
 regnât; ce qui n'étoit pas dans ceux-
 là, ils étoient absolument dans le goût
 Flamand. Ce Malheureux étoit dans
 des inquiétudes mortelles, il trembloit
 à chaque instant qu'on ne lui vint an-

concer sa Disgrace; tandis que moi, omp tant sur la droiture de mon procedé & sur la force de mes raisons & de mes preuves, j'attendois tranquillement qu'on me rendit toute la justice & qu'on me fit faire toutes les satisfactions que j'étois en droit de prétendre.

C'est ainsi que je passai tout le mois de septembre à me justifier. Prié le passa à me calomnier. Dès le vingt-&-unième d'août, il avoit commencé à faire des Informations contre moi: il les continua avec plus de liberté lorsque je fus à Anvers. J'en eus une Copie. Il n'y avoit pas de quoy fouetter un Page.

Selon ces Informations, j'avois eu par tout des Démêlés, je ne pouvois m'accommoder avec personne.

Depuis six ou sept mois que j'étois à Bruxelles, à peine avois-je été cinq ou six fois à l'Eglise, on avoit fait gras publiquement chez moy les jours de-fendus, on avoit mal parlé de la Religion.

J'avois affecté une grande popularité, je m'étois attaché la Noblesse & la Bourgeoisie; j'avois écouté leurs plaintes, je les avois approuvées & appuïées.

Sous

Sous prétexte de mon Procès, j'avois eu de grands rapports en France; j'avois le cœur encore tout François.

J'avois décrié le sous-Gouverneur & sa Famille, & affecté de m'attirer ceux qui ne les aimoient pas.

Les Bourgeois avoient pris les armes & s'étoient attroupés pour me défendre, lorsque j'étois parti ils m'avoient suivi en foule & plusieurs m'avoient offerts de grosses bourses pleines d'Or.

Les Satyres qui avoient courues, les Placards qu'on avoit affichés contre le sous-Gouverneur & contre le Gouvernement, étoient de ma façon.

J'avois dit que si on ne me rendoit pas justice, je saurois bien me la faire rendre; qu'à Vienne tout se faisoit par argent, que les principaux Ministres étoient les plus avides, que l'Empereur ne faisoit rien par lui-même.

J'avois sollicité les Puissances Etrangères d'entrer dans mon Affaire, que je l'avois portée au Congrès de Cambray, & qu'il n'avoit pas tenu à moi que je n'aigrisse la France & l'Espagne jusqu'à rompre les Négociations.

Je m'étois vanté que je perdrois le sous-Gouverneur malgré son grand Protecteur & la P. sa grande Protectrice.

L'Information portoit que chaque Article étoit certifié par des Témoins sans reproche. Je l'apostillai comme on va le voir.

Le Comte de Bonneval a été aimé par tout il a été, & il peut se vanter de n'avoir eu que de mal-honnêtes gens pour Ennemis.

Il a presque toujours eu la Goutte depuis qu'il est en ce País. Il a fait gras, mais on servoit en maigre les jours ordonnés, pour ceux qui se trouvoient à sa table.

Il a vécu à Bruxelles comme par tout ailleurs. Toujours il a aimé la compagnie & a su se l'attirer par ses bonnes manières & par sa dépense, jamais il n'a pensé à thésaurizer. Il avouë cependant, que le décri general où est ici sa Partie, a contribué à cette grande amitié qu'on lui a témoignée.

Il n'a eu en France que des rapports nécessaires & relatifs à ses Affaires. Il est en état de prouver qu'il n'a tenu qu'à lui d'y retourner avec distinction. Il est François & se fera toujours honneur de l'être.

Il n'avoit pas besoin de décrier le sous-Gouverneur, il ne l'est que trop pour l'honneur de l'Auguste Maître, qui ne

ne l'emploie que parce qu'il ne le connoit pas. Le Comte de Bonneval n'auroit vu presque personne s'il avoit exclu de sa compagnie ceux qui haïssent ce sous-Gouverneur.

Il ignore que des Bourgeois aient pris les Armes. Mais il sait parfaitement qu'il ne tenoit qu'à lui qu'ils les prissent. Le reste de l'Article est vrai. Si Prié avoit été dans le même cas, chacun lui auroit demandé ce qu'il leur a pris, loin de lui offrir leurs bourses.

Le Comte de Bonneval n'est pas de caractère à cacher aucune de ses démarches, les voyes détournées ne conviennent point à un homme de sa naissance, il a toujours été tête levée & le fera encore.

Il a parlé de Prié quand il a dit qu'il sauroit se faire justice, & c'est son intention de le punir des impostures dont il l'a chargé. Peut-être a-t-il parlé comme bien d'autres de ce qui se passe à Vienne, mais dans ces discours il n'a jamais mêlé l'Empereur que pour en dire du bien, quoi qu'il seroit à souhaiter que sa Majesté Imperiale bornât un peu sa Confiance à l'égard de quelques-uns de ceux qui l'approchent.

Il n'auroit point rendue son Affaire publi-

publique si on ne l'avoit pas calomnié dans les Cours étrangères, & en particulier au Congrès de Cambray. Son honneur, qui après Dieu est sa Loi suprême, l'a exigé.

Le dernier Article est digne de l'Ambassade qui la inventé. Le Comte de Bonneval a été Ami du Prince Eugene, & le seroit encore s'il avoit moins aimé sa gloire. Il est persuadé que ce Prince le connoit trop pour penser seulement qu'il ait été capable de s'exprimer de la sorte.

J'envoyai à Vienne cette Information ainsi apostillée, & la rendis publique comme toutes mes autres écritures. Ma prison duroit cependant, je ne recevois que des réponses vagues & équivoques. Je reconnus à mille marques, que les artifices & les impostures de mon ennemi prenoient le dessus; peu à peu, à l'exception d'un petit nombre de mes Amis, qui continuèrent de se déclarer hautement pour moy, les autres se retirèrent & enfin m'abandonnerent. Le nouvel Agent de mon Regiment, que j'avois nommé en la place de celui dont la Lettre m'avoit choqué, n'avoit point été reçu, sous prétexte que prisonnier comme j'étois

j'étois
de
me
éca
me
s'e
ou
Fil
Re
gra
qu
Re
gar
j'e
pa
ve
pr
av
rap
co
&
leu
foi
co
dit
av
ble
re
fai
tas

j'étois il ne convenoit pas que je fisse de pareilles dispositions. Ma prison même se resserroit insensiblement, & on écartoit plusieurs de ceux qui vouloient me voir. Je sus distinctement qu'on s'embarassoit peu de ce qu'avoient dit ou n'avoient pas dit la Femme & la Fille de Prié contre l'honneur de la Reine d'Espagne, & qu'on faisoit une grande attention au manque de respect qu'on prétendoit que j'avois eu pour le Représentant de l'Empereur ; qu'on regardoit comme une offense atroce que j'eusse dit que je n'exceptois personne, pas même de la maison du sous-Gouverneur des Pays-Bas Autrichiens, après avoir déclaré que les hommes qui avoient parlé comme on me l'avoit rapporté, étoient des malheureux & des coquins, & les femmes des Carognes & des Putains qui méritoient qu'on leur coupât la robe au cul ; qu'on pensoit de même du Billet que j'avois fait courir pour démentir ceux qui avoient dit que la moitié de mon Regiment avoit passé en France, qu'il étoit visible que j'y menaçois Prié, dont le Pere ne fut jamais Gentilhomme, de lui faire donner des coups de bâton. Un tas de gens qui étoient dans le cas de ce

ce nouveau Marquis croient de tous côtés que personne ne seroit à couvert de ma violence si un Plénipotentiaire de sa Majesté Impériale ne l'étoit pas. La France, l'Espagne, firent ce que mon Beaupere & ma Femme m'avoient mandé qu'elles feroient, c'est à dire qu'elles m'abandonnerent.

Ce mauvais tour de mes Affaires ne m'ôta point le courage, je continuai d'écrire à l'Empereur & au Suprême Conseil de Guerre, & je le fis toujours du même ton, c'est à dire en demandant justice & en parlant de Prié comme d'un homme avec qui c'étoit pour moi une extrême humiliation d'être en compromis. Je ne rapporterai que les deux dernières de ces Lettres, qui mirent fin à ma prison d'Anvers vers la fin d'octobre & me firent ordonner de me rendre à Vienne.

Lettre à l'Empereur.

„ SIRE, je ne suis point né Sujet
 „ de Votre Majesté, c'est librement
 „ que je le suis devenu. Je n'ay pas
 „ lieu de m'en repentir. Je ne crois
 „ pas aussi que Votre Majesté soit fâ-
 „ chée que son Auguste Pere l'Empe-

„ reur

„ reu
 „ vic
 „ fan
 „ pro
 „ ha
 „ de
 „ po
 „ do
 „ qu
 „ int
 „ de
 „ pa
 „ re
 „ do
 „ fa
 „ se
 „ M
 „ n'
 „ m
 „ pe
 „ &
 „ le
 „ m
 „ ce
 „ q
 „ cl
 „ p
 „ A
 „ d
 „ n

„ reur Leopold m'ait reçu à son ser-
 „ vice d'une manière distinguée. Mon
 „ sang a coulé plus d'une fois pour la
 „ prospérité de vos armes, & c'est un
 „ hazard que je sois échappé à tant
 „ de dangers où je me suis précipité
 „ pour votre gloire. Je mourrois de
 „ douleur & de honte si je connoissois
 „ quelqu'un plus dévoué que moy aux
 „ interêts de votre Personne Sacrée &
 „ de Votre Auguste Maison. Il n'est
 „ pas possible que Votre Majesté igno-
 „ re les mouvemens que je me suis
 „ donnés, pour empêcher cette Paix
 „ fatale qui lui a fait perdre le fruit de
 „ ses Conquêtes & de nos Travaux.
 „ Mes efforts ont été vains, mais ils
 „ n'en ont été ni moins sincères ni
 „ moins ardents. J'en ay été recom-
 „ pensé, Votre Majesté m'en a su gré,
 „ & c'est ce qui m'a plus flatté que
 „ les Charges qu'Elle a eu la bonté de
 „ me confier. Mais, SIRE, toutes
 „ ces graces, toutes ces distinctions à
 „ quoy serviront-elles, qu'à rendre ma
 „ chute humiliante & mon déshonneur
 „ parfait, si je succombe dans cette
 „ Affaire où m'a engagé l'insolence
 „ des discours qu'on a tenus d'une Rei-
 „ ne dont j'ay l'honneur d'être Allié?

„ Je

„ Je supplie très respectueusement
 „ Votre Majesté, de considérer la dif-
 „ ference qu'il y a entre Prié & moy.
 „ Elle l'a fait tout ce qu'il est, & sans
 „ les Emplois dont il est revêtu que se-
 „ roit-il ? Elle m'a fait aussi ce que je
 „ suis depuis que j'ay embrassé son
 „ service, mais elle ne m'a donné, ni
 „ mon Nom ni les Titres que je tiens
 „ de ma Naissance. De plus, SIRE, je
 „ suis Soldat, franc, vray, également
 „ incapable de faire ou de souffrir
 „ une lâcheté. Je ne fais parler pour
 „ moy que la raison & mon bon droit,
 „ je ne fais ce que c'est que les ruses
 „ & les détours ; le mensonge, la ca-
 „ lomnie me sont inconnus. Prié tou-
 „ te sa vie a été dans les intrigues, il
 „ est adroit, rusé, dissimulé, il fait
 „ tous les biais qu'on peut donner à u-
 „ ne Affaire, il est lié avec plusieurs
 „ de ceux qui ont l'honneur d'appro-
 „ cher votre Personne Sacrée ; il est
 „ riche, je suis hors d'état de faire
 „ des Présents. Que puis-je devenir,
 „ si Votre Majesté ne daigne pas em-
 „ ployer une partie de sa haute sa-
 „ gesse à percer les obscurités & à dissi-
 „ per les faux jours sous lesquels on
 „ ne manquera pas de lui représenter
 „ ma

„ ma conduite ? Du reste, SIRE, je
 „ me réfère à ma Requête, je ne de-
 „ mande point de grace, je ne souhai-
 „ te qu'une prompte justice. J'ajoute-
 „ rai seulement, qu'il y a près de deux
 „ mois que je suis prisonnier, & qu'u-
 „ ne prison d'une heure pour un hom-
 „ me de ma sorte est une très grande
 „ punition“.

Lettre au Conseil de Guerre.

„ Monseigneur & Messieurs, Vos
 „ Excellences ne trouveront pas mau-
 „ vais que je repète les plaintes que
 „ je leur ai déjà faites. Ma prison est
 „ contre toutes les Regles. Je l'ai re-
 „ gardée comme l'effet de la violence
 „ & de l'ignorance des Loix militai-
 „ res de celui qui m'y a fait mettre.
 „ Persuadé de votre équité & de vo-
 „ tre zèle à maintenir vos Droits &
 „ les miens, j'avois cru qu'elle cesse-
 „ roit aussi-tôt que vous en auriez été
 „ informés; je suis fâché de m'être
 „ trompé: puis qu'elle dure je ne puis
 „ que la regarder comme votre ou-
 „ vrage & comme une marque que
 „ mon Ennemi est fortement appuyé.
 „ Ceci ne m'empêche pas de repeter

„ à

„ à Vos Excellences , que je leur de-
 „ mande une justice exacte & rigou-
 „ reuse , me faisant un devoir de ne
 „ point douter que l'équité & les sen-
 „ timens d'honneur dont je vous crois
 „ tous remplis ne l'emportent sur l'in-
 „ clination & les préventions “.

En reponse de ces Lettres je reçus
 cet ordre. ” *De la part de Sa Sacrée*
 „ *Majesté Impériale & Catholique* , il
 „ est ordonné au Comte de Bonneval
 „ General d'Infanterie & d'Artillerie ,
 „ de se rendre par-devers Sa dite Ma-
 „ jesté pour lui rendre compte de sa
 „ conduite , defense faite à lui de pas-
 „ ser par aucune Ville des Pays-Bas “.

Au même tems je reçus un Billet
 daté de Vienne , & d'une écriture
 contrefaite , en ces termes. ” *Vous ê-*
 „ *tes un homme perdu , mon cher Comte.*
 „ *Presque tout le Conseil est gagné. Vous*
 „ *n'ignorez pas que le Maître suivra la*
 „ *pluralité. L'Incident est devenu l'Affaire*
 „ *principale , il ne sera pas même parlé du*
 „ *fond , dont on se moque icy ouvertement.*
 „ *Vous serez la victime de votre généro-*
 „ *sité & peut-être des Ennemis que vous*
 „ *a fait votre merite. C'est à vous de voir*
 „ *si vous voulez vous mettre à leur discrétion.*
 „ *Si vous connoissiez la main qui a*
 „ *tra-*

„ *tracée ces lignes , vous ne douteriez pas un*
 „ *moment de la vérité de l'avis & de la part*
 „ *qu'on prend à ce qui concerne vos jours ,*
 „ *vosre liberté & vosre honneur* “. Ce Bil-
 let étoit de la fille de chambre de la
 Comtesse de ... Cette fille , comme je l'ai
 déjà raconté , m'avoit sauvée la vie. Ce
 n'est que depuis que je suis en Turquie,
 où elle m'est venue trouver , que j'ay su
 que je lui avois cette seconde obligation.

Ce Billet , & quantité d'autres circon-
 stances , m'inquiéterent ; je délibérai
 quelques jours sur le parti que je devois
 prendre. Je n'avois point de secret pour
 le Marquis de Rubbi , je lui communiquai
 toutes les raisons qui me faisoient balan-
 cer ; il ne voulut me donner aucun con-
 seil & me pria de ne lui point dire ma re-
 solution , il m'avertit seulement de pren-
 dre garde au filet Italien & me donna
 quelques Dragons à mes ordres pour
 m'escorter quelque route que je vou-
 lusse prendre. Mes affaires pécuniaires
 étoient extrêmement dérangées , pres-
 que tout ce que j'avois d'argent , lori-
 qu'on m'eut signifié les Arrêts , je l'a-
 vois envoyé à Cecile ; c'étoit mon An-
 gloise. J'y avois joint quelques bijoux
 & une partie de mon Argenterie. Je
 lui fis dire de ne plus penser à moy ,

du-moins jusqu'à ce que mon Procès fût fini de façon ou d'autre, qu'elle ne sortît point de Bruxelles, jusqu'à ce que je le lui mandasse. Je fis vendre le reste de mon Argenterie & mes Equipages. La meilleure partie avoit été dissipée. Ce qui m'en revint, & mes appointemens qu'on me paya, me fit environ 2000. Guinées. Je me fis conduire jusqu'au Moerdyk. J'arrivai à la Haye vers la fin d'octobre, & je restai jusqu'au vingt novembre, que j'en partis pour me rendre à Vienne malgré tous mes Amis, excepté le Comte de *Tarrouca*, qui me détermina à ce dangereux parti. D'ailleurs qu'aurois-je fait? toute l'Europe étoit en paix, je n'aurois trouvé du service nulle part. Le fonds de mon Affaire me paroïssoit si juste, & l'étoit en effet, que je ne pouvois m'imaginer que l'Empereur & son Conseil pussent prendre contre moi des résolutions violentes. Il me revenoit de toutes parts que Prié triomphoit de mon voyage en Hollande, & publioit que je n'osois soutenir le Jugement que j'avois demandé avec de si grands empressements.

Avant mon départ j'écrivis à l'Empereur. Je disois en substance, que j'a-

vois

vois reçu avec respect l'ordre qu'il lui avoit plu de me donner. Que le tems de mon arrivée ne m'ayant point été fixé, j'avois cru pouvoir faire un tour en Hollande. Que quoy qu'il me fût bien dur de me voir traité plus rigoureusement que ma Partie, rien ne m'empêcheroit de rendre à sa Majesté l'obéissance que je lui devois & d'espérer en son équité & en celle de ses Conseils. Je fis mon voyage tranquillement, à peine me vint-il à l'esprit de penser que ma course à la Haye seroit regardée comme criminelle. Je fus bientôt détrompé; à quatre ou cinq lieues de Vienne j'eus ordre de me rendre Prisonnier au Château de Spilberg en Moravie. On ne me laissa qu'un ou deux de mes gens, & je fus exactement gardé & fort resseré. J'y fus un mois sans entendre parler de rien. Au mois de janvier 1725. je fus interrogé par trois Commissaires Impériaux. L'Interrogatoire roula sur la Déclaration publique que j'avois faite le dix-septième d'août précédent à l'occasion des discours que je prétendois avoir été tenus par la Marquise de Prié & par la Comtesse d'Apremont sa fille. On

me parla du refus que j'avois fait d'accepter les Arrêts qui m'avoient été ordonnés par le Gouverneur de Bruxelles, de ma lenteur à obéir aux ordres de me transporter dans la Citadelle d'Anvers. Sur tout on me questionna beaucoup sur mon Voyage en Hollande : on me représenta l'ordre de l'Empereur, où il étoit marqué que je me rendisse à Vienne par le plus court chemin. Je compris par cet Interrogatoire qu'on ne vouloit point entrer ni dans les discours de la Femme de Prié & de sa Fille, ni dans les Lettres qu'il avoit écrites contre moi, & où il m'avoit traité de Calomniateur, d'homme sans Foy & sans Religion. Ainsi j'étois seul en Cause. Les Chefs d'Accusation étoient, que j'avois blessé la représentation de la Majesté Impériale, que je lui avois désobéi & à ceux qui étoient revêtus de son autorité. Ce tour horrible & diabolique, que les Amis de Prié avoient donné à notre Procès, m'étonna je l'avoue ; mais il ne me déconcerta point. Je fis un *Factum*. Ma Condamnation fut si prompte, qu'il ne put être présenté. Je le transcris néanmoins,

com-

comme un preuve de la partialité ou de la précipitation de mes Juges & de mon innocence.

„ Le Comte de Bonneval représente à
 „ Sa Majesté Impériale & Catholique
 „ & au Suprême Conseil Aulique de
 „ Guerre, qu'il est tout à la fois Ac-
 „ cusé & Accusateur. Que cependant il
 „ est seul en Cause, quoy que les Accu-
 „ sations qu'il a formées contre sa Par-
 „ tie soient sans comparaison plus grié-
 „ ves que celles dont il est chargé. Il
 „ ne peut s'imaginer qu'un Tribunal aussi
 „ respectable & sur lequel toute l'Eu-
 „ rope instruite a les yeux ouverts, puis-
 „ se ne donner son attention qu'aux Ac-
 „ cusations intentées par une Partie, &
 „ négliger absolument celles que l'autre
 „ a produites.

Il ne craindra point de dire que cette maniere de proceder ne peut être regulière & qu'elle est du moins contre les regles ordinaires de la justice, qui doit écouter tous ceux qui s'adressent à elle, & prononcer qu'ils ont tort ou raison. Deux personnes qui s'accusent mutuellement peuvent être toutes deux coupables. Pourquoi donc s'attacheroit-on à n'en poursuivre qu'une? Crispus a injurié Cesar, Cesar s'est

vangé de son autorité privée & l'a fait avec excès. Tous deux demandent justice. De quel droit n'écouterait-on que César, des-là même ne déclarerait-on pas, que la vengeance qu'il a prise étoit juste & que Crispus est le seul coupable ? D'ailleurs qui poursuivra César si Crispus succombe & que par une peine ou capitale ou infamante il soit mis hors d'état de demander & d'obtenir justice ?

La Raison veut donc, & la pratique de tous les Tribunaux est telle, qu'on examine les accusations des deux Parties & qu'on en décide. Le Comte de Bonneval ôse demander si on a examiné les plaintes qu'il a formées contre le Marquis de Prié & quel Jugement on en a porté ? Il est en droit de supposer qu'on n'a fait ni l'un ni l'autre, puisqu'à cet égard on ne lui a communiqué aucune défense ou réponse du dit Marquis, afin qu'il pût y faire ses répliques & observations. Si ses plaintes étoient indignes d'attention ou notoirement injustes & mal fondées, on le devoit déclarer juridiquement. Mais il est certain que cette déclaration ne se seroit point faite si on les avoit examinées, & il seroit presque en droit de

de croire que cet examen n'a été omis que parce qu'on auroit été obligé de faire une déclaration toute contraire. Sur quoi il prend la liberté de demander quel privilège a sa Partie, pour qu'on la décharge des accusations articulées contre elle, tandis qu'on ne s'attache qu'à celles qu'elle a produites contre lui ?

Il va remettre devant les yeux du Suprême Conseil Aulique de Guerre les plaintes qu'il a déjà produites, afin qu'il voye qu'elles n'étoient pas indignes de ses attentions.

L'Epouse du Marquis de Prié & sa Fille la Comtesse d'Apremont, ont tenu, même en présence du dit Marquis, des discours insolents contre l'honneur & la reputation de la Reine regnante d'Espagne; non seulement elles les ont tenus, mais elles les ont donnés pour certains, y ajoutant leurs propres reflexions, aussi choquantes que la fautive calomnieuse qu'elles débitoient.

Allié à la Maison Royale de France, & ayant en particulier les plus grandes obligations à la Maison d'Orleans, le Comte de Bonneval a cru qu'il étoit de son honneur & de son devoir de défendre l'honneur de cette grande Princesse,

cesse, qu'on déchiroit si cruellement. Il a déclaré publiquement, qu'il tenoit pour de Malhonnêtes gens ceux qui parloient de la sorte ; ajoutant , qu'il n'exceptoit personne , quand même ce seroit de la Maison du sous-Gouverneur des Pays-Bas. Il a déferé à l'Empereur la Calomnie & les Calomniateurs , il s'est fait Partie contre eux & en a demandé justice. Il a prouvé la réalité de la Calomnie, il en a découvert la source, d'une maniere qu'il a droit d'appeller incontestable, du moins jusqu'à ce qu'on l'ait examinée & qu'on en ait décidé.

Quand même il seroit vrai qu'il se seroit expliqué trop durement , & qu'il eût du être content de n'excepter personne sans nommer la Maison du Marquis de Prié, le tort qu'il pourroit avoir n'empêcheroit pas la justice de ses plaintes & ne diminueroit point la faute énorme que l'Epoûse & la Fille du dit Marquis de Prié ont commise en parlant, comme elles ont fait à diverses reprises & avec acharnement , de la Reine d'Espagne. Il consent d'être puni, si on juge qu'il le merite ; mais il ne peut pas ne point demander qu'on fasse droit sur ses plaintes & qu'on punisse

nisse qui y ont donné lieu. Il n'est point de Dignité, excepté la Souveraine, qui mette à couvert de ces sortes de poursuites, il n'en est point qui doive exempter de la punition. Les Têtes couronnées sont toujours respectables, & on doit savoir gré à ceux qui ne souffrent pas qu'on les insulte; tous les Souverains eux-mêmes sont intéressés à maintenir ces Maximes & à pardonner l'excès qu'on pourroit commettre en les suivant. N'approuveroit-on pas un Allemand, qui au service de France & d'Espagne, démentiroit ceux qui auroient l'audace de calomnier Leurs Majestés Impériales!

Mais il s'en faut bien que le Comte de Bonneval convienne qu'il ait excédé. La Calomnie étoit des plus atroces. Il étoit public à Bruxelles que la Marquise de Prié & sa Fille l'avoient repandue. Il falloit donc pour en arrêter le cours, faire sentir que de quelque part qu'elle vint elle ne méritoit aucune croyance. Après tout, qu'est-ce que la Marquise de Prié & sa Fille, en comparaison d'une Princesse du Sang de France & d'une Reine d'Espagne! Après avoir traitée cette Princesse comme elles avoient fait, est-il

nôm odieux qu'elles ne méritassent ? De plus, le Comte de Bonneval ne les a point nommés ; intéressé comme il étoit dans cette Affaire, c'étoit tout ce qu'elles pouvoient attendre de sa politesse & de sa moderation.

Conséquemment à cette premiere Affaire, le Marquis de Prié a écrit à Cambray & à Paris aux Ambassadeurs de Sa Majesté Impériale, que le Comte de Bonneval étoit un homme sans Foy & sans Religion ; que lui avoit inventé la Calomnie qu'il avoit relevée ; que quelques uns de ceux qu'il citoit pour Témoins étoient prêts de la démentir. Ces Lettres sont réelles. Le Comte de Bonneval en a demandé justice. Il est d'une naissance & d'un rang à n'être injurié impunément par qui ce soit. On ne peut pas dire que le dit Marquis ait écrit de la sorte en qualité de Représentant de Sa Majesté Impériale : cette qualité toute respectable qu'elle est, ne sauroit justifier de pareils excès ni le soustraire à la punition qu'il a méritée pour les avoir commis, du-moins doit-il être en Cause & obligé de prouver ce qu'il a avancé, ou de le retracter. Cependant le dit Marquis reste tranquille, il est continué dans ses Emplois,

plais, chaque jour il reçoit de nouvelles faveurs; au lieu que le Comte de Bonneval est emprisonné comme un Criminel, & que loin d'avoir égard à ses plaintes on a affecté de n'en pas faire la moindre mention dans son Interrogatoire, où l'on ne lui a parlé que de son peu de respect pour le Représentant de Sa Majesté Impériale & de la difficulté aussi bien que de la lenteur qu'il a eue à obéir aux ordres qui lui ont été signifiés, tant de la part du dit Représentant que de celle de Sa Majesté Impériale.

Puisque c'est à ces Articles qu'on réduit son Procès, ce qu'il n'auroit jamais pu croire, il va tâcher de justifier ces difficultés & cette lenteur. Quand le Marquis de Prié a fait signifier les Arrêts au Comte de Bonneval, il est visible qu'il se faisoit justice dans sa propre Cause. Il est notoire qu'en cas pareil, les autres Gouverneurs ont porté leurs plaintes au Tribunal dont ils dépendoient eux-mêmes, & qu'ils en ont attendu les ordres. Le Comte de Bonneval n'a point fait attention à la violence précipitée dont on usoit à son égard, elle n'a point été le motif de son refus, il n'a refusé que parce qu'on
ne

ne se servoit pas de la voye ordinaire, & que ce n'étoit point au Gouverneur de Bruxelles mais au Maréchal Comte de Vehlen de lui intimer de pareils ordres. Il a même fait dire au Marquis de Prié, qu'il recevroit les Arrêts immédiatement de sa part; qu'il ne sortiroit pas le reste du jour, pour lui donner le tems de s'instruire des formalités, sur lesquelles il n'étoit pas au fait. Le dit Comte demande en quoi il a péché, & s'il ne devoit pas représenter qu'on violoit les Loix & les Coutumes dont il a juré l'observation ?

Il en est de même de l'ordre qu'il a reçu de se rendre au Château d'Anvers. Il n'a différé de l'exécuter que par ce qu'il ne lui étoit pas signifié par la voye usitée. Il n'a point disputé au Marquis de Prié son autorité, mais seulement la maniere dont il l'a exercée. Il l'a crue contraire au Code Militaire. S'il s'étoit trompé, pourroit-on lui en faire crime ! d'autant plus que malgré les raisons qu'il croioit avoir de ne point obéir, il s'est soumis, & que le motif qui l'a déterminé à cette soumission seroit capable de faire oublier les fautes qu'il auroit pu faire. Il
fa-

favoit que la Bourgeoisie, irritée contre le Marquis de Prié, ne cherchoit qu'une occasion de faire éclater ses ressentimens. Cette Bourgeoisie s'attroupoit autour de son logis investi par divers détachemens. On lui remit un Billet, qu'il a envoyé à Sa Majesté Impériale. aussitôt qu'il eût lu ce Billet il monta en carosse & traversa la Ville le plus promptement qu'il lui fut possible. Ces démarches sont-elles d'un homme qui veut se soustraire à l'autorité légitime ? ne supposent-elles pas au contraire un fond de respect & de dévouement incompatible avec la revolte & la désobéissance ! Il ne prétend pas cependant se faire un mérite d'avoir refusé les offres séditeuses qui lui ont été faites, il n'allégué ce refus que pour faire voir qu'il est Sujet fidele, & qu'il auroit obéi sur le champ aux ordres du Marquis de Prié s'il ne s'étoit pas cru fondé à contester la maniere dont ils lui étoient signifiés.

Les Conseils que le dit Marquis a assemblés, ont pensé comme le Comte de Bonneval, ils ont jugés qu'il n'y avoit point de lieu à l'Arrêt, qu'il falloit attendre les ordres suprêmes de Sa Majesté Impériale. C'est pourquoi le Maréchal

nichal Comte de Vehlen a refusé de se prêter aux volontés du dit Marquis, à moins qu'il ne lui donnât par écrit. D'autres ont été moins délicats & n'ont point craint d'agir contre le resultat des Conseils. Ces faits constatés au Procès, ne prouvent-ils pas du moins que le Comte de Bonneval étoit fondé & pour le fond & pour la forme, à suspendre son obéissance, & qu'il n'étoit pas le seul de son sentiment?

Selon qu'on a appuïé dans l'Interrogatoire sur le Voyage qu'il a fait en Hollande, le Comte de Bonneval a compris que cette démarche a été prise pour une désobéissance formelle aux ordres émanés du Trône Impérial, & que c'est ou l'unique ou le principal Article de son Procès. Pour se justifier à cet égard, il ne parlera point de ses vues & de ses intentions; il fait qu'on est en droit de rejeter toutes les protestations qu'il pourroit faire de leur droiture & de leur simplicité. Il se borne à faire voir qu'il a observé à la lettre les ordres qu'il a reçus, & comme ses intentions ne peuvent le justifier, aussi les intentions qu'on pourroit avoir eues en lui intimant ces ordres ne peuvent le charger.

Il lui étoit ordonné de se rendre à Vienne , par le plus court chemin , sans passer par aucune Ville des Pays-Bas. Il n'étoit point dit qu'il s'y rendroit incessamment , que ce seroit d'Anvers qu'il s'y rendroit ; ni sa route , ni le tems qu'il devoit employer à la faire n'étoient point marqués. Ainsi , libre à tous ces égards , il est allé en Hollande. Il importe peu de savoir pourquoi , c'étoit pour Affaire , pour quelque inclination de cœur , pour se délasser des sept semaines de Prison qu'il avoit essuyées à Anvers. Dès qu'il a eu satisfait à sa fantaisie , il est parti pour Vienne , il a pris le plus court chemin & n'a passé par aucune Ville des Pays-Bas.

Outre la parfaite liberté où il étoit de faire un Voyage , une raison des plus fortes l'y a déterminé. On l'avoit averti de plus d'un endroit , de se défier du stilet Italien. Il n'étoit pas assez en argent pour voyager comme son rang & sa condition l'auroient demandé. On ne lui avoit point ordonné d'Escorte ; il ne convenoit pas qu'il en prît , il auroit paru à toute l'Allemagne qu'on le conduisoit prisonnier. Pour éviter le stilet Italien , il a cru devoir pren-

prendre une autre route, & laisser même en quelque sorte soupçonner sa résolution. Quand même il n'auroit pas eu toute la liberté qu'il croioit avoir, les avis qu'il avoit reçus ne l'autorisoient-ils pas à déconcerter les mesures qu'on pouvoit avoir prises pour le faire périr ? n'étoit-ce pas assurer l'exécution de l'ordre qu'on lui avoit donné, d'aller rendre compte de sa conduite ? En pareille circonstance est-il nécessaire de preuves démonstratives pour prendre quelques précautions, ne suffit-il pas de quelques avis, sur tout quand on connoît le caractère de son Ennemi ?

L'honneur du Comte de Bonneval étoit trop engagé à ne pas abandonner son Procès pour qu'on le puisse soupçonner d'y avoir pensé. La Calomnie débitée contre la Reine d'Espagne, les injures atroces dont le Marquis de Prié l'avoit chargé dans ses Lettres, lui tenoient trop à cœur, pour qu'il cessât d'en poursuivre la punition & la réparation, à quelque prix que ce pût être. Ce n'est pas qu'il n'eût de puissants motifs de délibérer. La différence qu'on mettoit entre lui & sa Partie, ne lui annonçoit que trop ce qu'il avoit

à attendre. D'autres que lui auroient hésité à venir effuier un Arrêt peut-être déjà prononcé secrètement; mais le Comte de Bonneval ne craint point un Arrêt qui ne pourroit que l'opprimer sans le flétrir, au lieu qu'en évitant le Jugement son déshonneur auroit été certain, toute l'Europe instruite de son Affaire auroit eu sujet de croire qu'il lui auroit imposé par ses Ecrits & qu'il se reconnoissoit digne des titres infamants dont son Ennemi l'avoit noirci.

Son honneur étant à couvert, le sort qu'on lui prépare l'inquiète peu. La seule chose qu'il demande, c'est que si on le punit pour s'en être tenu à la lettre de l'ordre qu'il avoit de se rendre à Vienne, on ne laisse pas impunis le Marquis de Prié qui l'a traité d'Imposteur, d'homme sans Foy & sans Religion, ni la Femme & la Fille de ce Marquis, qui ont eu l'audace de déchirer la reputation d'une grande Reine.

Il resteroit à parler de la représentation de Sa Majesté Impériale, qu'on prétend avoir été blessée: mais le contraire est si clair au Procès, qu'il seroit inutile d'y rien ajouter. Le Com-

te de Bonneval remarquera seulement, que cette représentation respectable est bien plus blessée par les fautes de ceux qui en ont le Caractère que par les poursuites de ceux qui les leur reprochent. Ces Représentans ne sont respectables que tandis qu'ils ne fortent point de leur Caractère. Dès qu'ils s'en depouillent eux-mêmes, à plus forte raison dès qu'ils le déshonorent par des actions indignes, il ne peut les garantir du mépris qui leur est dû & des plaintes qu'on a droit d'en faire. Tout ce qu'a fait le Marquis de Prié en qualité de Représentant de l'Empereur, le Comte de Bonneval l'a respecté autant qu'il le devoit, & il ne croit pas qu'on puisse penser que ces attentions pour l'observation des formalités prescrites aient été contre le respect. Mais comme ce n'est point sous cette qualité que le dit Marquis l'a flétri par ses Lettres, & qu'il a souffert que sa Femme & sa Fille décriassent la Reine d'Espagne au point qu'elles l'ont fait, le dit Comte en a demandé & en demande encore la punition & la réparation. Si on le lui accorde, il croira, quelle que puisse être la maniere dont on le traitera, qu'on lui aura rendu justice.

ce. Si on le lui refuse, il se regardera comme une Victime qu'on aura sacrifiée au soutien d'un homme, qui, sa représentation mise à part, ne peut à aucun égard lui être comparé.

Aussi-tôt que je m'étois vu conduit à Spilberg, j'avois écrit à l'Empereur en ces termes. „ SIRE, quel Crime ay-
 „ je commis, pour qu'il me soit même
 „ défendu de me jeter aux pieds de
 „ Votre Auguste Majesté & d'implo-
 „ rer sa justice? Je m'étois attendu
 „ qu'Elle me feroit la grâce de m'écou-
 „ ter & je ne craignois pas que le cre-
 „ dit de mes ennemis pût aller jusqu'à
 „ m'en priver. Sire, Prié ou moi
 „ sommes coupables. Nous nous ac-
 „ cusons mutuellement. Il est de vo-
 „ tre équité de nous examiner & de
 „ nous juger tous deux. Cependant je
 „ parois seul sur la scène, comme si
 „ l'honneur d'une grande Reine & ma
 „ reputation n'étoient d'aucune consi-
 „ deration auprès de Votre Majesté
 „ & de ses Conseils. Je la supplie en-
 „ core, comme je l'ai déjà fait, que

» Prié soit traité comme moi. Qu'il
 » soit mandé pour venir rendre comp-
 » te des Calomnies que lui & sa Famil-
 » le ont publiées & dont j'ay deman-
 » dé justice “.

J'étois si indigné contre la plûpart de ceux qui composoient le Conseil de Guerre, que je ne voulus pas prendre la peine de leur écrire. Je fus averti au commencement de fevrier qu'ils s'étoient assemblés à mon sujet, & qu'il avoit paru à leurs discours que leur dessein étoit de me condamner à la mort ou à une Prison perpétuelle, parce que je n'avois pas obéi assez promptement, sur tout à l'ordre qui m'avoit été signifié de me rendre à Vienne. On m'ajoutoit, que l'Empereur n'avoit pas approuvé cette rigueur. Que le Prince Eugene n'avoit point assisté à ce Conseil, & qu'il avoit dit publiquement qu'il avoit été trop de mes Amis & que dans la suite je l'avois trop désobligé pour qu'il se trouvât à une délibération qui me concernoit.

Je reçus un Billet de cette main inconnue qui m'avoit averti que j'étois perdu si je me rendois à Vienne. Ne vous flattez point, mon cher Comte,
 me

mé disoit-on. Tous vos Juges sont dans les interêts de votre Ennemi, on fait à n'en point douter qu'il vous condamneront à la mort. Sauvez-vous s'il est possible. On a fait tous ses efforts pour approcher votre prison, ils ont été inutiles. Vos Ennemis vous craignent, il ne veulent pas vous laisser échapper. Tout Vienne est pour vous, les Personnes les plus qualifiées sollicitent publiquement vos Juges en votre faveur; mais elles n'en reçoivent que des reponses dures & désesperantes. Encore une fois sauvez-vous & vivez, si non pour vous, du moins pour ceux qui vous aiment.

A peine avois-je reçu ce Billet, que le Comte de Thaun vint me signifier que le Suprême Conseil Aulique de Guerre m'avoit condamné à mort, mais que l'Empereur par sa bonté spéciale & de sa pleine puissance avoit empêché que ce Jugement ne fût prononcé, & qu'il me signifioit au nom de sa Majesté Impériale que j'étois congédié de son Service & que je tiendrois prison pendant un an.

J'avoue que malgré les avis que j'avois reçus, cette Sentence fut pour moi un coup de foudre. Je me contins pour-

tant en présence de Thaun, pour ne lui pas donner le plaisir d'être témoin de ma douleur. Je m'y abandonnai dès qu'il m'eut quitté. Ce n'étoit ni la Sentence de mort, ni la perte de mes Emplois, ni la Prison d'une année, qui faisoient mon chagrin; je n'envisageai que le triomphe de Prié & la honte d'avoir succombé sous le credit de cet homme qui m'étoit si inférieur à tous égards. Dès que la reflexion eût calmé mes premiers transports, qui pour dire la vérité approchoient assez de la fureur, j'adressai à l'Empereur la Lettre qui suit.

„ SIRE, me voila donc sacrifié, &
 „ ce qui est pour moi le comble de
 „ l'humiliation, c'est à Prié, à sa Fem-
 „ me & à sa Fille que je le suis. Je
 „ ne remercirai point Votre Majesté
 „ de ce qu'Elle a adouci la rigueur de
 „ la Sentence prononcée contre moi;
 „ la mort auroit fini mes peines, & la
 „ vie que vous me donnez ne servira
 „ qu'à les multiplier. Votre Majesté
 „ fait que je n'ai jamais imploré sa
 „ bonté dans cette Affaire; je ne lui
 „ ai demandé que justice. Si on me
 „ l'avoit faite, vous n'auriez pas eu
 „ besoin d'exercer votre clemence.
 „ Comme je crois mon honneur à

„ cou-

„ couvert, & que je ne doute pas que
 „ toute la Terre ne condamne ceux
 „ qui m'ont jugé, ma plus grande pei-
 „ ne est que je ne pourrai plus dire
 „ comme j'avois fait jusqu'à présent,
 „ que le Trône de Votre Majesté est
 „ inaccessible à la Brigue, à l'Artifice,
 „ au Mensonge & à la Calomnie “.

Je ne puis dire si j'envoyai cette Lettre ou si elle fut vue ; mais je me souviens distinctement qu'on me fit defense d'écrire à qui que ce fût, & que le Gouverneur eut ordre de bruler toutes les Lettres que j'écrirois ou qui me viendroient. Ainsi ma solitude fut parfaite : excepté ce Gouverneur, qui mangeoit ordinairement avec moi, je ne vis absolument personne, & n'eus commerce avec qui que ce soit ; car dès que j'avois été condamné on m'avoit ôté mon valet de Chambre & un autre de mes gens, à qui on avoit permis de s'enfermer avec moi. Abandonné à moi-même la plus grande partie du tems, je me donnai de l'occupation. Il y avoit quelques Livres dans ce Château ; je les eus bientôt lus. Je me mis à écrire, précisément pour m'étourdir sur mon affligeante situation.

Je dépeignis mes Juges. La peinture

étoit vraie, par conséquent peu gracieuse; je n'en rapporterai aucun trait, parce que je crois avoir assez prouvé leur injustice & que ma justification est mon unique but. Je ne puis m'empêcher de dire que ces portraits étoient si ressemblans, que le Gouverneur & sa Femme à qui je les lisois sans dire le nom, les devinèrent tous. Par exemple celui du Comte de Thaun commençoit ainsi: On ne peut nier qu'il ne soit soldat, il en a toutes les manieres, à la reserve de celles que son séjour en Italie a reformées... Ils s'écrièrent aussitôt, c'est votre Président le Comte de Thaun.

Je traçai aussi les Caractères de tous les Generaux que j'avois vu en Employ depuis que j'avois été en état d'en juger par moi-même. Comme ils ne touchent que leur qualité de General & non leurs Vices ou leurs Vertus, je crois pouvoir en rapporter quelques uns.

Le Maréchal de Catinat savoit la Guerre, mais plus par étude que par génie; l'art paroissoit trop à découvert dans ses operations, & il étoit incapable de s'élever au dessus des Regles ordinaires.

Le Maréchal de Villeroi n'a jamais
pu

pu se faire aimer ni estimer des Troupes. On a dit communément qu'il savoit bien choisir un Camp ; je ne sai sur quoi on l'a dit : ce qui est de certain, c'est qu'il ne savoit pas profiter des occasions, & qu'un jour d'Action il auroit fallu un autre General.

Le Maréchal de Boufflers avoit réussi à se faire aimer, non à se faire estimer. Il n'étoit pas fait pour commander plus de dix ou douze mille hommes. La crainte de nuire à l'Etat ou de risquer sa fortune, le tenoit dans une inquiétude continuelle, & l'empêchoit de former un Projet ou de s'y attacher. En Second il eut fait des merveilles.

Je n'ai jamais servi sous le Duc de Berwick, ni dans un Armée qui lui ait été opposée : ainsi je n'en dirai rien.

Le Maréchal de Villars a été dans la Guerre de 1701. l'Achille de la France ; il campoit bien, il savoit animer ses Troupes, elles l'aimoient, elles l'estimoient & avoient en lui une parfaite confiance. Je ne sai pourtant si sa reputation n'étoit pas un peu au-dessus de son merite. J'ay ouï dire qu'à Fridlingen il devoit être battu, & que son Entreprise étoit d'un homme qui vou-

loit se perdre ou s'avancer. Je suis témoin qu'il auroit pu battre le Prince Eugene quand nous eumes passé la Trouille, & qu'il fut battu à Malpalquet faute d'avoir choisi son terrain aussi bien qu'il l'auroit pu faire. Pour Denain, c'étoit une pure Surprise, & son merite fut de ne nous avoir pas laissé le tems de nous reconnoitre.

Le Duc de Vendome vivoit avec les Soldats comme s'ils eussent été ses enfans. Ils l'adornoient, & croioient marcher à la Victoire en le suivant. Il étoit admirable un jour d'Action. Il est difficile d'être plus brave. D'un coup d'œil il connoissoit tous les avantages & les désavantages de sa situation & de celle de son Ennemi, & distinguoit où il falloit faire les grands efforts. Il s'y portoit lui-même. Son exemple & le péril à quoi il s'exposoit inspiroit à ses Troupes une audace & une vivacité qui passaient tout ce que je puis dire. La Campagne de 1708. ne fit point de tort à sa reputation, le Public lui tint compte de ce qu'il auroit pu faire s'il eut commandé seul.

Le Prince Eugene étoit actif, vigilant, entreprenant. La sagesse étoit son
carac-

caractère particulier. Il employoit aussi volontiers la ruse que la force. Il fatiguoit son Ennemi par la multitude d'attentions qu'il l'obligeoit d'avoir. Il formoit tant de projets qu'enfin quelqu'un lui réussissoit. Quand il a commandé seul, jamais il n'a risqué d'Action décisive. Ses mesures étoient si bien prises que sa Victoire auroit eu les suites les plus avantageuses, & que son mauvais succès ne pouvoit être que médiocre. Ce n'est qu'à Denain, que par je ne sai quelle fatalité, il s'écarta de ses Maximes. Sans la Victoire qu'il remporta sur les Turcs sa gloire auroit extrêmement souffert des Campagnes de 1712 & 1713.

Le Duc de Marlborough, toujours heureux, a été le Heros de ce Siècle. Sa grande habileté a été la source de son Bonheur. Il n'est pas possible de profiter mieux qu'il le faisoit des fautes d'un Ennemi. Schellemborg, Hochstet, Ramillies, Oudenarde, Malplaquet même, sont le fruit de sa bravoure & de la sagesse de ses dispositions. Il n'a manqué à sa gloire que d'avoir eu affaire à des Generaux plus capables de se mesurer avec lui; à le bien prendre,

dre, la Viétoire si imparfaite de Malplaquet est la plus glorieuse qu'il ait remportée.

J'avois fait aussi la Vie de Prié & de son illustre Famille. Il étoit Florentin, & de si bas lieu, qu'on n'a jamais connu ni son Pere ni sa Mère, ni aucun de ses parents. S'il eut été Pape le Nepotisme n'eut point été à craindre. Sa jolie figure avoit été l'occasion de sa fortune, un riche Beneficier l'avoit pris à son service & l'avoit avantage dans son Testament. Le reste étoit du même goût. J'ay déchiré tous ces Papiers, que je n'avois écrit que pour m'amuser, sans aucun dessein d'en faire usage, & d'ailleurs cette espèce de vengeance me paroissoit indigne d'un homme de ma sorte.

A quoi je m'appliquai le plus, ce fut à me faire mon Procès à moi-même. J'y procedai avec toute la rigueur d'un Juge impartial & inflexible. C'est le seul de ces Papiers que j'aye conservé. On verra si j'ai bien soutenu le caractère que je m'étois donné.

PROCÈS DU COMTE DE BONNE-
VAL, FAIT ET INSTRUIT PAR
LUI-MÊME.

Questions.

Pourquoi avez-vous pris si hautement le parti de la Reine d'Espagne ? L'auriez-vous pris avec la même chaleur contre d'autres que contre le Marquis de Prié & sa Maison ?

Etes-vous bien sûr que cette Calomnie ait

Reponses.

J'ai l'honneur d'être Allié de cette Princesse, j'ai des obligations infinies à sa Maison. La proximité du Sang, la reconnoissance, m'ont fait regarder comme une obligation indispensable, de m'opposer à la Calomnie & de la démentir. Je me serois cru indigne de vivre si je ne l'avois pas fait. Tout autre que le Marquis de Prié, auroit puni sa Femme & sa Fille, ou m'auroit rendu raison de son refus l'épée à la main.

Rien n'est plus constant. J'ai fait avant que d'éclater, toutes
d'a-

d'abord été débütée dans la Maison du Marquis de Prié? les informations nécessaires. Des gens d'honneur m'en avoient assuré, & ont confirmé ce qu'ils m'avoient dit. Je les ay nommés & j'ai demandé qu'on les interrogeât.

Cependant Le credit d'un sous-Gouverneur des Pays-Bas est bien grand, il est en état de se faire craindre & de récompenser. Des Témoins négatifs en pareille matière, ne fauroient prévaloir contre des Témoins positifs. Dès qu'un discours a été entendu, il ne se peut pas faire qu'il n'ait point été tenu; au lieu qu'il est très possible que plusieurs ne l'aient pas entendu, ou n'y aient pas fait assez d'attention pour être en état de le rapporter exactement.

Com-

Comment donc le Marquis de Prié a-t-il dit que vous étiez l'auteur de la Calomnie, & que vous aviez formé le monstre que vous combattiez ?

Vous haïssez ce Marquis, vous vous êtes vanté que vous le perdriez.

N'auriez-vous pas pu vous déclarer moins publiquement & moins durement ? Qu'é-

C'est ce que je ne puis comprendre. Je consens de périr de la manière la plus cruelle & la plus honteuse, si l'on peut me convaincre d'un crime si exécrationnable ; mais je demande aussi, que le Marquis de Prié soit traité comme je consens de l'être, s'il ne prouve pas ce qu'il a avancé.

J'avoue que je ne l'aime pas, son caractère & le mien étant des plus opposés. Il est absolument faux que je me sois vanté de le perdre, ou même que j'en aye eu le dessein avant nos Démêlés.

La Calomnie contre la Reine d'Espagne étoit publique, il falloit que le démenti & le désaveu le fût aussi. J'avoue que

toit-

toit-il nécessaire j'aurois pu m'expri-
 re que vous par- mer moins durement ;
 lassiez de la & qu'il n'est point con-
 Maison du Mar- séquent qu'une Fem-
 quis de Prié ? me qui débite une
 Nouvelle calomnieu-
 se soit une Putain &
 une Carogrie ; j'aurois
 pu aussi ne pas parler
 de la Maison du Mar-
 quis de Prié : mais je
 n'ay pas été le maî-
 tre de mon indigna-
 tion, & j'ay mis une
 si grande différence
 entre la Reine d'Es-
 pagne & ceux ou cel-
 les qui avoient mal
 parlé d'elle, que je
 n'ai pas cru devoir
 ménager les termes.
 D'ailleurs dans cette
 Déclaration je n'ay
 nommé ni la Marquise
 ni sa Fille, & on ne
 peut pas prouver que
 les Billets où elles é-
 toient nommées ayent
 été repandus par mes
 ordres.

Pour-

Pourquoi avez-vous rendues publiques au Congrès de Cambray & par tout ailleurs vos Expéditions à la Cour de Vienne ?

Vous avez refusé les Arrêts ; ne deviez-vous pas obéir par provision, sauf votre recours, s'ils étoient mal ordonnés ?

Le Marquis de Prié avoit écrit des Lettres affreuses contre moi, il m'y traitoit comme le dernier des Malheureux. L'unique moyen que j'eusse de confondre ce hardi Calomniateur, étoit de faire connoître par tout le sujet de notre Démêlé : ce que je ne pouvois mieux faire, qu'en publiant le Pièces que j'avois adressées à l'Empereur.

Peut-être aurois-je mieux fait ; mais je ne les ai refusés que parce qu'ils ne m'étoient pas intimés selon les Regles auxquelles je croyois, comme je le crois encore, qu'un Gouverneur n'a pas droit de déroger. Je dis la même chose de l'ordre

Pourquoi n'avez-vous pas pris le ton de Suppliant dans vos Ecrits, dans vos Lettres, sur tout au Conseil de Guerre? Vous leur avez parlé comme d'égal à égal. Ces manières hautes & fières ont dû les choquer & les indisposer contre vous.

pour me rendre à la Citadelle d'Anvers.

Un homme de ma condition & de mon caractère ne sauroit s'abaisser à rien qui sente la bassesse & la lâcheté. La Cause que j'ay defendue est si juste, que j'aurois cru la déshonorer si j'en avois usé autrement. La fermeté, la fierté même, conviennent à l'innocence, qui ne fait ce que c'est que de demander grace, & ne peuvent choquer que ceux qui ignorent comment doit penser un homme de Guerre, sur tout s'il est d'une certaine naissance. J'ay écrit tout ce qui pouvoit servir à ma defense, je l'ay fait d'une manière à faire sentir que j'étois persuadé que le Droit

Vous

& la Raison étoient de mon côté, & qu'on ne pouvoit me refuser la justice que je demandois sans les violer.

Vous êtes allé en Hollande au lieu de vous rendre à Vienne par le plus court chemin, comme il vous étoit ordonné. Avez-vous pu ignorer qu'une pareille désobéissance étoit une faute capitale ?

Je conviens que j'ay eu tort, si on veut prendre la chose à la dernière rigueur, mais l'ordre ne marquoit point ni le tems de mon départ ni celui de mon arrivée. J'ay cru être libre de faire un voyage. J'avois de fortes raisons de laisser ignorer la route que je prendrois & d'en choisir une à quoy mes ennemis ne s'attendissent pas. J'avoue qu'on peut supposer que j'ay délibéré si j'obéirois, que même pendant quelque tems j'ay voulu désobéir. Mais aussi on peut supposer le contraire. Pourquoi

de deux suppositions également probables, choisir de s'attacher à l'une plutôt qu'à l'autre ? J'ay pu me retirer en France, les Arrêts prononcés autrefois contre moi ayant été annullés. Peut-on s'imaginer que je fusse venu m'exposer à une Condamnation certaine si j'avois pu croire que mon excursion en Hollande me l'eût fait meriter ? Il n'est point de Tribunal humain où l'on punisse les pensées & les délibérations intérieures. Je suis parti d'Anvers pour la Hollande, l'ordre que j'avois reçu ne me les défendoit pas. C'est de la Haye que je suis parti pour Vienne, j'ay pris le plus court chemin pour m'y rendre.

Je

Je suis arrivé à tems ,
 puisque le jour de mon
 arrivée n'étoit point
 fixé. On peut donc
 me soupçonner de dés-
 obéissance , mais on
 ne peut m'en convain-
 cre.

Mon Procès ainsi instruit , avec la
 sévérité & l'exactitude qu'on vient de
 voir , après avoir mûrement & à diver-
 ses reprises pesé les charges qui étoient
 contre moi , je prononçai la Sentence.

*Le Comte de Bonneval s'étant rendu
 violemment suspect de désobéissance en se
 retirant dans un País étranger , où il a
 séjourné près d'un mois avant que de se
 mettre en chemin pour Vienne , selon l'ordre
 de Sa Majesté Impériale ; ayant aussi refusé
 les Arrêts à lui ordonnés de la part du
 Marquis de Prié son Supérieur : en puni-
 tion de ces Fautes il tiendra prison pendant
 six mois , avec defense d'en sortir avant
 leur expiration , sous peine de mort. Per-
 mis à lui après ce tems expiré de poursui-
 vre le Marquis de Prié en reparation des
 Calomnies dont il prétend que le dit Mar-
 quis l'a flétri.*

Je puis assurer que j'ay fait voir cet-

te Sentence à de fort habiles Jurisconsultes, & que tous l'ont approuvée. C'est ce qui m'a déterminé à lui donner place dans ces Memoires, ne doutant pas que toutes les personnes sçées n'en jugent de même & ne décident que telle devoit être le Prononcé de mes Juges.

Ainsi occupé je passai assez tranquillement les six premiers mois de ma prison. Content de ne me laisser voir personne & de bruler toutes les Lettres qui me venoient, on me laissoit une assez grande liberté; je me promenois dans les cours & dans le jardin. Le Gouverneur & son Lieutenant étoient bonnes gens & paroissoient s'intéresser à mes disgraces, ils m'amusoient le plus qu'il leur étoit possible; nous jouions aux Echecs, au Trictrac, de tems en tems aux Cartes, avec leurs Epouses. Le Lieutenant avoit été longtems en Turquie, il m'en parla beaucoup. Il me dit entre autres choses, qu'il leur avoit souvent ouï dire qu'ils étoient fort fâchés de la sévérité de leur Loi, qui leur défendoit de donner de l'Emploi à aucun Chretien; qu'elle étoit cause que leurs Troupes n'étoient point disciplinées

nées comme celles de l'Europe, & que malgré leurs grandes Armées ils étoient si souvent battus par les Chrétiens, non qu'ils fussent moins braves, mais parce qu'ils n'étoient ni armés ni exercés comme eux.

Peu à peu l'inquiétude de ce que je deviendrois me plongea dans une mélancholie profonde dont rien n'étoit capable de me tirer, je me regardois comme un homme flétri par la Sentence qu'on avoit voulu prononcer contre moi, par la grace qu'on m'avoit faite, & bien plus encore par les Calomnies dont on m'avoit noirci & dont je n'avois pu tirer raison. Les Lettres que j'avois écrites, où je priois qu'on attendît le Jugement de l'Empereur pour prononcer contre moi ou contre Prié, achevoient de m'accabler. Je suis donc un Imposteur, un homme sans Foi, sans Religion, & je serai regardé comme tel! La seule pensée de me retirer en France me faisoit frémir: sans argent, sans ressource, sans Emploi, je ne pouvois qu'être à charge à mes Amis, supposé que j'en trouvasse.

Plus le tems de ma sortie approchoit, plus mon chagrin & mes incertitudes

augmentoient. Enfin ce jour arriva presque plutôt que je n'eusse souhaité. On me demanda quelle route je voulois prendre ; je me déterminai pour Venise. On me conduisit sur la frontière & on me défendit sous peine de la vie de remettre jamais le pied sur les terres de l'Empire.

Me voilà donc à Venise, dépouillé & dénué de tout, sans avoir même un Domestique pour me servir. Je m'enfonçai dans une Auberge. J'y fus reconnu, le bruit de mon arrivée se répandit. Quelques François, quelques Allemands même, me vinrent voir. Il me parut qu'on me regardoit d'un autre œil que je ne m'étois imaginé. Je m'enhardis, je quittai ma solitude, je me montrai ; je rendis visite à quelques Nobles Venitiens, qui me firent sentir par leur accueil gracieux que la Sentence du Conseil Aulique n'avoit pas fait sur eux grande impression.

Ces visites, ces politesses, me consoloiént un peu, c'étoit tout ; je n'étois pas plus à mon aise, je n'avois pas de quoi satisfaire mon Hôte. Dans cet embarras un Banquier vint me trouver ; il me demanda si je n'étois pas le Comte de *Bonneval*, je lui dis
que

que je l'étois. J'ay ordre, ajouta-t-il, de vous compter dix mille francs, & en même tems défense absoluë de vous dire de quelle part; en vain me questionneriez - vous. Il me compta cette somme en or, dont je lui donnai mon Reçu. Jamais je n'ai pu savoir d'où me venoit ce secours, je devinai le General Comte Flemming. Je crois ne m'être pas trompé. Il étoit de mes Amis, & presque le seul que je connusse capable de cette Générosité.

On étoit dans la Saison du Carnaval, Pour étourdir mon chagrin & me tirer de mes délibérations continuelles sur le parti que je prendrois, je me livrai aux plaisirs. Je me mis en masque, je courus les Bals, & presque par tout où je fus reconnu on me traita avec quelque distinction. Quoi que ce qu'on appelle filles de joye n'ait jamais guères été de mon goût, j'allai dans une de ces maisons. Le maître du Logis, qui reconnut à ma mine & à mon habit, que je n'étois pas un homme du Commun, me dit: Ah! Monsieur, que vous venez à propos, j'ay une fille toute neuve, elle n'a pas quinze ans, belle comme les amours, c'est un morceau du Roi, je suis charmé qu'un

aussi galant homme que vous lui donne les premières leçons. Qu'est-ce que dix pistoles pour une pareille nuit ? Sur ma foi & sur mon honneur j'en demanderois cent à un autre , mais je me sens de l'inclination pour Monsieur , & je serai charmé d'avoir sa chalandise. Il me mena à la chambre où il l'avoit enfermée. Voyez , lui dit-il , ma fille , comme j'ay soin de vous & quel brave Seigneur je vous amene ; ça de la joye , qu'on ne se fasse point prier , vous n'en aurez pas plutôt tâté que vous voudrez recommencer.

Il ne m'avoit point trompé , c'étoit une des belles personnes que j'eusse encore vuës. Dès que nous fumés seuls elle se jetta à mes pieds fondante en larmes. Vous êtes François , me dit-elle , & vous me paraissez homme de Condition , sauvez-moi l'honneur & la vie , je serois déjà morte si je n'avois esperé que le premier qu'on m'amèneroit seroit sensible à mes pleurs & m'épargneroit. En même tems elle me montra un poignard qu'elle tenoit tout prêt pour se l'enfoncer dans le sein si j'entreprendois de lui faire la moindre insulte. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire que j'assure que je fus touché de

de ce spectacle & que je lui promis tout ce qu'elle m'avoit demandé.

Rassurée par mes promesses & par mes manières respectueuses , elle me conta comment elle se trouvoit dans cette infame Maison. Je suis née à Marseille, me dit-elle, mon Pere étoit Marchand. Le dérangement de ses Affaires l'obligea d'en sortir que je n'avois que quatre ans. Un frere qu'il avoit icy établi le détermina à s'y rendre. Il mourut que je n'avois encore que cinq ans, & ma mere lui survécut peu. Ce qu'ils me laisserent pouvoit monter à deux mille livres. Mon oncle me prit chez lui. Il avoit promis à ma mere de faire valoir ces deux mille livres pour mon établissement. Il l'a fait & m'a dit quelques fois que mon petit fond augmentoit & qu'il me feroit grosse Dame. Par malheur pour moi il est mort il y a dix-huit mois dans un naufrage en revenant de Corfou. Il n'y avoit point d'écrit touchant ce qui m'appartenoit, on a seulement trouvé un feuille volante, sur laquelle il y avoit un compte de ce qu'avoient produit deux mille francs depuis un certain nombre d'années. Ma Tante a tout nié & m'a dit que si j'avois ap-
por-

porté quelque chose chez elle, je l'avois dépensé & au-delà. Un an s'est écoulé assez paisiblement. Depuis six mois elle m'a persécutée, elle disant sans cesse qu'elle n'étoit pas en état de me nourrir, qu'il falloit que je pensasse à gagner ma vie, que j'étois jeune & jolie, que si je voulois je ne manquerois de rien. Je compris le sens de ces discours & repondis que j'aimerois mieux mourir. Craignant qu'elle ne fît venir quelqu'un chez elle pour me prostituer, je m'armai de ce poignard pour exécuter le dessein que je vous ay dit. Enfin ce soir elle m'a envoyé icy porter une Lettre. Cet homme m'a dit que je retournerois tous les matins chez ma Tante avec une pistole qu'il me donneroit. Ce n'est pas l'amour que je crains, ajouta-t-elle d'un air charmant, c'est la prostitution, & l'horreur des caresses où il n'a point de part. Je vous avoüerai même que j'avois pris la résolution de me donner pour toujours à celui qui auroit assez de générosité pour ne point abuser de la triste situation où je me trouve.

Sa beauté, son courage, avoient fait sur moi les plus vives impressions. Sa déclaration, qui ne me paroissoit ve-

nir

nir que d'un fond de sentimens infiniment estimables , acheva de m'attacher. Je lui dis que j'acceptois son offre du meilleur de mon cœur. Que je ne prétendois pas pourtant me prévaloir de sa situation. Que la reconnoissance étoit une raison d'aimer , mais qu'elle ne suffisoit pas. Que je n'étois plus jeune ; que ma fortune étoit dérangée , que je ne pourrois lui faire la sienne , & qu'avec moy elle n'auroit presque que des malheurs à partager. Qu'après tout il étoit d'autres voyes de la préserver du danger auquel elle étoit exposée. Il n'en est point s'écria-t-elle : au sortir d'ici il faut que je me rende chez ma Tante. Que deviendrai-je si vous n'avez pitié de moi ? La reconnoissance m'attache à vous , elle a produit tout d'un coup l'amour le plus vif & le plus tendre , je vous aimerois quand vous ne seriez pas mon libérateur. Il est juste que ces foibles attraits que vous avez sauvés de mon désespoir ou de la brutalité publique , vous appartiennent ; jamais ils ne seront à d'autres qu'à vous. Votre fortune quelle qu'elle puisse être , ne me touche ni ne m'inquiète que par rapport à vous. Je partagerai vos malheurs,

heurs, & je serois au comble de mes vœux si je pouvois les adoucir. Marque, que je me fie à vous, je vous remets ce poignard. Je souhaite à present de vivre autant que j'ay souhaité de mourir, pourvu que je vive pour vous.

Je ne pus résister à tant d'amour & à tant de générosité. Je l'assurai de mon attachement, & que jamais je ne l'abandonnerois. Nous convinmes qu'elle retourneroit chez sa Tante, qu'elle dissimulerait ses ressentimens & paroîtroit peu mécontente; qu'elle en sortiroit vers le soir, & que je me trouverois à un certain endroit. C'étoit aux environs de la Place de St. Marc. Que de là je la conduirois dans le Logis que je lui aurois trouvé. Ces arrangemens pris, nous soupames. Elle fut gaye, elle chanta. Nous défilmes le liét comme si nous nous en étions servis. Je la quittai le plus tard qu'il me fut possible. En sortant je donnai quinze Pistoles au lieu de dix qu'on m'avoit demandés & je promis que je reviendrois le soir.

Il étoit au moins six heures du matin quand je revins à mon auberge. Je n'avois qu'un Domestique, un François. Je lui contai mon Avanture.

Il se chargea de trouver une chambre, où cette aimable personne seroit en sûreté & à l'abry de toute recherche. Avant midy il eut trouvé ce qu'il cherchoit. Je lui avois dit de ménager ma bourse, il le fit : le logement & la pension ne me revinrent que sur le pied de mille francs par an. J'attendis le soir avec beaucoup d'impatience. Mon valet avoit tout arrangé à merveille. La personne chez qui elle devoit demeurer se trouva avec sa fille au Rendez - vous ; je m'y trouvai aussi pour rassurer cette aimable enfant. Ces deux femmes la conduisirent. Moi & mon valet nous les suivîmes de loin, jusqu'à ce que nous les eussions vu entrer dans leur maison. Je n'y entrai point. Je retournai où j'avois trouvé ce précieux Bijou. Le maître me fit mille sermens qu'elle n'étoit point revenue, & me dit qu'il en avoit d'autres qui la valoient bien. J'affectai de ne le point croire ; il me pria d'attendre, je le fis. Il envoya chez sa Tante, on lui vint dire que la Nièce étoit sortie. Je me retirai & parus fort mécontent. La Tante s'imagina apparemment que ce fripon vouloit retenir sa Nièce ; & comme elle l'avoit elle-même livrée, elle n'osa faire

ni recherches ni poursuites ; de sorte que cette espèce d'enlèvement ne fit aucun bruit.

Le lendemain au soir j'allai voir Thecle, c'est le nom de cette généreuse fille. Je la trouvai mille fois plus charmante encore qu'elle ne m'avoit parue la veille. Vous voila sauvée, lui dis-je en l'abordant, du danger que vous avez craint jusqu'à vouloir mourir pour l'éviter. Quoi que je vous aime au-delà de ce que je puis vous dire, je vous rends vos paroles, vos promesses, & vous conjure de disposer de vous-même avec une entière liberté. Vous ferez ici tant qu'il vous plaira, & aussi longtems que ma fortune & mes Affaires me permettront de vous y entretenir. Ce début de conversation l'attrista, elle repandit quelques larmes. Est-ce générosité, me dit-elle, est-ce que vous ne m'aimez pas ? Si c'est générosité vous êtes digne de toute ma tendresse ; si c'est indifférence je serois au désespoir, & je serois bien tentée de vous redemander mon poignard. Après la démarche que j'ay faite de me livrer à vous, que voulez-vous que je devienne ? Puis-je excuser ma fuite de chez ma Tante sans que ma
hon-

honte de le dire ? puis-je me montrer sans l'excuser ? Vous avez accepté mes promesses ; il n'est plus tems de me les rendre. Il faut que je sois à vous, que je fasse votre fortune, que du moins vous me tiriez de Venise, ou que je cesse de vivre.

Elle avoit raison. Je l'assurai que je l'aimois ; & que l'indifference n'avoit eu aucune part à ce que je venois de lui dire. Mais, ajoutai-je, plus je vous aime, plus je desirerois que vous m'aimiez. Je connois tout ce que vous valez, n'est-il pas juste que vous connoissiez aussi celui à qui vous vous attachez. Je me sens assez généreux pour que le plaisir de vous avoir été utile me tiennne lieu de toute autre récompense. Ce n'est point à votre reconnoissance que je veux la devoir. C'est à l'amour que vous aurez pour moi après que je me serai fait connoître, si je suis assez heureux pour que vous ne cessiez pas de m'aimer quand vous m'aurez connu. C'est jusque-là que je vous rends à vous-même. Je serois au désespoir que vous ne vous rendissiez pas, & cependant j'exige de vous, que vous ne le fassiez point à moins que l'amour ne soit

le seul motif qui vous y détermine.

Je lui dis qui j'étois, je lui racontai toute ma Vie. Je ne lui cachai point que j'étois marié. Je lui parlai de mon Angloise, de celle qui m'avoit sauvé la vie à Vienne; je lui avouai que je les aimois & que je serois charmé de les revoir. J'ajoutai que l'ambition étoit ma passion dominante, que depuis ma Disgrace la vengeance s'y étoit jointe, & qu'il ne seroit jamais d'amour qui pût m'empêcher de chercher à les satisfaire. J'adoucis ces traits peu gracieux en me dépeignant tel que je crois être, incapable de manquer de parole & de feindre des sentimens que je n'aurois pas. Ces entretiens continuèrent quelque tems. Je les faisois durer exprès afin qu'elle eût plus de loisir pour se déterminer. Rien ne fut capable de la refroidir, elle me le déclara de la manière la plus touchante. Puisque vous en aimez deux, dit-elle en m'embrassant, vous en aimerez bien une troisième. Il fallut se rendre.

Ce fut avec elle que je passai la plus grande partie de mon tems. Je la voyois régulièrement toutes les après-di-

dinées & ne la quittois que le soir. J'étois sans train , on me connoissoit fort peu , son quartier étoit éloigné du mien & presque désert , je m'y rendois tantôt par un chemin , tantôt par un autre ; de manière que ce commerce fut à peine soupçonné , même dans son voisinage. La nécessité me rendit économe. Je ménageai les dix mille francs que j'avois reçus ; ils me suffirent pendant près de deux ans que je fus à Venise.

Il s'en falloit bien que ce nouvel amour , quelque doux qu'il pût être , me mît au-dessus du chagrin que me causoit une vie sans Emploi. D'ailleurs que devenir quand mon argent seroit fini ? pouvois-je espérer un second hazard pareil à celui que j'avois éprouvé ? J'avois absolument résolu de ne plus me montrer en France , je n'y avois point écrit depuis ma prison , & n'en avois reçu aucun signe de vie. L'Espagne venoit de se reconcilier avec l'Empereur , & il n'y avoit point du tout d'apparence que mes services pussent y être acceptés. Je les présentai à la République : on me répondit poliment , qu'on étoit bien fâché de n'avoir point

d'Emploi qu'on pût m'offrir, que les seuls qui pouvoient me convenir étoient remplis. Je m'adressai à l'Envoyé de Moscovie : j'en reçus à peu près la même réponse. Le Resident de Vienne étoit la Cause de tous ces rebuts. Par ordre sans doute des Ministres qui avoient voulu ma perte, il me décrioit autant qu'il lui étoit possible. A l'entendre j'étois un esprit dangereux, d'une hauteur, d'une fierté insupportable. On m'avoit supporté en Allemagne avec bien de la peine, & tout le monde avoit été charmé que j'eusse donné occasion de se défaire de moi. Il ajoutoit, qu'après ce qui s'étoit passé, il ne croioit pas qu'aucun de ceux qui vouloient bien vivre avec l'Empereur pensât à me recevoir.

Non seulement on s'attacha à me décrier, mais on chercha à me faire un mauvais parti. Je fus de différens endroits qu'on vouloit m'assassiner. La seule précaution que je pris fut de sortir toujours armé & de prendre un second Domestique, c'étoit un de mes soldats qui m'étoit venu chercher au travers de mille périls. Il m'apprit que la désolation de mon Regiment avoit été

été extrême à la Nouvelle de ma condamnation ; qu'on y en avoit marqué un si grand ressentiment que le Conseil de Guerre l'avoit cassé & incorporé dans d'autres Corps par pelotons. Je ne fus attaqué qu'une seule fois , encore fut-ce par des gens qui étoient ou affectoient de paroître yvres. De loin on me décocha une fois d'un arc à la Genoïse une espèce d'aiguille ; elle s'arrêta dans les plis de mon habit, on la trouva le soir : nous en fîmes l'épreuve, nous en piquames un chien à la cuisse ; il mourut vingt-quatre heures après, jettant des hurlemens affreux.

Au désespoir de me voir ainsi rebuté & persécuté malgré mes services, ma reputation & ma naissance, les discours sur la Turquie du Lieutenant de Spilberg me revinrent à l'esprit. On en pensera ce qu'on voudra, l'idée de mon horoscope s'y présenta aussi, mais de la manière la plus vive, & si puis le dire la plus impérieuse. Ces premières pensées me firent frémir. Que dira toute l'Europe, que pensera ma famille ! Prié n'aura-t-il pas eu raison de dire que j'étois sans Foi & sans Religion ?

gion ? Insensiblement je me familiarisai avec ces pensées & m'accoutumai à mépriser ce qu'on diroit de moi. La nécessité, l'ennui insupportable que me causoit une vie inutile, l'envie de me vanger, me déterminèrent à chercher un Azyle en Turquie.

L'Envoyé de la Porte à Venise étoit un homme d'honneur & de beaucoup d'esprit. Il avoit entendu parler de moi & s'étoit mis au fait de tout ce qui me regardoit. Il ordonna à un esclave Chretien de faire connoissance avec mes Domestiques. Je sus par ce moyen qu'il s'intéressoit à ma situation & qu'il souhaiteroit de tout son cœur de pouvoir l'adoucir. Je n'étois pas encore alors tout à fait déterminé. Les discours de cet esclave, que je sentis avoir été dictés par son maître, me donnerent envie de m'instruire par moi-même sur quoi je pourrois compter. La difficulté étoit de se parler : rien n'auroit pu me sauver de la colere des Allemands & des Vénitiens, s'ils eussent seulement soupçonné ce commerce. Je ne voulus pas même m'en fier à aucun de mes deux Domestiques, quoy qu'ils me fussent tout dé-

dévoués. Tout pros crit & banni que j'étois, j'allois quelques fois à l'Opera. L'Envoyé Turc y venoit aussi de tems en tems. En sortant par une gallerie étroite & obscure, je m'approchai de lui & lui glissai ce Billet dans la main. *On veut vous parler, il y va de de la vie, peut-on être assuré du secret ? Deux jours après je reçus sa reponse par un Juif: Cette nuit à onze heures, fiez-vous à ce guide, il vous conduira sûrement, sa femme & sa fille sont en otage chez moi, & s'il ôsoit nous trahir, toute sa Nation en répondroit à la Sublime Porte.*

Je me rendis à l'heure marquée. Il m'assura que je serois reçu avec distinction, & que jamais je n'aurois sujet de me repentir de m'être jetté entre les bras de Grand Seigneur, & qu'il espéroit me voir bientôt un de ses principaux Officiers. Mais, ajouta-t-il, je ne dois pas dissimuler que tout ce que je vous dis suppose que vous embraserez la Loi de notre grand Prophete. Elle n'est pas si déraisonnable que vous pourriez penser: à quelques Articles près, elle est tout à fait conforme au Bonsens. Mais où est la Loi qui soit au-dessus de la critique & des objections?

La probité, l'honneur, la générosité sont connus & respectés parmi nous. Notre Gouvernement est tout à fait guerrier, & un homme tel que vous ne peut manquer la protection & les agrémens qu'il peut souhaiter.

Sans m'expliquer sur la résolution que je prendrois, je le priai d'écrire au Grand Visir & de me communiquer la réponse quand il l'auroit reçue. Elle vint & assez promptement : elle confirmoit ce que l'Envoyé m'avoit dit, mais à la même condition. Elle assuroit que d'abord que je l'aurois accomplie je serois employé sur un pied même plus haut que celui où j'étois au service de l'Empereur ; que sans cela je trouverois un refuge, mais que je ne devois m'attendre à aucune faveur, bien moins encore à aucune confiance.

Je mis encore du tems pour me déterminer. Je ne puis exprimer mes agitations. Je n'étois ni ne pouvois m'ouvrir à personne. Il seroit inutile que je rendisse compte des motifs de ma résolution, je dirai seulement que je la regarde comme un effet de ma destinée. Il y avoit dans le Port un Vaisseau

seau Turc, je convins avec l'Envoyé du jour & de la manière de mon embarquement. Jusque-là je n'avois rien dit à l'aimable Thecle de mon dessein, quelques fois seulement nous avions badiné sur la commodité de la Loi qui permet aux Turcs d'avoir plusieurs femmes. Elle me disoit qu'elle me permettroit de la suivre pour mes deux amies si elles venoient me trouver, mais qu'absolument elle ne le souffriroit pour aucune autre. La veille de mon départ je m'expliquai. Je fus surpris de sa fermeté, sans balancer elle vouloit me suivre. J'eus toutes les peines du monde à me defendre de ses larmes & de ses prières, je ne la calmai qu'en l'assurant que la chose étoit actuellement impossible; mais, que je l'avertirois dès que j'aurois un Etablissement fixe, & qu'alors elle seroit la maitresse de me venir joindre. En la quittant j'allai chez l'Envoyé. Le lendemain avant le jour je m'embarquai déguisé en Turc portant un paquet sur l'épaule.

Telle est la premiere partie de ma vie. On la connoit en Europe, du moins en gros; mais il n'en est pas de

[186]

même de celle qui suit. Ce que je puis dire d'avance, c'est qu'elle sera écrite avec la même sincérité & avec encore plus d'exactitude, parce que les Faits me sont plus présents.

